

M I S E E N G A R D E

Résultats de recherches

Le présent fichier est constitué de pages dactylographiées qui ont été numérisées en janvier 2006.

Quoique nous ayons appliqué la reconnaissance de caractères (OCR), les résultats de recherches peuvent être incomplets et variés selon la qualité typographique du texte.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC } CITE DE HULL
District de Hull

No. 1

**SEANCE D'INAUGURATION DU CONSEIL MUNICIPAL ELU
POUR LE TERME D'OFFICE COMMENÇANT LE PREMIER
JANVIER, MIL NEUF CENT QUARANTE-SEPT (1947)
ET SE TERMINANT LE TRENTÉ-ET-UN DECEMBRE
MIL NEUF CENT QUARANTE-HUIT (1948)**

A une assemblée d'inauguration du Conseil municipal de la Cité de Hull, pour le terme d'office commençant le premier janvier, mil neuf cent quarante-sept (1947) et se terminant le trente-et-un décembre, mil neuf cent quarante-huit (1948), tenue à l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à dix heures de l'avant-midi, lundi le 23 décembre, 1946, laquelle est convoquée conformément aux dispositions de la loi 56 Victoria, chapitre 52 et ses amendements, article 29.

Sont présents : H. Léon Leblanc, Greffier de la Cité et président de cette assemblée, Son Honneur le Maire élu, Monsieur Raymond Brunet, et les échevins élus, Léo Labelle, Arthur Lavigne, Edmond Laramée, Lionel Emond, Achille Morin, Jules Pilon, Philippe Marinier, Edmond Bériault, J. David Joanisse, Alexis Maurice, F. Ernest St-Jean, Henri Gauthier, Antonio Desjardins et Wilfrid Dussault.

Les avis de convocation de cette assemblée d'inauguration sont déposés sur la table avec le certificat de la signification d'iceux.

Après le serment d'office prêté par Son Honneur le Maire et les Echevins, le Maire est invité à présider officiellement comme Maire et déclare le Conseil dûment formé pour la transaction des affaires.

1. Proposé par l'échevin J. D. Joanisse, secondé par l'échevin M. J. Pilon:

Que le rapport du Président des élections municipales tenues les 9 et 16 décembre, 1946, soit approuvé.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin J. D. Joanisse, secondé par l'échevin M. J. Pilon:

Que le rapport du Président des élections municipales en date du 20 décembre, 1946, concernant les frais encourus pour la tenue des élections municipales des 9 et 16 décembre 1946, soit approuvé; que le Trésorier de la Cité soit autorisé à faire le paiement des comptes y mentionnés.

Adopté.

Ajournement sine die.

A LA CORPORATION DE LA CITE DE HULL.

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Je, H. Léon Leblanc, président de l'élection ou nomination d'un Maire et des Echevins pour la cité de Hull, pour le terme d'office commençant le premier janvier, mil neuf cent quarante-sept (1947) et se terminant le 31 décembre, mil neuf cent quarante-huit (1948), ai l'honneur de faire rapport que le neuvième jour de décembre, mil neuf cent quarante-six (1946), à dix heures de l'avant-midi, j'ai ouvert dans la salle de l'Hôtel-de-Ville de la cité de Hull, district de Hull, une assemblée publique, convoquée par moi par avis public en date du vingt-cinquième jour de novembre, mil neuf cent quarante-six (1946), afin de recevoir la mise en nomination des candidats à la charge de Maire et d'Echevins pour représenter les différents quartiers de la cité durant le terme ci-dessus mentionné; que j'ai tenu la dite assemblée ouverte depuis dix heures de l'avant-midi dudit jour neuf décembre, mil neuf cent quarante-six (1946), et que, pendant cette heure, j'ai reçu et mis devant le public de la manière prévue dans le dit avis les bulletins de nomination suivants:—

POUR MAIRE

Raymond Brunet, entrepreneur en construction.
Alphonse Moussette, huissier.

POUR ECHEVINS

QUARTIER VAL-TETREAU ou numéro UN (1)

Siège numéro un (1)

William Boudria, contre-maitre.
Léo L. Labelle, employé civil.

Siège numéro deux (2)

Arthur Lavigne, épicier.
Emile Maisonneuve, ouvrier.

QUARTIER WRIGHTVILLE ou numéro UN "A" (1A)

Siège numéro trois (3)

Edmond Laramée, marchand.
J. Antonio Pilon, agent manufacturier.

Siège numéro quatre (4)

Lionel Emond, directeur de funérailles
Edgar Robitaille, marchand

QUARTIER MONTCALM ou numéro DEUX (2)

Siège numéro cinq (5)

Achille Morin, ingénieur-mécanicien

Siège numéro six (6)

Archie Goulet, papetier
Ruben C. Mullen, exterminateur
Jules Pilon, employé civil

QUARTIER LAFONTAINE ou numéro TROIS (3)

Siège numéro (7)

Philippe Marinier, commis principal

Siège numéro huit (8)

J. Edmond Bériault, marchand

QUARTIER FRONTENAC ou TROIS "A" (3A)

Siège numéro NEUF (9)

Royal Bélanger, marchand.

Alcidas Charron, garagiste

J. David Joanisse, employé civil.

Siège numéro dix (10)

Alexis Maurice, marchand

QUARTIER DOLLARD ou numéro quatre (4)

Siège numéro onze (11)

Roméo Bricault, industriel

F. Ernest St-Jean, dessinateur.

Siège numéro douze (12)

Henri Gauthier, directeur de funérailles

J. Ephrem Perrin, médecin.

QUARTIER LAURIER ou numéro cinq (5)

Siège numéro treize (13)

Antonio Desjardins, gérant

Napthalie Lesage, inspecteur.

Siège numéro quatorze (14)

Wilfrid Dussault, employé civil.

Edouard Tessier, barbier.

Attendu qu'à onze heures du dit jour, neuf décembre mil neuf cent quarante-six (1946), les candidats suivants ont été seuls nommés à la charge d'échevins pour représenter les différents quartiers aux sièges respectifs, conformément aux bulletins de présentation, savoir :—

Quartier Montcalm, au siège numéro cinq

Achille Morin, ingénieur-mécanicien.

Quartier Lafontaine, au siège numéro sept

Philippe Marinier, commis principal.

Quartier Lafontaine, au siège numéro huit

Edmond Bériault, marchand.

Quartier Frontenac, au siège numéro dix

Alexis Maurice, marchand.

J'ai alors déclaré, comme par les présentes je déclare les candidats ci-dessus nommés dûment élus échevins de la Cité de Hull.

Conformément au dit avis, j'ai annoncé que des bureaux de votation seraient tenus au temps et lieux indiqués dans l'avis du vingt-cinq novembre, mil neuf cent quarante-six pour recevoir les suffrages relatifs à l'élection d'un Maire et des Echevins pour les quartiers et sièges suivants:—

Quartier Val Tétreau, sièges numéro un et deux. (1)—(2)

Quartier Wrightville, sièges numéros trois et quatre (3)—(4)

Quartier Montcalm, siège numéro six (6)

Quartier Frontenac, siège numéro neuf (9)

Quartier Dollard, sièges numéro onze et douze (11)—(12)

Quartier Laurier, sièges numéro treize et quatorze (13)—(14)

Suivant les dispositions de l'article 23b de la Charte de la cité, monsieur Royal Bélanger, marchand, candidat au siège numéro neuf (9) du quartier Frontenac (3A) s'est retiré de la contestation.

Conformément à la loi et à l'avis ci-dessus mentionné, les bureaux de votation ont été ouverts. Après avoir reçu les rapports des officiers d'élection en présence de messieurs R. Heyendal, R. Roger, A. Lambert, F. Labrosse, J. A. Larose, Pierre de Bellefeuille, Jean Lupien, Dave Ghent, et plusieurs autres, j'ai procédé, de la manière ordinaire, au dépouillement du scrutin avec les résultats suivants:—

POUR MAIRE

Raymond Brunet	1866 votes
Alphonse Moussette	1699 votes

POUR ECHEVINS

Quartier Val Tétreau, siège numéro un (1)

William Boudria	146 votes
Léo L. Labelle	275 votes

Quartier Val Tétreau, siège numéro deux

Arthur Lavigne	281 votes
Emile Maisonneuve	139 votes

Quartier Wrightville, siège numéro trois (3)

Edmond Laramée	693 votes
J. Antonio Pilon	257 votes

Quartier Wrightville, siège numéro quatre (4)

Lionel Emond	709 votes
Edgar Robitaille	246 votes

Quartier Montcalm, siège numéro six (6)

Archie Goulet	147 votes
Ruben C. Mullen	87 votes
Jules Pilon	190 votes

Quartier Frontenac, siège numéro neuf (9)

Alcidas Charron	246 votes
J. David Joanisse	435 votes

Quartier Dollard, siège numéro onze

Roméo Bricault	135 votes
F. Ernest St-Jean	303 votes

Quartier Dollard, siège numéro douze

Henri Gauthier	244 votes
J. Ephrem Perras	195 votes

Quartier Laurier, siège numéro treize (13)

Antonio Desjardins	481 votes
Napthalie Lesage	146 votes

• Quartier Laurier, siège numéro quatorze

Wilfrid Dussault	354 votes
Edouard Tessier	262 votes

En conséquence, j'ai déclaré et proclamé, comme par les présentes, je déclare et proclame élus Maire de la cité de Hull, monsieur Raymond Brunet, avec une pluralité de 167 votes; échevins de la cité de Hull monsieur Léo L. Labelle, avec une pluralité de 129 votes, monsieur Arthur Lavigne, avec une pluralité de 142 votes, monsieur Edmond Laramée, avec une pluralité de 436 votes, monsieur Lionel Emond, avec une pluralité de 463 votes, monsieur Jules Pilon, avec une pluralité de 43 votes, monsieur J. David Joanisse, avec une pluralité de 189 votes, monsieur F. Ernest St-Jean, avec une pluralité de 168 votes, monsieur Henri Gauthier, avec une pluralité de 49 votes, monsieur Antonio Desjardins, avec une pluralité de 335 votes, monsieur Wilfrid Dussault, avec une pluralité de 92 votes.

Donné à mon bureau, à l'Hotel-de-Ville de la cité de Hull, ce dix-septième jour du mois de décembre, mil neuf cent quarante-six.

H. LEON LEBLANC
Greffier de la Cité et
Président de l'élection..

Hull, Que.

le 20 décembre 1946.

A la Corporation de la Cité de Hull.

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins,

J'ai l'honneur de faire rapport des comptes couvrant les frais encourus pour la tenue des élections municipales des 9 et 16 décembre, 1946, savoir:

21 sous-officiers rapporteurs à \$10.00	\$210.00
21 greffiers de bureaux de votation à \$8.00	168.00
21 constables aux bureaux de votation à \$5.00	105.00
19 bureaux de votation à un loyer de \$10.00	190.00
H. Léon Leblanc, listes des voteurs	425.00
Isidore Michaud, huissier	22.00
Imprimerie Gauvin	212.39
J. H. Meilleur, boites de scrutin	91.00
Soublière-Lepage Ltée	.20
Papeterie, accessoirés, etc.	94.08
	<hr/>
	\$1,517.67

Votre bien dévoué,

H. LEON LEBLANC
Président de l'élection et Greffier de la Cité.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Hull
CITE DE HULL

No. 2

SEANCE DU 7 JANVIER 1947

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel-de-ville de la dite cité, à huit heures du soir, mardi le 7 janvier 1947, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, E. Bériault, D. Joannis, A. Maurice, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault, formant quorum du dit conseil sous la présidence de son honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin A. Lavigne:

Que l'échevin A. Maurice soit nommé Maire-Suppléant pour l'année 1947.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que ce conseil nomme pour l'année 1947 les échevins suivants comme Présidents des comités permanents comme suit:—

Comité des Finances, monsieur l'échevin E. Laramée.

Comité des rues et améliorations, monsieur l'échevin D. Joannis.

Comité de l'eau, monsieur l'échevin J. Pilon.

Comité de Feu, Lumière et Alarme, monsieur l'échevin J. E. Bériault

Comité de Police, monsieur l'échevin P. Marinier.

Comité de Santé et hospitalisation, monsieur l'échevin F. E. St-Jean.

Comité des Parcs et Marché, monsieur l'échevin A. Morin.

Comité des Affaires Litigieuses, monsieur l'échevin H. Gauthier.

Tous les échevins seront membres de ces différents comités.

Proposé en amendement par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que ce conseil siège en comité général pour étudier la question de la nomination des présidences aux différents comités permanents et commissions spéciales du conseil.

Cet amendement est déclaré hors d'ordre par Son Honneur le Maire.

Proposé en amendement par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin A. Morin:

Que la nomination des présidences aux comités permanents soit faite séparément pour chacun des postes.

Pour l'amendement les échevins: Labelle, Laramée, Emond, Morin, Gauthier, Desjardins, Dussault (7)

Contre l'amendement les échevins: Lavigne, Pilon, Marinier, Bériault, Joanisse, Mauricé, St-Jean. (7)

Le vote étant partagé également Son Honneur le Maire vote contre l'amendement et déclare la motion principale remportée.

3. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que ce conseil nomme pour l'année 1947 les personnes suivantes comme membres des commissions non permanentes:—

1. Commission de la Publicité, de l'Industrie et du Tourisme.

Monsieur l'échevin D. Joanisse, président

Un représentant de la Chambre de Commerce Senior

Un représentant de la Chambre de Commerce Junior.

Un représentant des Syndicats Catholiques Nationaux.

Un représentant de l'Association des Petits Propriétaires.

2. Commission des Terrains et Bâtisses.
Monsieur l'échevin L. Labelle, président
Monsieur l'échevin A. Lavigne.
Monsieur l'échevin J. Pilon.
Monsieur l'échevin A. Maurice.
Monsieur l'échevin E. Laramée.
3. Commission d'Urbanisme et d'Embellissement.
Monsieur l'échevin A. Desjardins, président.
Un représentant de la Chambre de Commerce Senior
Un représentant de la Chambre de Commerce Junior.
Un représentant des Syndicats Catholiques Nationaux.
Un représentant de l'Association des Propriétaires.
4. Commission des Terrains de Jeux et de Récréation Municipale
Monsieur l'échevin A. Lavigne, président.
Monsieur l'échevin F. E. St-Jean.
Monsieur l'échevin P. Marinier.
Monsieur l'échevin W. Dussault.
Monsieur l'échevin J. Pilon.
Monsieur l'échevin L. Emond.
5. Commission de la Circulation et du Transport Urbain.
Monsieur l'échevin W. Dussault, président.
Monsieur l'échevin E. Laramée.
Monsieur l'échevin J. Pilon.
Monsieur l'échevin P. Marinier.
Monsieur l'échevin D. Joanisse.
6. Commission des Règlements de Construction.
Monsieur l'échevin A. Maurice, président.
Monsieur l'échevin F. E. St-Jean.
Monsieur l'échevin A. Lavigne.
Monsieur l'échevin A. Desjardins.
Monsieur l'Ingénieur de la Cité.
Monsieur l'Evaluateur municipal.
Monsieur l'Inspecteur des bâtisses.
Monsieur Bernard Grandguillot.

7. Commission de l'Assistance Municipale et du Logis.

Monsieur l'échevin L. Emond, président.

Monsieur le Directeur de la Police.

Monsieur le Directeur du Feu.

Monsieur Adéodat Lambert.

Un représentant du Service Social de Hull.

Adopté.

Messieurs les échevins Morin, Desjardins, dissidents.

4. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin
E. Laramée:

Ce conseil apprend avec regret le décès du sergent-pompier Arsène Tremblay et offre à madame Tremblay et à sa famille, ses profondes sympathies.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin
E. Laramée:

Que ce conseil est heureux de reconnaître les succès remportés par le département des incendies lors du concours de la prévention des incendies; des félicitations sont adressées au Directeur du service des incendies et à ses hommes pour le bon travail accompli dans ce concours.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin
P. Marinier:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de remettre à la compagnie de Transport Urbain de Hull la somme de \$10,000.00 déposée au bureau du Trésorier de la Cité de Hull comme garantie de l'exécution de son contrat avec la Cité, et ce, conformément à la recommandation faite par le gérant de la Cité dans son rapport en date du 3 janvier 1947.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin
F. E. St-Jean:

Que ce conseil prie la Commission Municipale de Québec de bien vouloir autoriser la Cité de Hull à emprunter temporairement la somme de \$5,000.00 pour payer les frais de revision du rôle d'évaluation de l'année 1947-1948 aux mêmes conditions que pour les emprunts précédents et que le Gérant soit autorisé à faire les démarches nécessaires pour obtenir la dite autorisation.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin E. Bériault:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire et des échevins Pilon, Laramée, Joanisse, Bériault, Labelle, soit chargé de faire une étude du rapport intérimaire, daté du 13 décembre 1946, présenté par messieurs Gore & Storrie au sujet du système de distribution de l'eau dans la Cité. Ce comité fera rapport au conseil sous le plus bref délai possible.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer la pétition introductory du bill privé en rapport avec l'acquisition du réseau de la compagnie Ottawa Light Heat and Power, ainsi que le projet de loi à être présenté au cours de la prochaine session provinciale; que le trésorier de la Cité soit autorisé de verser les honoraires fixés par la loi pour la présentation de ce projet de loi à l'assemblée législative, ainsi qu'au conseil législatif.

Que les aviseurs légaux de la Cité soient autorisés de faire les procédures requises pour la passation de cette loi.

Adopté.

10. Considérant que le Gouvernement de la province de Québec a bien voulu consentir à continuer de faire faire la revision du cadastre des immeubles dans la Cité de Hull;

Considérant qu'il est dans l'intérêt général des citoyens de continuer ce travail de revision du cadastre,

Il est proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que ce conseil accepte l'offre du Gouvernement provincial, faite par le sous-ministre des Terres et Fôrets, dans sa lettre en date du 27 novembre 1946, de continuer la revision de 1500 lots du cadastre des immeubles dans la Cité de Hull, cette dernière s'engageant à payer au Gouvernement provincial une compensation jusqu'à concurrence de \$3.00 par propriété, pour ce travail d'arpentage et de préparation d'un plan officiel et livre de renvoi.

Que copie de cette résolution soit envoyée à l'honorable Alexandre Taché, député de Hull.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Gérant et Ingénieur en chef de la Cité soit chargé de prendre les mesures nécessaires pour faire distribuer l'eau aux résidents du parc de la Montagne.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean.

Que ce conseil ajourne au 13 janvier 1947.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC CITE DE HULL
District de Hull

No. 3

SEANCE DU 13 JANVIER 1947

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel-de-ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 13 janvier 1947, à laquelle sont présents:

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J. E. Bériault, D. Joannis, A. Maurice, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:—Chambre de Commerce de Hull; Joseph Bédard; Municipalité de Hull-Sud; Commission du District Fédéral; Commission des Transports du Canada; Paul St-Arnault; Mme Marcel Schnobb; Léo Cloutier; Comité de la Bibliothèque.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, jeudi le 9 janvier 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin E. Laramée Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier,

J. E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.E. St-Jean, H. Gauthier,
et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour
paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous
formulées.

1	Léon Couture	(Evaluateur)	\$21.20
2	Eugène Roy	(Trésorier)	1.00
3	J. M. Hill	"	2.00
4	Imprimerie Gauvin	(Papeterie)	87.14
5	J. M. Hill	"	3.00
6	Capital Carbon & Ribbon	"	12.50
7	Laflamme Frères Enrg.	"	47.52
8	Gestetner Limited	"	17.58
9	P. A. Larocque	"	28.71
10	L'Opinion Ltée	"	49.00
11	Ontario Hughes-Owens	"	2.70
12	Imprimerie Gauvin	"	38.52
13	Imprimerie Leclerc	"	45.39
14	Eugène Roy	"	2.00
		(B. du Greffier)	4.00
15	Le Progrès de Hull	(publicité) (papeterie)	90.00 42.61
16	G. H. Wood & Co. Ltd.	(H-de-Ville)	18.55
17	Sherwin-Williams Co.	"	16.64
18	Northern Electric	"	14.08
19	Charron & Ménard	"	5.25
20	Henri Lafrance	"	16.25
21	A. Chatelain	"	6.37
22	A. Champagne	"	0.77
23	Boucher Frères	"	84.88
24	Wilfrid Arvisais	"	8.00
25	Purcell & Chatelain	(C. bâtisses)	19.89
26	J. M. Hill	(Ré-évaluation)	4.00
27	Le Droit	(C. Publicité)	50.00
28	Le Progrès de Hull	(M. électricité)	22.08

29	Le Droit	(Imprévus)	10.00
30	Fédération Can. des Maires	"	65.00
31	La Revue Municipale	"	18.75
32	Jos. Pilon Ltée	(C. Jeux & Récr.)	201.02
33	People's Gas. Supply	"	13.50
34	Can. General Electric	"	7.14
35	Marchand Electrical Co. Ltd	"	13.53
36	Kelly & Leduc	"	4.74
37	Gatineau Power Co.	"	13.35
38	Boucher Frères	"	1.84
39	Lemieux-Dompierre	(Ass. municipale)	16.00
40	D. St-Martin	"	82.00
41	Ed. Laramée	"	63.00
42	Albert Labelle	"	8.00
43	G. Chantigny	"	2.00
44	Jos. Laurin	"	40.00
45	Gouin & Lalonde	"	25.00
46	Joseph Lafrance	"	30.00
47	A.L. Raymond	"	115.00
48	Gatineau Power Co.	"	37.64
49	J. Ludovic Blain	(Règl. projeté)	58.05
50	Ste Marie & Ste Marie	(Trans. urbain)	658.00

Que le rapport du Greffier de la Cité, en date du 28 décembre 1946, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le trésorier de la Cité soit autorisé de faire les transports y mentionnés.

Que le rapport numéro 12 de l'évaluateur municipal concernant certains changements dans les rôles d'évaluation, soit approuvé.

E. Laramée, Président	L. Labelle
F. E. St-Jean	J. A. Morin
H. Gauthier	J. W. Dussault
J. Pilon	Art. Lavigne
L. Emond	P. Marinier
J. A. Maurice	J. E. Beriault
J. D. Joanisse	

BUREAU DU GREFFIER

Hull, le 28 décembre 1946.

Monsieur le Maire

Messieurs les échevins

Messieurs,

Veuillez autoriser le Trésorier de la Cité de Hull de créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de 753.64 et débiter les départements suivants :—

Trésorier	\$26.42
Greffier	114.62
Ingénieur	102.26
Ré-évaluation	244.92
Santé	0.62
Police	39.67
Feu	4.79
Revision	1.43
Election	196.94
Règlement 445	21.22
Evaluateur	0.75

Bien à vous,
le Greffier,
H. LEON LEBLANC

HULL, P.Q.
RAPPORT No. 12

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutations pour le mois de décembre 1946.

(Pour rôles d'évaluation 1946-47 et 1947-48)

QUARTIER 1 (Val-Tétreau)

1715-1716-1717 Substituer Lucien Lauriault à Julien Lortie comme propriétaire à 73 Blvd. St-Joseph.

1710 Incrire Omer Asselin comme propriétaire occupant à
77 Blvd. St-Joseph.

1599 Substituer Maurice Charbonneau à Reginald Grant,
comme propriétaire à 32 Creekside.

887 Substituer M. et Mme Adélard Asselin à Adélard Asselin
et Dame Dora Sigouin, pour 45 Chapleau.

212 Substituer Eugène-Raoul Lafleur à Raoul Lafleur pour
74 Provost.

437 Substituer Thomas-L. et Evelina Irwin à Thomas-R.
Irwin pour 1 rue Bégin.

57A Substituer M. et Mme J.-Paul Carrière à J.-Paul Carrière
pour 51 Chemin Aylmer

1259 Substituer Josaphat Pharand à Elzéar Séguin et Conrad
Séguin. Avis de M. Pharand.

1260 Incrire 3 services d'eau au lieu de 4 du 1er octobre 1946.

QUARTIER 1A (Wrightville)

4040 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2 du 1er mai 1946.

4277-4278 Substituer Marie-Marthe Paris à succ. P. H. Char-
ron comme propriétaire à 102 Demontigny.

2183 Substituer Edouard Philion jr. (148 Leduc) à Elie Scott
pour lot 8-65 rue Rouleau.

2955 Substituer Paul Larose à Eugène Goderre comme proprié-
taire à 89 Nicolet.

3088 Substituer A. A. (Lauzon à Wilfrid Desève pour lot va-
cant 246-487 rue Jeanne d'Arc et retrancher \$600.00 pour bâtisses.

3089 Incrire \$600.00 pour bâtisses, formant avec terrain éva-
lué à \$100.00, un total de \$700.00 à 108 Jeanne d'Arc.

3090 Substituer Wilfrid Desève à A.-A. Lauzon pour lot 246-
489 rue Jeanne d'Arc.

4221 Substituer Wilfrid Bélanger à Honorius Blais. Factures
à 19 Walker.

1997 Substituer Emile Chamberot à Damase Regimbald pour
lot 254-239 rue Chauveau.

2343 Substituer Roland Dompierre à Abbé Joseph Ethier et Paul Laroche pour 22 rue Amherst.

4530-4531 Substituer Lucien Boudreau à Stanislas Boileau pour propriété à 15 Labelle.

3138 Substituer Georges Charron à Wm. Colby pour lot 246-545 Blvd. Montclair.

4494 Substituer Paul Laroche à Gilbert Lortie et Caisse Populaire St-Joseph de Hull pour propriété à 41 Montmorency.

4200 Substituer Royal Dorey à Geo. Hector Groulx et Substituer cadastre 244 Partie est 227 à 244-227 et substituer \$435.00 pour terrain à \$650.00, formant avec bâties évaluées à \$1,350.00, un total de \$1,785.00, 66' de frontage rue Connaught et 66' rue Fontaine pour améliorations locales etc.

3186A Incrire Geo.-Hector Groulx pour Partie Ouest 244-227, \$215.00 d'évaluation pour terrain vacant, 33 pieds de frontage rue Fontaine et ½ service d'eau.

2854 Substituer Roland Cyr à Lorenzo Presseau comme propriétaire à 25 Sherbrooke.

3452 Substituer J.-M. Elliot Clarkson à Louis Gendron jr, pour 14 Bourque, Cadastre Pt. 0.455, 40' de frontage et évaluation de \$440.00.

4321 Substituer Aimé et Eugène Tassé à Corinne Gauthier comme propriétaire à 80 Fortier.

1862 Substituer Conrad Papineau à Oscar Villeneuve comme propriétaire à 59 Rouville.

3270 Substituer \$400.00 à \$450.00 pour terrain Pt. E.244-282, 40' de frontage d'après plan Marcel Ste-Marie, Retrancher 244-295.

3271 Substituer cadastre 244 Pt O. et Pt. E. 283, 39 pieds de frontage et \$400.00 dévaluation et ½ service d'eau. Plan Marcel Ste-Marie.

3271A Incrire Henri Roy pour Pte Ouest 244-283, 40' de frontage, \$400.00 d'évaluation et ½ service d'eau. Plan Marcel Ste-Marie.

2402 Substituer Lucien Plante à Rodolphe Fortin pour lot 248-40 rue Binet.

3539A Incrire Louis Gendron jr pour Partie S.O. du lot 142

298'8" Frontage Chemin de la Montagne et 100' de frontage rue Joffre, évaluation de \$350.00 et 1/2 service d'eau.

2849A Incrire J.-Yves Boulay pour le lot 245 Pt. 113, 35, de frontage rue Dumas, évaluation de \$230.00 et 1/2 service d'eau.

2849E Incrire J. Wilfrid Despatie pour 245 Pt. 113, 33' frontage rue Dumas, évaluation de \$230.00 et 1/2 service d'eau.

2849C Incrire Edmond Delcorde pour 245-Pt. 113, 33' frontage rue Dumas, évaluation de \$230.00 et 1/2 service d'eau.

2849D Incrire Fernand Mousseau pour Pt. 245-113, 66' frontage rue Dumas, évaluation de \$460.00 et 1/2 service d'eau

4113A Incrire Lionel Emond pour 245 Pt. 113, 55' frontage Blvd. St-Joseph et 133, rue Dumas, évaluation de \$925.00 et 1/2 service d'eau.

4114B Retrancher cette entrée, maintenant inscrite aux rôles ci-haut mentionnés.

3694-3695 Substituer René-A. Charette à Dame Antonine Emard-Lévesque pour lots 141-144-143 rue Larose.

4529A Incrire un service d'eau au lieu de 2 du 1er mai 1946.

3453 Substituer Geo. E. Pritchard (8 Bourque) à Louis Gendron jr. et Substituer cadastre 244-E. 455, O. 454, Pt.599, plan Marcel Ste-Marie, à 244-82 Pt. 599, 50 pieds de frontage rue Bourque et évaluation de \$550.00.

3454 Substituer cadastre 244 Pt. E. 454, 244-453, 244 Pt. 618 et 244 Pt. 599, et substituer \$780.00 pour terrain à \$670.00 68'11" frontage rue Bourque.

3540 Substituer \$4,000.00 pour terrain à \$4,350.00 formant avec bâtisses évaluées à \$3,650.00 un total de \$7,650.00 et inscrire 1167' frontage rue Joffre et 268' rue St-Raymond.

4445 Substituer Dame Gabrielle Bénard et Eugène Massé à Dame Gabrielle Bénard Ux: Eugène Massé.

4461 Substituer Emile Barette (2 Montmorency) à Antonio Bédard pour lot 247-103 rue Montmorency.

4085 Retrancher le nom de Vve Hervé Ducharme, laissant seul le nom de Isidore Ducharme comme propriétaire à 331 Blvd. St

Joseph.

3494 Incrire Mme Victor Lupien avec Victor Lupien comme propriétaire à 195 Chemin de la Montagne.

3850 Substituer Vve Charles Piché à Charles Piché comme propriétaire à 109 rue Lois.

3375 Incrire Mme Roger Naubert avec Roger Naubert comme propriétaires à 14 Caron.

2119 Substituer Pierre-Emile Girard à P.-Emile Girard.

2130 Substituer Paul-Emile Girard à P.-Emile Girard.

3987-3988 Incrire Mme Charles-Auguste St-Jean avec Charles-Auguste St-Jean comme propriétaire à 114 Blvd. St-Joseph.

2058 Substituer Honorius Crispin à/ Mathieu Dickenshield comme propriétaire à 329 Montcalm.

2836 Incrire Mme François Cloutier avec François Cloutier comme propriétaire à 58 Dumas.

3160-20 Incrire Aldège Saumure seul propriétaire à 161 Blvd. Montclair.

2857 Substituer Caisse Populaire Notre-Dame comme propriétaire et Lucien Picard comme occupant à 41 Sherbrooke.

1951 Substituer Arthur Belley (53 Blvd. St-Joseph) à Armand Ruais pour 75 Chauveau.

3659 Substituer Réal Gauthier (82 Montpetit) à Dame Antoine Emard-Lévesque pour lot 141-125 rue Montpetit.

1913 Substituer Maurice Bergeron (46 Rouville) à Louis Bergeron comme propriétaire à 46 Rouville.

QUARTIER 2 (Montcalm)

5500 Incrire un service d'eau au lieu de 2 à 31 rue Garneau.

5239A Incrire Arthur Beauvais avec \$300.00 de fonds de commerce.

5111 Incrire Mme Lefebvre avec Eugène Lefebvre comme propriétaire à 163 St-Rédempteur.

5638 Incrire Mme Wilfrid Dupuis avec Wilfrid Dupuis comme propriétaire à 13 de la Salle.

5575 Substituer Albert de Bellefeuille à Vve Albert de Bellefeuille pour 56 Charlevoix.

5588 Substituer Arthur-E. Farley (30 Russell, Ottawa) à René Matte pour lot 96 E.47 rue Charlevoix.

5533 Substituer Georges Normand (26 Charlevoix) à Vve-Joseph Normand pour propriété à 32 Garneau.

5115 Substituer Léonce Saillen à Edgar Gauthier pour propriété à 199 St-Rédempteur.

5394 Substituer Roland Bédard à Athanase Villeneuve pour propriété à 16-18 Burke.

QUARTIER 3 (Lafontaine)

6028 Réduire fonds de commerce à \$13,000.00 pour 1947-48.

6312 Substituer Bernadette et Alice Gervais à Vve Charles Gervais. Facture à Bernadette Gervais 64 St-Jacques.

6313 Substituer Bernadette, Alice et Henri Gervais à Vve Chas. Gervais. Facture à Bernadette Gervais 64 St-Jacques.

6005 Inscrire Dame Donat Paquin avec Donat Paquin comme propriétaire à 92-94 Principale.

6454 Inscrire Mme Georges Laplante avec M. et Mme Jos. Laplante, Georges, Zéphir, Félix et Florentine Laplante comme propriétaire à 49-51 Dupont.

6149 Substituer M. et Mme Donat Lafleur à Vve Barnabé Sabourin pour propriété à 64 Hôtel-de-Ville.

QUARTIER 3A (Frontenac)

7695 Substituer L.-P. Parent (25 Papineau) à J. B. Levergneux et Rosina Levergneux pour propriété à 102 Garneau.

7773 Retrancher Succ. C.-B. Wright laissant Adélard Beauchamp seul propriétaire à 169 St-Laurent.

7835 Substituer Bernadette, Albert, Alice et Henri Gervais à Vve Chas. Gervais. Factures à Bernadette Gervais, 64 St-Jacques.

7855 Inscrire Emile Roussel avec Mme Emile Roussel comme propriétaire à 21-23 St Etienne.

6850 Substituer Mike Romanuk (1 Blvd. Sacré-Coeur) à Joseph Beauchamp pour propriété à 276 St-Rédempteur.

7753 Inscrire Mme Arthur Drouin avec Arthur Drouin comme propriétaire à 105 Charlevoix.

7813 Substituer Dame Louise Laplante à Vve Grégoire Arvisais pour 110 St-Laurent.

7216 Inscrire un service d'eau au lieu de 2 du 1er décembre 1946.

7795 Substituer Jean-Paul Lafontaine à Succ. C. B. Wright, pour propriété à 113 St-Laurent.

7172 Substituer Raoul Garneau à Joseph Garneau pour propriété à 123 St-Henri.

7113 Substituer Louis Pichard à J. N. Fortin et Elvina Gravelle et François Pichard comme propriétaire à 92 St-Hyacinthe.

7806 Substituer Amédée-A. Salvail à Dame Alexina St-Martin et Fred Chénier comme propriétaire à 93 St-Laurent.

QUARTIER 4 (Dollard)

8400 Enlever le nom de Geo-D. Graham, laissant Vve. Stanislas Lajambe seule propriétaire à 58 Champlain, et inscrire 2 services d'eau au lieu de 3 du 1er mai 1946.

8084 Substituer Emile Dubé à Vve Maxime Laviolette pour 3 rue Aubry, évaluation du terrain \$350.00 et bâtisses \$1,500.00 un total de \$1,850.00. 18'6" frontage pour 1946-47 et un service d'eau.

8084B Inscrire Vitalis Dubé pour Partie 447B, 5 rue Aubry, évaluation du terrain \$350.00, bâtisses \$1,500.00 un total de \$1,850.00 18'6" frontage pour 1946-47 et un service d'eau.

8084A Substituer Donald Dubé à Vve Maxime Laviolette pour 9 rue Aubry.

8251 Retrancher le nom de Geo.-D. Graham, laissant Edouard Garceau seul propriétaire à 16 Kent.

8076 Substituer Laurent Pelchat (95½ Laval) à Alfred Carrier comme propriétaire à 23 Verchères.

8152 Substituer Marie-Jeanne Guérette à M.-J. Guérette.

8308 Inscrire Mme William Rouleau avec William Rouleau comme propriétaire à 33 Maisonneuve.

8264 Substituer Vve J.-Baptiste Jacques à J.-Baptiste Jacques comme propriétaires à 57 Dollard.

8034 Substituer Vve Georges Arduin et Géhusse Arduin à succession Georges Arduin et Géhusse Arduin.

8041 Substituer Melle Hélène Trinque à J.-A. Trinque comme propriétaire à 34 Langevin.

8325 Substituer Vve Sarto Blanchard à Sarto Blanchard comme propriétaire à 93 Maisonneuve.

8249 Ajouter le nom de Rosario Beauparlant aux noms déjà inscrits au rôle, tous propriétaires à 64 Kent.

8284 Substituer Albert Cousineau (76 Dollard) à Thomas Graham-Maybury, comme propriétaire à 76 Dollard et inscrire aux écoles catholiques.

QUARTIER 5 (Laurier)

9634 Substituer Mme Bernadette Rondeau à Zoel Rondeau comme propriétaire à 340 Notre-Dame.

9388 Substituer Roméo Beaudoin à Jos. Chamberot, comme propriétaire à 296 Maisonneuve.

9901 Substituer Henri Séguin à Jos. Séguin, comme propriétaire à 27 St-Bernard, et inscrire 25 pieds de frontage seulement.

9011 Substituer Jeannine, Raymond, Jean et Bernard Gervais, à Vve Charles Gervais. Factures à Bernadette Gervais, 64 St-Jacques.

9242 Retrancher \$1,100, la bâtisse a été incendiée en avril 1946, laissant seul le terrain évalué à \$500,00 pour 1946-47, Alphonse Lévesque propriétaire, et 1/2 service d'eau.

9579 Substituer Raymond Marcoux (523 Rideau, Ottawa) à Vve Jos. Marcoux, comme propriétaire à 219 Notre-Dame.

9597 Substituer Ernest-Eugène Régimbald à Eugène Régimbald pour propriété à 263 Notre-Dame.

9701 Inscrire Mme Roger St-Jean avec Roger St-Jean comme propriétaire à 137 Laurier.

9654 Incrire Mme Vve Ovila Chénier avec Louis de Gonzague, Christine et Imelda Chénier, comme propriétaire à 262 Notre-Dame.

9180 Substituer Caisse Populaire Notre-Dame comme propriétaire et Hector Lacroix comme occupant, à Marcel Brunet, pour propriété à 111 Dollard.

Respectueusement soumis

J. E. BEDARD

évaluateur

2. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin W. Dussault:

Que le 1er rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE SANTE & HOSPITALISATION
A la Corporation de la Cité de Hull,

Le comité de Santé et Hospitalisation dûment assemblée en chambre, jeudi le 9 janvier 1947 auquel assistaient: Monsieur l'échevin F. E. St-Jean, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J. E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurire, H. Gauthier, W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

46a	A. Lambert	(Santé)	\$20.00
47a	Gauthier & Cie Ltée	"	6.00
48a	Adrien Ferland	"	40.00
49a	J. M. Hill	"	2.00
50a	Hopital Strathcona	(Hosp.)	305.00
51	Hospice St-Charles	"	1,889.84
52	Hôpital Général d'Ottawa	"	15.00
53	Hôpital Général Mattawa	"	124.00
54	Hôpital du Sacré-Coeur	(Cliniques)	1,200.00

F. E. St-Jean, Président	J. W. Dussault
H. Gauthier	A. Lavigne
J. A. Maurice	P. Marinier
J. A. Morin	E. Laramée
L. Labelle	J. E. Bériault

3. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 1er rapport du comité de santé et hospitalisation, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, Jeudi le 9 janvier 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin P. Marinier, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, J.-E. Bériault, D. Joannis, A. Maurice, F. E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

55	Boucher Frères	\$2.36
56	H. L. Byles	8.64
57	Caverhill, Learmont & Co.	30.58
58	'A. Champagne	1.85
59	I. Ducharme & Fils	51.16
60	P. D'Aoust	2.40
61	Dr. J. J. Gariépy	9.00
62	J. M. Hill	4.00
63	Journal Dailies	11.20
64	Le Droit	7.00
65	Thomas Moncion	18.00
66	R. O. Morris Motors Ltd	64.64
67	Ottawa Citizen	24.80
68	Ottawa Drug Co. Ltd	1.96

69	William Scully Ltd	47.92
70	W. Séguin	36.00
71	R. Pierre Trudel	6.00

P. Marinier, Président	J. A. Morin
F. E. St-Jean	A. Lavigne
H. Gauthier	E. Laramée
J. A. Maurice	J. E. Bériault
L. Labelle	

4. Proposé par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que le 1er rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT du COMITE des AFFAIRES LITIGIEUSES
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, jeudi, le 9 janvier 1947 auquel assistaient: Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F. E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1 **Réclamation de Messieurs Gendron et Turpin:**—Le Greffier de la Cité est chargé d'informer les réclamants à l'effet que la Cité n'est pas responsable des dommages subis, et ce, conformément à l'opinion légale de ses Aviseurs Légaux.

2 **Réclamation Hervé Latulippe:**—Le Greffier de la Cité est chargé d'informer le réclamant à l'effet que la Cité de Hull n'a aucune juridiction sur le chemin conduisant au pont des Chaudières.

3 **Réclamation de Camille Gubrium:**—Le rapport des Aviseurs Légaux de la Cité, en date du 28 décembre, 1946, est référé au

Gérant et Ingénieur en Chef de la Cité afin de lui permettre de donner les renseignements demandés.

4 Réclamation A. Thibault:—Cette réclamation est référée aux Aviseurs Légaux de la Cité pour opinion légale quant à la responsabilité de la Cité dans cette affaire.

5 Réclamation Philippe Robillard:—Conformément à la recommandation du Gérant et Ingénieur en chef de la Cité, cette réclamation est référée aux Aviseurs Légaux de la Cité.

6 Réclamation Paul St-Arnault:—Cette réclamation est référée aux Aviseurs Légaux de la Cité conformément à la recommandation faite par le Gérant et Ingénieur en chef de la Cité.

7 Réclamation Mme Marcel Schnobb:—Cette réclamation est référée aux Aviseurs Légaux de la Cité pour rapport au conseil.

H. Gauthier, Président

A. Lavigne

F. E. St-Jean

P. Marinier

J. A. Maurice

J. E. Bériault

J. A. Morin

E. Laramée

L. Labelle

5. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le 1er rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, jeudi le 9 janvier 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin Jules Pilon, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, P. Marinier, J. E. Bériault, D. Joannis, A. Maurice, F. E. St-Jean, H. Gauthier, W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

72	Nichols Chemical Co. Ltd	\$1,839.65
73	Hull-Montréal Express	34.57
74	Th. Robertson Ltd	2.91
75	J. Pilon Ltée	0.87
76	Ottawa Light Heat & Power	12.92
77	General Supply Co. Ltd	3.26
78	Gatineau Power Co.	298.41
79	Caverhill, Learmont & Co.	4.16
80	Nichols Chemical Co. Ltd (Note de crédit)	940.00

J. Pilon, Président	L. Labelle
F. E. St-Jean	J. W. Dussault
H. Gauthier	A. Lavigne
L. Emond	P. Marinier
J. A. Maurice	J. E. Bériault
J. D. Joanisse	E. Laramée

6. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin
L. Emond:

Que le 1er rapport du comité de l'eau, qui vient d'être lu, soit
approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT du COMITE de FEU, LUMIERE et ALARME A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, jeudi le 9 janvier 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin J.-E. Bériault, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

DEPARTEMENT LUMIERE & ALARME		
81	Northern Electric	\$6.89
82	R. O. Morris Motors Ltd	1.42

83	Kelly & Leduc	1.29
84	F. Joannis	0.75
85	Dépt. du Feu	21.15
86	Gatineau Power Co.	12.24
87	A. Champagne	2.04
88	Can. Line Materials	116.10

DEPARTEMENT DU FEU

89	Uniform Cap. Maf. Co.	77.49
90	Jos. Pilon Ltée	4.96
91	McMullen-Perkins Ltd	5.18
92	R. O. Morris Motors Ltd	2.25
93	Thomas Moncion	66.10
94	Hôpital Sacré-Coeur	8.00
95	S.S. Holden	1.08
96	Kelly & Leduc	3.14
97	Imperial Oil Ltd	96.04
98	Dominion Rubber Co. Ltd	539.80
99	Boucher Frères	1.74
100	Yvon Brault	6.59

J. E. Bériault, Président

J. A. Morin

F. E. St-Jean

J. W. Dussault

H. Gauthier

A. Lavigne

L. Emond

P. Marinier

J. A. Maurice

E. Laramée

L. Labelle

7. Proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin
L. Emond:

Que le 1er rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui
vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT du COMITE de PARCS et MARCHE

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Parcs et Marché dûment assemblé en chambre,
jeudi le 9 janvier 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin A.

Morin, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, J. Pilon, P. Marinier, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

101	J. Sarazin	(Marché)	\$8.00
102	Laurentian Stone	(parcs)	1.28

J. A. Morin, Président
F. E. St-Jean
H. Gauthier
L. Emond
J. Pilon
J. A. Maurice

L. Labelle
J. D. Joanisse
A. Lavigne
P. Marinier
E. Laramée
J. E. Bériault

8. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le 1er rapport du comité de Parcs et marché, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT du COMITE des RUES et AMELIORATIONS A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, jeudi le 9 janvier 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin D. Joanisse, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J.-E. Bériault, A. Maurice F. E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

103	Wright Brothers Supply Ltd	\$122.00
104	St-Denis Service Station	6.75
105	J. Sarazin	66.00

106	W. D. St-Cyr	110.03
107	Th. Robertson Ltd	267.21
108	Reliable Radiator Co.	29.50
109	Pritchard-Andrews Co.	7.50
110	People's Gas Supply Co. Ltd	13.50
111	Jos. Pilon Ltée	3.22
112	Ont. Hughes-Owens Co. Ltd	5.50
113	Office Appliances Ltd	60.00
114	Ottawa Drug Co. Ltd	10.48
115	Northern Electric	45.79
116	McColl-Frontenac Oil	40.95
117	Ted. Lavigne	2,679.60
119	J. C. Mongeon	20.00
118	John Millen & Son Ltd	67.20
120	R. O. Morris Motors Ltd	12.98
121	Th. Lawson & Sons Ltd	939.35
122	Kelly & Leduc	8.20
123	International City Mgrs' Ass.	11.25
124	Imperial Oil Ltd	2.44
125	Instruments Ltd	24.31
126	W. A. Hare	82.09
127	Albert Gratton	15.42
128	P. D'Aoust Ltée	6.50
129	Duford Ltée	0.80
130	Dibblee Const. Co.	7,369.21
131	Caverhill, Learmont & Co.	85.71
132	Campbell Steel & Iron Works Ltd	26.25
133	Charron & Ménard	1.99
134	Purcell & Chatelain	62.21
135	Can. Pacific Ry. Co.	111.12
136	S. C. Craig	427.50
137	Champlain Oil Products Ltd	41.62
138	Bell Tel. Co.	5.82
139	British American Oil	23.40
140	Builders Sales Ltd	1.85
141	J. Baillot & Fils Ltée	217.10
142	E. Bélanger & Cie	122.50

143	J. N. Berney & Sons	19.05
144	Boucher Frères	94.54
145	The Flintkote Co. (note de crédit)	\$18.80

J. D. Joanisse, Président	J. A. Morin
F. E. St-Jean	L. Labelle
H. Gauthier	A. Lavigne
J. Pilon	P. Marinier
J. A. Maurice	E. Laramée
L. Emond	J. E. Bériault

9. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le 1er rapport du comité des rues et améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que l'aviseur légal soit autorisé à préparer deux (2) résolutions pour autoriser des emprunts de \$46,000.00 et \$105,500.00, suivant les dispositions des règlements Nos. 262 et 258 et les Arrêtés en Conseil autorisant à émettre des débentures pour un terme plus court que celui qui a été mentionné lors de l'émission autorisée par ces règlements.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le Greffier soit autorisé à demander à la Commission Municipale de Québec l'autorisation d'emprunter temporairement pour le 1er mai 1947 un montant de \$427,500.00 dont le produit servira à payer des obligations et des coupons-intérêt de la Cité de Hull, qui deviendront échus le 1er mai 1947.

Que Son Honneur le Maire et le Trésorier soient autorisés à s'entendre avec les autorités de la Banque Provinciale pour obtenir

cet escompte dont le remboursement devra s'effectuer avant le 1er août 1947.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin P. Marinier:

Que l'ingénieur en chef de la Cité soit autorisé de faire, durant le mois de Janvier 1947, les dépenses suivantes, conformément à son rapport en date du 9 janvier 1947; savoir:— Lumière et Alarme \$100.00; Police \$1,000.00; Hotel-de-ville \$200.00; Bureau de l'Ingénieur \$25.00; Barrières \$100.00; Chateau d'eau \$800.00, Bornes-fontaines \$2,500.00; Tuyaux principaux \$500.00; Neige \$9,700.00; Chantier municipal \$200.00; Chlorination \$1,000.00.

Ces dépenses étant chargées aux appropriations du budget 1946-1947.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Que les aviseurs légaux de la Cité soient chargés d'informer la Commission des Transports du Canada que la Cité de Hull est prête à accepter le paiement d'une proportion jusqu'à concurrence de cinq pour cent (5%) de l'obligation imposée à la Hull Electric pour l'entretien des signaux automatiques à la traverse à niveau de la rue St-Rédempteur, et ceci en réponse à la lettre de la Commission des Transports du Canada, en date du 19 décembre 1946.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le Trésorier soit autorisé de faire le transport du stock et de l'outillage provenant du magasin de la corporation, tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 9 janvier 1947.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le Gérant et Ingénieur en chef de la Cité soit autorisé de demander des soumissions publiques, pour la fourniture des vêtements et de l'équipement requis pour l'année fiscale 1947-48 pour les départements de police et de feu, tel que recommandé par son rapport en date du 7 janvier 1947.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin L. Emond:

1. Que la somme correspondante à trois (3) mois de salaire soit versée à l'épouse de feu le sergent Arsène Tremblay, du département de feu, en vertu d'une clause du contrat collectif; le paiement de cette somme devant être calculé à partir de la date du 3 janvier 1947.

2. Que la recommandation faite par le Gérant et Ingénieur en chef de la Cité, dans son rapport en date du 9 janvier 1947, soit acceptée à l'effet que le pompier Albert Saumure soit promu au poste de sergent au salaire minimum de \$1644.00 par année et que monsieur René Dupuis, licencié de l'armée canadienne, soit réintégré à son poste de pompier au salaire annuel de \$1644.00 que le trésorier de la Cité soit autorisé de faire les modifications requises par cette résolution à la liste de paie des employés réguliers de la Cité.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin L. Emond:

Que ce conseil désire faire savoir aux Révérendes Soeurs de l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull et au bureau médical du dit hôpital qu'il est consentant de continuer sa contribution annuelle au montant de \$1,350.00 aux Révérendes Soeurs et au montant de \$1,200.00 au Bureau Médical, pour la tenue des cliniques des pauvres durant l'année commençant le premier décembre 1946 et se terminant le 30 novembre 1947.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que les minutes des assemblée des 2, 9 et 23 décembre 1946, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient confirmées.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin A. Joanisse, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que ce conseil est heureux d'accepter l'invitation de la Chambre de Commerce de Hull et délègue l'échevin P. Marinier comme le représentant de la Cité au bureau de direction de la Chambre de Commerce.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin P. Marinier:

Que le comité de liaison entre la Cité et le Service d'aménagement de la Capitale Nationale, soit formé de Son Honneur le Maire et les échevins J. Pilon, D. Joanisse, A. Desjardins et J. E. Bériault.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que monsieur le gérant soit autorisé a faire l'intallation d'un système a vide et d'amorçage pour les pompes du chateau d'eau et que le coût de l'installtion soit reparti comme suit: \$1,000.00 à même le budget 1946-1947 item chateau d'eau et la balance a même le budget 1947-1948.

Adopté.

Ajournement Sine Die.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC }
District de Hull } CITE DE HULL

No. 4

SEANCE DU 3 FEVRIER 1947

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue le 3 février 1947, au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel-de-ville, à laquelle sont présents :—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J. E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F. E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. ATTENDU qu'un grand nombre de nos citoyens ont eu le bonheur de connaître Son Eminence le Cardinal Rodrigue Villeneuve alors qu'il exercait son ministère sacerdotal dans notre région,

Il est proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin J. Pilon :

Que Son Honneur le Maire et les membres du conseil municipal de la Cité de Hull se joignent à tous les catholiques de la province de Québec, pour pleurer le décès de l'apôtre de Dieu, Son Eminence le Cardinal Rodrigue Villeneuve. Au Clergé Catholique de notre province et particulièrement à la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, dont son Eminence était le Directeur spirituel, nous offrons nos profondes sympathies.

Adopté debout

2. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin A. Morin :

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de :—Aldoria Tremblay;

Régie Provinciale des Transports et Communications; L'Association des employés municipaux de la cité de Hull; Philémon Charron; F. O. Fournier; La Cité Coopérative; Mme Albert Cloutier; Cie de téléphone Bell; Ottawa, Hull and Gatineau District Council of Paper Mill Unions; Association Athlétique Amateur Hull-Volant; Chemin de Fer Pacifique Canadien; City of London; Mme Raoul Cousineau; Raymond Lacroix; Ministère des terres et forêts.

Adopté.

• 2ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la corporation de la cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 28 janvier 1947 auquel assistaient: Monsieur l'échevin E. Laramée, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Léon Couture	(évaluateur)	\$18.00
2	Union des mun. de Québec	(imprévus)	190.00
3	R. L. Ménard	"	15.00
4	G. H. Wood & Co. Ltd	(H-de-ville)	19.10
5	S. & Lepage Ltée	"	17.81
6	St-Louis Machine Shop	"	0.50
7	Savonnerie Leda	"	7.65
8	J. Sarazain	"	8.00
9	Jos. Pilon Ltée	"	3.76
10	Ottawa Lock	"	19.35
11	Thomas Moncion	"	2.50
12	Kelly & Leduc	"	0.77
13.	M. Joanisse	"	1.50
14	Charron & Ménard	"	2.79
15	Boucher Frères	"	140.00

16	Gestetner Ltd	(Papeterie)	30.66
17	P. A. Larocque	"	8.97
18	Office Specialty Co.	"	38.90
19	Bernard Clairoux	(revision)	92.50
20	J. Sarazin	(Com. récréation)	11.50
21	Jos. Pilon Ltée	"	382.50
22	Northern Electric	"	17.05
23	Marchand Electric	"	47.06
24	Kelly & Leduc	"	4.53
25	J. A. Lalonde	"	24.48

SALAIRE: PAIES Nos. 31-32-33-34-35 (décembre 1946)

Comité des bâtisses	\$206.08
Rationnement	150.00
Terrain de jeux	1,271.54
Evaluateur	239.55
Transport urbain	126.00
ré-évaluation	159.74

Paies nos. 36-37-38-39 (janvier 1947)

Rationnement	120.00
Evaluateur	168.46
Terrain de jeux	767.60
Re-évaluation	143.27
Comité des bâtisses	95.18

F. E. St-Jean	J. W. Dussault
J. Pilon	L. Labelle
J. E. Bériault	P. Marinier
A. Maurice	A. Lavigne

Que le rapport du Greffier de la Cité en date du 21 janvier 1947 concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé de faire dans ses livres les transports y mentionnés. Que le rapport numéro 1 de l'évaluateur municipal concernant certains changements dans les rôles d'évaluation, soit approuvé. Que le Greffier soit autorisé de faire l'achat de papier, livres de temps, élastiques, crayons, etc., dont le coût ne devra pas dépasser la somme de \$500.00, suivant sa demande en date du 28 janvier, 1947.

BUREAU DU GREFFIER

de la cité de Hull

Hull, le 21 janvier 1947

Monsieur le Maire

Messieurs les échevins

Messieurs,

Veuillez autoriser le Trésorier de la Cité de Hull de créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$411.97 et débiter les départements suivants:—

Trésorier	\$19.11
Greffier	260.42
Ingénieur	44.22
Evaluateur	2.19
Police	21.77
Feu	3.00
Règl. 445	24.50
Règl. 444	24.50
Ré-évaluation	2.30
Santé	9.96

Bien à vous,

" le Greffier,
H. LEON LEBLANC

HULL, P.Q.
RAPPORT N°. 1

Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutations pour le mois de janvier 1947.

(Pour rôles d'évaluation 1946-47 et 1947-48)

QUARTIER 1 (Val-Tétreau)

1467-1468-1469 Retrancher la cité de Hull, laissant Alexandre Bourgon seul propriétaire.

411 Retrancher la cité de Hull, laissant Robert McMurtie seul propriétaire.

413 Incrire 2 services d'eau au lieu de 3, du 1er février 1947 à 34 Coallier.

QUARTIER 1A (Wrightville)

1823 Substituer Ernest Poirier à Cité de Hull et J. Yves Côté, pour lot 254-183 rue Delorimier.

2969 Substituer Euclide Boudria (548 Bl. St-Joseph) à Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires du 1er novembre 1946.

2035 Retrancher les noms de Thérèse, Gédéon, et Alfred Grignon et Dame Ubald Beaudoin, laissant seules, Yvonne Grignon et Irène Grignon-Meloche, propriétaires à 253 Montcalm.

4349 Retrancher le nom W.-A. Cole, laissant seul Gérard Duval propriétaire à 15-19 Rochon.

4171 Ne charger qu'un service d'eau à partir de 1942-43.

2141 Substituer Arthur Gravelle et Dame Simone Jeanveau comme propriétaire et Gérard Desjardins comme occupant, à Albert Meilleur et Rodrigue Hart, prour propriété à 218 Montcalm.

4445 Incrire 82' de frontage seulement à 9 Richelieu, comme suit 14' sud du lot 95; 40' pour lot 96; 28' Nord du lot 97, un total de 82 pieds.

4446 Incrire 48' de frontage pour 11 Richelieu, comme suit: 26' Nord du lot 95; 22' Sud lu lot 94, total 48 pieds.

4010 Substituer Mme Victor Babin (Mattawa, Ont.) à Vve A. Belhumeur comme propriétaire à 180 Blvd. St-Joseph. Factures à Boite 342 Mattawa, Ont.

QUARTIER 2 (Montcalm)

5609 Substituer T. Desjardins (18 Montpetit) à W. F. Maybury.

5610 Substituer T. Desjardins (18 Montpetit) à Geo.-D. Graham.

5611 Substituer T. Desjardins (18 Montpetit) à Graham & Maybury.

5631 Substituer T. Desjardins (18 Montpetit à Graham & Maybury.

5631 Substituer Alex Rodier (93 St-Laurent) à Succ. Alfred Larose, pour 188 St-Laurent. (40' x 90')

5618-5619-5620 Substituer Cité de Hull à Graham & Maybury.

5554-5555 Substituer Cité de Hull à Geo. Graham.

5430 Substituer Urgel Majeau (9 Garneau) à Lionel Majeau comme propriétaire du terrain à 14 Papineau.

5427 Substituer Arthur Gingras (724 Albert, Ottawa) à Louis Lafrance comme propriétaire à 16 Iberville.

5582 Ajouter les noms suivants avec Mme. Donat Tremblay, comme propriétaires occupants à 42 Charlevoix: Antonin Tremblay; Conrad Tremblay; Emilia Tremblay; Maurice Tremblay; Gérard Tremblay.

QUARTIER 3 (Lafontaine)

6059-6060 Incrire Mme Henri Labrie avec Henri Labrie comme propriétaire occupant à 167-169 et 163-165 Wellington.

6267 Substituer Maurice Cousineau (22 Frontenac à Israel et Mme Vve. Israel Charette, pour 86 Leduc.

6198 Incrire Mme Paul Boyer avec Paul Boyer comme propriétaire à 77 Vaudreuil.

QUARTIER 3A (Frontenac)

6932 Substituer Caisse Populaire Notre-Dame comme propriétaire et Fernand Harper comme occupant, à Scott Estate et Ovila Legault, pour propriété à 148 St-Jacques.

7340 Substituer Aldège Guindon à Alfred Gollain comme propriétaire à 23 Bréboeuf.

7817 Substituer Alex Rodier (93 St-Laurent) à Josaphat Pharand.

7618 Substituer Vve. Albert Laroche et Albini Laroche à Albert Laroche pour propriété à 61 Frontenac.

7914A Incrire Epiphane Tremblay avec Lucinda Tremblay comme propriétaires.

7920A Substituer Omer Tremblay à Ephinane Tremblay.

7783 Substituer Léopold Lafrance (10 Ogilvie, Eastview) à Succ. C.-B. Wright et Mme J.-H. Levasseur comme propriétaire à 139 St-Laurent.

7784 Substituer Léopold Lafrance (10 Ogilvie, Eastview) à Jos. Martel et Mme J.-H. Levasseur, comme propriétaire à 135-137 St-Laurent.

7741 Substituer Jean-Marc Montpetit à Arthur Boulay pour la partie Nord du Nord-Est 45, mesurant 33' de frontage, avec évaluation de \$175.00 pour terrain et \$650.00 pour bâtisses, un total de \$825.00 et 1 service d'eau.

7741A Incrire Arthur Boulay pour la Partie Sud du Nord-Est 45, évaluation de \$75.00 pour terrain et \$400.00 pour bâtisses, un total de \$475.00 et 2 services d'eau.

QUARTIER 4 (Dollard)

8291 Incrire Mme Henri Labrie avec Henri Labrie comme propriétaire à 54 Dollard.

8473 Substituer Mlle Marie-Jeanne-Yvonne Henri à David Henri comme propriétaire à 136 Notre-Dame.

8080 Retrancher W.-F. Maybury, laissant Mme Julienne Fortier et Lionel Fortier seuls propriétaires à 7 Verchères.

8284 Substituer Albert Cousineau à Thomas Graham-Maybury comme propriétaire à 76 Dollard.

8358 Substituer M. et Mme Philippe Léveillé; Mme Laurence Leclerc; M. et Mme Conrad Charlebois; M. et Mme Hector Tessier; M. et Mme Armand Turpin, à ceux déjà inscrit au rôle.

8164 Incrire M. et Mme Lucien Laverdure comme propriétaires à 83-85 Victoria.

QUARTIER 5 (Laurier)

9508 Substituer Vve Rosina-Régina Groulx à Vve Rosina Groulx pour propriété à 334 Champlain.

9894 Substituer M. et Mme Hector Tessier, à Hector Tessier.

9519 Substituer M. et Mme Aldège Degré, à Aldège Degré.

9168 Substituer Grace Turcotte (141 Dollard) à Marcel et Gisèle Viau.

9703 Incrire M. et Mme J.-Donat Bernier comme propriétaire occupant à 145-147 Laurier.

9808 Substituer Dame Vve. Joseph Charbonneau à Jos. Charbonneau pour 15 St-Jean-Baptiste.

9904-9905 Substituer Zoël-Wilfrid Delisle (37 St-Bernard) à Arthur Levesque comme propriétaire à 37-39 St-Bernard.

9848 Substituer Chanoine Guindon, (Hawkesbury, Ont.) à Raphaël Patry.

9469 Inscrire M. et Mme Mathias Sarazin comme propriétaires à 391 Champlain.

9981 Substituer Albert Charron (392 Champlain) à Edmond Leduc pour lot 101 rue Cartier.

9562 Substituer L.-A. Miron comme propriétaire et Joseph Beauchamp comme occupant, à 184 Champlain.

SUPPLEMENT

7915 Substituer Commission du District Fédéral à Canada Cement Co.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD

Evaluateur

3. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J.-E. Bériault:

Que le 2ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT du COMITE de SANTE et HOSPITALISATION A la corporation de la cité de Hull.

Le comité de Santé et Hospitalisation dûment assemblé en chambre, mardi le 28 janvier 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin F.-E. St-Jean, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

26	Charron-Ménard	(Santé)	\$3.40
27	Gauthier Cie Ltée	"	8.00
28	A. Beauchamp	"	35.00
29	Maison Funéraire Emond	"	24.00
30	Adrien Ferland	"	40.00
31	Ottawa Civic Hospital	(hospt.)	125.00
32	Hôpital Général Ottawa	"	27.00
33	Orphelinat St-Joseph	"	1,782.00
34	J. E. Roussel	(ass. municipale)	20.00
35	Edmond Laramée	"	48.00
36	Joseph Lafrance	"	12.00
37	Lemieux & Dompierre	"	23.00
38	Gouin & Lalonde	"	22.00
39	P. D'Aoust	"	18.00
40	A. L. Raymond	"	114.00
41	Jos. Laurin	"	16.00
42	Lafleche-Fréchette	"	9.00
43	Donat St-Martin	"	18.00
44	Ottawa Drug Co. Ltd	(vidanges)	24.00

SALAIRE: PAIES Nos. 31-32-33-34-35 (décembre 1946)

Hospitalisation	\$62.50
Vidanges	104.10
Assistance municipale	110.00

Paies Nos. 36-37-38-39 (janvier 1947)

Hospitalisation	25.00
Vidanges	108.54
Assistance municipale	88.00

F. E. St-Jean, Président	J. A. Maurice
J. Pilon	J. E. Bériault
D. Joanisse	P. Marinier
J. W. Dussault	A. Lavigne
L. Labelle	H. Gauthier

4. Proposé par l'échevin F.E. St-Jean, secondé par l'échevin
J. W. Dussault:

Que le 2ième rapport du comité de Santé et Hospitalisation, qui vient d'être lu, soit approuvé;

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES

A la corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 28 janvier 1947 auquel assistaient: Monsieur l'échevin Henri Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F. E. St-Jean et W. Dussault.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

45 Réclamation de Mme Raoul Cousineau: L'avis de réclamation en date du 15 janvier, 1947, est référée au Gérant de la Cité et Ingénieur en chef pour rapport à être soumis aux Aviseurs Légaux de la Cité.

46 Réclamation de M. Léo Cloutier: L'avis de réclamation et le rapport du Gérant et Ingénieur en Chef de la Cité sont référés aux Aviseurs Légaux de la Cité.

47. Réclamation de M. A. Thibault: Conformément à la recommandation des Aviseurs Légaux de la Cité, en date du 15 janvier, 1947, le Trésorier de la Cité est autorisé de payer la somme de \$12.00 à monsieur A. Thibault, 67 rue St-Florent, Hull, en règlement final de sa réclamation en dommages et sans préjudice.

48 Le Greffier de la Cité est chargé d'informer Messieurs P. Robillard et C. Gubrium et Mme M. Schnobb que la Cité n'est pas responsable des dommages réclamés par chacun d'eux.

51 Réclamation Martin Chénier: Sans préjudice, le Trésorier de la Cité est autorisé de payer la somme de \$600.00 à M. Martin Chénier en règlement final de sa réclamation, le mémoire de frais de Me Alexandre Taché au montant de \$200.00 et le mémoire de frais des Aviseurs Légaux de la Cité au montant de \$174.80.

H. Gauthier, Président	L. Labelle
J. E. Bériault	J. W. Dussault
J. Pilon	P. Marinier
A. Maurice	F. E. St-Jean
D. Joanisse	A. Lavigne

5. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean.

Que le 2ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITÉ DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 28 janvier 1947 auquel assistaient: Monsieur l'échevin P. Marinier, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramee, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

52	Caisse Police	\$1.30
53	Hartt Boot & Shoe Co.	31.00
54	Uniform Cap Co.	90.69
55	William Scully Ltd	491.64
56	W. Séguin	22.00
57	Dr J. C. Simard	3.00
58	Eugène Roy	6.60
59	L. Régimbald	0.80
60	Poste de service Rochon	1.00
61	Dr. J. L. Pichette	159.00
62	R. O. Morris Motors Ltd	31.56
63	Wm. T. Martin	103.62
64	Dépt. des incendies	27.26

65	Joseph Fex	2.50
66	A. Chatelain	13.08
67	Hugh Carson Co.	22.68
68	Geo. Bourne	32.00
69	H. L. Byles	25.08
70	Dr. G. Brisson	5.00
71	J. Baillot & Fils Ltée	13.50

SALAIRE: PAIES Nos. 31-32-33-34-35 (décembre 1946)

Police \$23.20

PAIES Nos. 36-37-38-39 (janvier 1947)

Police 4.40

P. Marinier, Président	L. Labelle
J. E. Bériault	J. A. Maurice
F. E. St-Jean	J. W. Dussault
J. Pilon	A. Lavigne
D. Joanisse	

6. Proposé par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le 2ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté,

2ième RAPPORT du COMITÉ des RUES et AMELIORATIONS A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 28 janvier 1947 auquel assistaient: Monsieur l'échevin D. Joanisse, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J.-E. Bériault, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

72	Courville & Dussault	\$1,270.66
73	Thomas Robertson Ltd	399.80
74	Office Specialty Mfg. Co.	60.00
75	Hull Electric Co.	8.60
76	W. A. Hare	27.02
77	Gatineau Power Co.	91.47
78	P. D'Aoust Ltée	110.00
79	Can. Cotton & Wool Waste Co.	79.56
80	Champlain Oil Products Ltd	41.63
81	S. C. Craig	466.90
82	Caverhill, Learmont & Co. Ltd	39.30
83	Can. Pacific Ry. Co.	117.36
84	Can. Nat. Ry.	3.19
85	Balais Capital Ltée	13.60
86	Boucher Frères	7.20
87	Cie de téléphone Bell	5.82
88	British American Oil Co. Ltd	46.80
89	Alie Machine Shop	76.30
90	Wright Brothers Supply Ltd	204.11
91	Water & Sewage	2.00
92	Eugène Roy	2.75
93	Jos. Pilon Ltée	5.51
94	Ont. Hughes-Owens Co. Ltd	7.50
95	Ottawa Drug Co. Ltd	3.50
96	Northern Electric	11.83
97	McColl-Frontenac Oil Co. Ltd	153.00
98	T. McAvity Sons Ltd	304.20
99	R. O. Morris Motors Ltd	4.03
100	Limoges & Frères	298.93
101	Thos. Lawson & Sons Ltd	929.74
102	Kelly & Leduc	70.00
103	Instruments Ltd	31.44
104	A. Chatelain (Note de crédit)	\$3.80

SALAIRE: PAIES Nos. 31-32-33-34-35 (décembre 1946)

Neige	\$10,298.24
Egouts	1,178.33

Rue pavées	456.00
Vacances	275.84
Rues	\$144.30
Règl. 424	1,870.92
Règl. proj.	437.18
Maladie	80.40

PAIES Nos. 36-37-38-39 (janvier 1947)

Egoûts	\$580.74
Rues pavées	259.40
Règl. 445	18.75
Règl. 444	425.42
Neige	17,268.37
Vacances	56.56
Maladie	215.00
Règl. proj.	120.88

J. D. Joanisse, Président
F. E. St-Jean
J. Pilon
L. Labelle

J. A. Maurice
P. Marinier
A. Lavigne

7. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que le 2ième rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de L'Eau dûment assemblé en chambre, mardi le 28 janvier 1947 auquel assistaient: Monsieur l'échevin J. Pilon, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, P. Marinier, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

105	Nichols Chemical Co. Ltd	4,766.94
106	Yves Bernier	6.75
107	Jos. Pilon Ltée	12.00
108	Ont. Hughes-Owens Co. Ltd	1.50
109	Kelly & Leduc	6.16
110	Gatineau Power Co.	229.50
111	Alie Machine Shop	190.58
112	Nichols Chemical Co. Ltd (note de crédit)	340.00

SALAIRE: PAIES Nos. 31-32-33-34-35 (décembre 1946)

Réparation services	\$2,275.06
Bornes-fontaines	1,398.20
Tuyaux principaux	98.40
Dégelage	60.20
Service neufs	1,302.25
Chateau d'eau	465.42

Paies Nos. 36-37-38-39 (janvier 1947)

Réparations services	1,183.10
Bornes-fontaines	1,253.30
Tuyaux principaux	236.43
Dégelage	241.90
Services neufs	159.00
Chateau d'eau	876.92

J. Pilon, Président	L. Labelle
J. E. Bériault	P. Marinier
J. A. Maurice	J. W. Dussault
D. Joanisse	A. Lavigne

8. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin J.-E. Bériault:

Que le 2ième rapport du comité de l'eau, qui vient d'être lu, soit approuvé

Adopté.

2ième RAPPORT du COMITE de FEU, LUMIERE et ALARME
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 28 janvier 1947 auquel assistaient: Monsieur l'échevin J.-E. Bériault, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

113	Poste de service Rochon	\$15.40
114	Ottawa Paint Works	14.25
115	Ottawa Light Heat & Power	1.84
116	R. O. Morris Motors Ltd	22.03
117	Dépt. du feu	28.08
118	Ahearn & Soper Ltd	55.00

DEPARTEMENT DU FEU

119	M. Tomaro	595.08
120	Wrightville Service Station	33.05
121	Welch & Johnston Ltd	7.53
122	Thos. Robertson Ltd	8.32
123	Poste de service Rochon	62.55
124	C. H. Petch & Sons	12.42
125	Wm. T. Martin	180.84
126	R. O. Morris Motors Ltd	4.75
127	John Millen & Son Ltd	22.75
128	Keyes Supply Co. Ltd	4.70
129	Kelly & Leduc	31.71
130	Imperial Oil Ltd	91.50
131	Champlain Oil Products Ltd	90.00
132	J. Baillot & Fils Ltée	4.57
133	Alie Machine Shop	8.25

SALAIRE: PAIES Nos. 31-32-33-34-35 (décembre 1946)

Lumière et Alarme \$123.00

PAIES Nos. 36-37-38-39 (janvier 1947)

Lumière et Alarme \$74.80

J.-E. Bériault, Président L. Labelle

J. Pilon D. Joanisse

J. A. Maurice P. Marinier

J. W. Dussault A. Lavigne

9. Proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin
J. A. Maurice:

Que le 2ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme,
qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT du COMITE de PARCS et MARCHE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Parcs et Marché dûment assemblé en chambre,
mardi le 28 janvier 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin
A. Morin, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et
les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, J. Pilon,
P. Marinier, J. E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean,
H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour
paiement.

134 J. Sarrazin (marché) \$5.00

135 Kelly & Leduc " 4.85

136 Boucher Frères " 33.50

SALAIRE: PAIES Nos. 31-32-33-34-35 (décembre 1946)

Parcs & H-de-Ville \$93.60

Paies Nos. 36-37-38-39 (janvier 1947)

Parcs et H-de-Ville \$14.40

J. A. Morin, Président
F. E. St-Jean
J. D. Joanisse
P. Marinier

J. A. Maurice
L. Labelle
J. W. Dussault
A. Lavigne

10. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le 2ième rapport du comité de Parcs et Marché, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J. W. Dussault, secondé par l'échevin L. Emond:

Pour faire suite à la recommandation du comité de circulation, en date du 15 janvier dernier, ce conseil prie le conseil municipal de la Cité d'Ottawa de bien vouloir lui accorder l'opportunité d'entendre ses suggestions au sujet du terminus des autobus de Hull dans la Cité d'Ottawa.

Ce conseil serait heureux de rencontrer, à une date qui conviendrait aux intéressés, le conseil de la Cité d'Ottawa, pour étudier conjointement ce problème.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer la somme de \$1,689.08 à la Compagnie de Construction et de Pavage Ltée en acompte pour les travaux exécutés à la bâtisse du marché, suivant le rapport du Gérant et Ingénieur en chef de la Cité, en date du 31 janvier 1947. Cette dépense étant chargé au règlement numéro 444.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que la soumission de la Caisse Populaire Notre-Dame de Hull à 100.68 pour l'achat de \$55,000.00 d'obligations du règlement numéro 444 soit acceptée. Que le chèque de l'autre soumissionnaire soit

retourné.

Le taux des intérêts annuels étant fixé à 3%.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que les aviseurs légaux de la Cité soient autorisés de porter devant la cour Suprême du Canada la cause de Mme Rose Emma Derouin.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que les Aviseurs Légaux de la Cité soient priés d'aviser ce conseil des moyens à sa disposition pour obliger la compagnie Canada Cement à remédier à la nuisance causée par la poussière émanant de ses usines.

Copie de cette résolution et de la correspondance sera envoyée au Directeur de l'Unité Sanitaire de Hull.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Que l'échevin J. Pilon soit nommé le représentant de la Cité de Hull au comité "The Greater Ottawa Smoke Nuisance Committee.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin W. Dussault:

Que l'ingénieur en chef de la Cité soit autorisé de faire les dépenses suivantes durant le mois de février 1947:— police \$1,000.00; hôtel-de-ville \$250.00; barrières \$35.00; chateau d'eau \$375.00; dégelage \$150.00.

Ces dépenses sont chargées à même les appropriations pour l'année 1946-47.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin L. Labelle:

Que ce conseil accorde son consentement à la compagnie de téléphone Bell de faire l'installation d'un poteau sur le côté sud de la rue Desjardins, à l'est de la rue Lois, conformément à sa lettre en date du 29 janvier 1947, et à la recommandation du gérant et ingénieur en chef, en date du 31 janvier 1947. L'ingénieur de la Cité est chargé de faire la surveillance de ces travaux pour le compte de la Cité.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin J. A. Maurice:

Que les rapports du gérant et ingénieur en chef, datés du 31 janvier 1947, relativement aux réclamations de monsieur Thomas Amyot et Alphonse Lacroix, soient référés aux aviseurs légaux de la cité.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin J. W. Dussault, secondé par l'échevin J. Pilon:

Conformément à la recommandation du gérant et ingénieur en chef, en date du 1er février, ce conseil accorde son consentement à ce que la compagnie Ottawa Light Heat and Power pose un poteau sur la rue Cartier, à l'est de la rue St-Florent.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le Trésorier soit autorisé de payer les comptes du percepteur du Revenu de la province pour les licences de camions et les permis de chauffeurs pour l'année 1947.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin J. D. Joanisse:

Que le Gérant de la Cité soit autorisé de faire les démarches

nécessaires auprès de la Commission municipale de Québec, pour obtenir l'autorisation d'emprunter temporairement un montant de \$8,900 conformément à la recommandation contenue dans son rapport au conseil, en date du 23 janvier 1947.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin J. W. Dussault, secondé par l'échevin J. D. Joanisse:

Conformément à la recommandation faite dans son rapport du 16 janvier 1947, le gérant et ingénieur en chef de la Cité, est autorisé à faire entretenir un chemin d'hiver à l'endroit appelé "La Gappe".

Le trésorier de la Cité est autorisé de payer la somme de \$50.00 à monsieur Albert Pilon, sur recommandation du Gérant et Ingénieur en chef de la Cité.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin J. D. Joanisse:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé à faire le transport du stock et de l'outillage provenant du magasin de la corporation et de la papeterie par le bureau de l'ingénieur tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 28 janvier 1947.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin J. D. Joanisse:

Conformément à la recommandation du gérant de la Cité, en date du 31 janvier 1947, la lettre de la compagnie British American Oil, en date du 20 janvier 1947, demandant un permis pour la construction d'un poste d'essence sur la rue Reboul, est référée au comité des règlements de construction, pour étude et recommandation.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le Gérant de la Cité soit chargé de demander des soumissions pour l'achat d'une voiture-automobile, qui sera mise à la disposition du directeur du service des incendies.

Adopté.

27. Considérant que le premier avril 1946 ce conseil nommait un comité spécial chargé de faire l'étude de la rédistribution des quartiers et de la rémunération aux membres du conseil municipal;

Considérant que ce comité spécial a commencé son travail d'étude au cours de l'année écoulée et n'a pu le terminer avant la fin du terme d'office du conseil précédent;

Considérant qu'il est opportun de continuer l'étude déjà entreprise par ce comité spécial

Il est proposé par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Qu'un comité composé de Son Honneur le Maire et des échevins A. Lavigne, E. Laramée, J. Pilon, J. D. Joanisse, A. Desjardins et du proposeur et secondeur, soit chargé de continuer le travail d'étude de la rédistribution des quartiers et de la rémunération à accorder aux membres du Conseil. Ce comité spécial fera rapport au conseil. Le président de ce comité sera l'échevin P. Marinier.

Proposé en amendement par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin L. Emond:

Que la question de la rédistribution des quartiers et de la rémunération aux membres du conseil soit référée à un comité général de ce conseil.

Pour l'amendement les échevins:—Labelle, Laramée, Emond, Morin, Gauthier, Dussault (6)

Contre les échevins:—Lavigne, Pilon, Marinier, Bériault, Joanisse, Maurice, St-Jean (7)

L'amendement est défait et la motion principale remportée sur la même division.

Messieurs les échevins Morin et Emond donnent avis de reconsidération.

28. Considérant que le 3 mai 1924, devant Me. F. A. Labelle notaire, la Cité de Hull et The Ottawa Electric Railway Company ont passé un contrat relativement au prolongement des voies de la dite compagnie jusque dans la Cité;

Considérant que ce conseil accordait certains priviléges à The Ottawa Electric Railway Company, entr'autres celui de construire une boucle de voie ferrée sur la rue Dupont et sur la partie de terrain appartenant à la Cité, décrite comme étant le coin sud-est du parc Eddy (aujourd'hui parc Montcalm);

Considérant que le terme du dit contrat était pour une période de quinze ans à compter du 1er juin 1924;

Considérant que ce contrat est expiré et que la compagnie n'a aucune entente avec la Cité pour l'exploitation de son réseau dans notre Cité,

Il est proposé par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin A. Maurice:

Qu'un comité composé de Son Honneur le Maire, du proposeur et du secondeur, des échevins Joannis, Labelle, Dussault, Gauthier, soit chargé de faire une étude de toutes questions relative au transport des passagers dans la Cité de Hull par la compagnie Ottawa Electric Railway Co.

Ce comité fera rapport au conseil.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le taux des intérêts soit fixé à 3% pour l'émission d'obligations au montant de \$29,000.00, autorisé par le règlement numéro 445.

Adopté.

30. ATTENDU que le conseil de la Cité a, le 26ième jour d'avril 1927, adopté un règlement d'emprunt au montant de \$145,000.00, numéro 258 des règlements de la Cité, pour la construction d'égoûts, lequel a été approuvé par les électeurs et par le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil;

ATTENDU que dans le dit règlement d'emprunt l'échéance des débentures émises était pour une période de quarante ans à compter du 1er mai 1928;

ATTENDU qu'après la passation dudit règlement et suivant les dispositions du chapitre 217, Statuts Refondus de Québec 1941 (ci-devant chapitre 111 des Statuts Refondus de Québec 1925 et de la loi 22, George V, chapitre 55) le conseil de la Cité a passé une résolution demandant au Lieutenant-Gouverneur-en-conseil à émettre des débentures à un terme plus court que celui fixé par le règlement, savoir: vingt ans, et que le Lieutenant-Gouverneur, sur recommandation de l'honorable Ministre des affaires municipales a, par arrêté-en-conseil, autorisé l'émission des débentures pour une période plus courte que celle fixée par le règlement, savoir: vingt ans;

ATTENDU que le capital desdites débentures et les intérêts sur celui ont été payés régulièrement depuis la passation dudit règlement, et qu'il reste dû une balance de \$105,500.00;

ATTENDU que le conseil doit faire un nouvel emprunt pour la balance du terme autorisé par le dit emprunt,

Il est proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que la Cité de Hull est, par la présente résolution, autorisée à effectuer un emprunt au montant de \$105,500.00 au moyen d'obligations, afin de pourvoir au paiement de la balance du capital de \$145,000.00 prévu par le règlement numéro 258 des règlements de la Cité;

Que le dit emprunt soit daté du 1er mai 1947, et remboursable suivant le tableau ci-après:

Date de l'échéance du capital	Date de l'échéance du capital
1er mai 1948 \$3,000.00	1er mai 1958 \$5,000.00
1949 3,500.00	1959 5,500.00
1950 3,500.00	1960 6,000.00
1951 3,500.00	1961 6,000.00
1952 4,000.00	1962 6,500.00
1953 4,000.00	1963 6,500.00
1954 4,000.00	1964 7,000.00
1955 4,500.00	1965 7,500.00
1956 4,500.00	1966 8,000.00
1957 5,000.00	1967 8,000.00
Total \$105,500.00	

Le règlement numéro 258 est par les présentes modifié en réduisant le taux d'intérêt à trois pour cent (3%) l'an, payable semi-annuellement les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Le dit règlement numéro 258 est par les présentes aussi modifié en y ajoutant la clause suivante:—

“La Cité se réserve le droit de racheter par anticipation, “au pair, à toutes échéance d'intérêt, les obligations émises “sous l'autorité du présent règlement. Un avis de tel rachat “sera publié une fois dans la Gazette Officielle de Québec “pas moins de trente, ni plus de soixante jours avant la “date du rachat et sera affiché ou publié en la manière “prescrite pour les avis publics de la Cité. Le même avis “sera, dans le même délai, déposé à la poste, sous pli “recommandé, à la dernière adresse connue de tout détenteur “d'une obligation immatriculée dont le rachat est “ordonné. Toute obligation ainsi rachetable cessera de porter intérêt à compter de la date mentionnée à l'avis prévu “ci-dessus (S.R.Q. 1941, ch. 212).”

La présente résolution aura force et effet après avoir été soumise à la Commission municipale de Québec et au Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil.

Adopté.

31. ATTENDU que le conseil de la Cité a, le 26ième jour d'avril 1927, adopté un règlement d'emprunt au montant de \$65,000.00, numéro 262 des règlements de la Cité, pour la construction d'aqueduc, lequel a été approuvé par les électeurs et par le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil;

ATTENDU que dans le dit règlement d'emprunt l'échéance des débentures émises était pour une période de quarante ans à compter du 1er mai 1928;

ATTENDU qu'après la passation dudit règlement et suivant les dispositions du chapitre 217, Statuts Refondus de Québec 1941 (ci-devant chapitre III des Statuts Refondus de Québec 1925 et de la loi 22, George V. chapitre 55) le conseil de la cité a passé une résolution demandant au Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil à émettre des débentures à un terme plus court que celui fixé par le règlement, savoir: vingt ans, et que le Lieutenant-Gouverneur, sur recommandation de l'honorable Ministre des Affaires municipales a, par arrêté-en-conseil, autorisé l'émission des débentures pour une période plus courte que celle fixée par le règlement, savoir: vingt ans;

ATTENDU que le capital des dites débentures et les intérêts sur icelui ont été payés régulièrement depuis la passation du dit règlement, et qu'il reste dû sur le capital des dites obligations ou débentures une somme de \$46,000.00;

ATTENDU que le conseil doit faire un nouvel emprunt pour la balance du terme autorisé par le dit emprunt;

Il est proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que la Cité de Hull est, par la présente résolution, autorisée à effectuer un emprunt au montant de \$46,000.00 au moyen d'obligations, afin de pourvoir au paiement de la balance du capital de \$65,000.00 prévu par le règlement numéro 262 des règlements de la Cité;

Que le dit emprunt soit daté du 1er mai 1947, et remboursable suivant le tableau ci-après:

Date de l'échéance du capital		Date de l'échéance du capital	
1er mai 1948	\$1,500.00	1er mai 1958	\$2,500.00
1949	1,500.00	1959	2,500.00
1950	1,500.00	1960	2,500.00
1951	1,500.00	1961	2,500.00
1952	1,500.00	1962	3,000.00
1953	2,000.00	1963	3,000.00
1954	2,000.00	1964	3,000.00
1955	2,000.00	1965	3,000.00
1956	2,000.00	1966	3,000.00
1957	2,000.00	1967	3,500.00
Total \$46,000.00			

Le règlement numéro 262 est par les présentes modifié en réduisant le taux d'intérêt à trois pour cent (3%) l'an, payable semi-annuellement 1er mai et 1er novembre de chaque année;

Le dit règlement numéro 262 est par les présentes aussi modifié en y ajoutant la clause suivante:—

“La Cité se réserve le droit de racheter par anticipation, “au pair, à toute échéance d'intérêt, les obligations émises “sous l'autorité du présent règlement. Un avis de tel rachat sera publié une fois dans la Gazette Officielle de Québec pas moins de trente, ni plus de soixante jours “avant la date du rachat et sera affiché ou publié en la “manière prescrite pour les avis publics de la Cité. Le “même avis sera, dans le même délai, déposé à la poste, “sous pli recommandé, à la dernière adresse connue de tout “détenteur d'une obligation immatriculée dont le rachat “est ordonné. Toute obligation ainsi rachetable cessera “de porter intérêt à compter de la date mentionnée à l'avis “prévu ci-dessus (S.R.Q.1941, ch. 212.)”

La présente résolution aura force et effet après avoir été soumise à la Commission municipale de Québec et au Lieutenant-Gouverneur-en-conseil.

Adopté.

32. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de faire imprimer des obligations au montant de \$105,500.00 en renouvellement de la balance due par le règlement numéro 258 et au montant de \$46,000.00 en renouvellement de la balance due par le règlement numéro 262; le Trésorier est autorisé à se rendre à Québec, avec le Greffier de la Cité, pour la signature du certificat de légalité requis par la loi, et ce, après entente avec le sous-ministre des affaires municipales; le Greffier de la Cité est autorisé à demander, conformément à la loi, des soumissions pour la vente de ces obligations.

Adopté.

33. Proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le permis demandé par F. O. Fournier, 30 rue Dupont, pour opérer son restaurant durant toute la nuit lui soit accordé.

Du consentement du proposeur et du secondeur cette résolution est laissé sur la table.

34. Proposé par l'échevin J. W. Dussault, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le nom de l'échevin L. Emond soit ajouté aux membres de la commission municipale de la circulation et du transport urbain.

Adopté.

Hull, le 28 janvier 1947.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$75.00 soit employé pour faire faire l'installation d'une lampe de rue au coin de la rue Tétreau et Coallier. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "imprévus"

(signé) LEO LABELLE
échevin.

Je, soussigné, trésorier de la Cité de Hull, certifie qu'il n'y a pas de fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) JOS. RAYMOND
Trésorier.

35. Proposé par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que ce conseil ajourne au 10 février courant.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC } CITE DE HULL
District de Hull }

No. 5

SEANCE DU 10 FEVRIER 1947

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue le 10 février 1947, au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel-de-ville de la dite Cité, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire-Suppléant, monsieur Alexis Maurice, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J. E. Bériault, D. Joanisse, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire-Suppléant.

1. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin L. Emond:

Que la résolution numéro 27 de l'assemblée du 3 février 1947 soit reconsidérée.

Pour: les échevins Labelle, Laramée, Emond, Morin, Gauthier, Desjardins, Dussault (7)

Contre: les échevins Lavigne, Pilon, Marinier, Bériault, Joanisse, Maurice, St-Jean (7)

Le vote étant partagé également Son Honneur le Maire-Suppléant vote contre la résolution et déclare la résolution numéro 27 de l'assemblée du 3 février 1947 adoptée.

2. Proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que Son Honneur le Maire-Suppléant et le Greffier soient autorisés à signer, au nom de la Cité de Hull, les baux avec les

personnes ci-dessous nommées, et ce conformément à la recommandation du comité des bâtisses de la Cité, savoir:

Léo Gratton, patinoire à roulette au parc Moussette, pour l'année 1947, loyer annuel \$1,200.00;

Harry Kelly, jeu de balles au parc Moussette, pour l'année 1947, loyer annuel \$200.00.

Arthur Meilleur, restaurant au parc Moussette pour l'année 1947, loyer annuel \$200.00

Les autres termes et conditions étant les mêmes que mentionnés dans les baux signés pour l'année 1946.

Monsieur l'échevin Laramée demande le vote sur cette résolution.

En faveur de la motion, les échevins Labelle, Lavigne, Emond, Morin, Pilon, Marinier, Bériault, Joanisse, Maurice, St-Jean, Gauthier, Desjardins et Dussault (13)

Contre, l'échevin Laramée.

Le Maire-Suppléant déclare la motion remportée.

3. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin A. Morin :

Que le président du comité des Finances et le Gérant de la Cité soient nommés au comité paritaire des associations des employés municipaux, des employés de la police, des employés du département du feu et des employés de la Cité respectivement.

Proposé en amendement par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin A. Lavigne:

Que le Président du comité respectif avec le Gérant fassent partie des comités paritaires institués en vertu des diverses conventions collectives signées par la Cité avec ses employés.

Pour l'amendement: les échevins Labelle, Lavigne, Emond, Marinier, Bériault, Joanisse, Maurice, Desjardins, Dussault (9)

Contre: les échevins Laramée, Morin, Pilon, St-Jean, Gauthier (5)

Le Maire-Suppléant déclare l'amendement remporté et la motion principale défaite sur la même division.

4. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin P. Marinier:

Suivant la recommandation des aviseurs légaux de la cité, en date du 5 février 1947, que le Trésorier soit autorisé de payer la somme de \$235.00 en règlement final de la réclamation de Mme Bélanger.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le Maire et le président du comité des Finances soient délégués par ce conseil pour accompagner le Trésorier et le Greffier de la Cité lorsqu'ils se rendront à Québec pour la signature des obligations de la Cité émises sous l'autorité du règlement numéro 444. Le Trésorier est autorisé à payer les frais de voyage du président du comité des finances et du Maire.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin J. Edmond Bériault, secondé par l'échevin Lionel Emond:

Que l'ouverture des soumissions relativement à des voitures automobiles ne soit tenue qu'après l'adoption du budget 1947-1948.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin Bériault, secondé à l'unanimité:

Que les membres de ce conseil sont peinés d'apprendre la maladie de Son Honneur le Maire et lui exprime le voeux d'un prompt rétablissement.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin L. Emond:

Que ce conseil ajourne au 24 février 1947.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC } CITE DE HULL
District de Hull }

No. 6

SEANCE DU 24 FEVRIER 1947

A une assemblée régulière ajournée du Conseil de la Cité de Hull, tenue le 24 février 1947, au lieu ordinaire des séances du dit Conseil à l'Hôtel de Ville de la dite Cité, à laquelle sont présents :

Son Honneur le Maire-Suppléant, monsieur Alexis Maurice, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, J. E. Bériault, D. Joanisse, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault, formant quorum du dit Conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire-Suppléant.

1. Proposé par l'échevin J.D. Joanisse, secondé unanimement:

Que ce Conseil apprend avec regret le décès du Révérend Père Léopold Gratton, O.M.I., ancien aumônier des Syndicats Catholiques Nationaux et ancien vicaire de la paroisse Notre-Dame de Grâce et offre aux Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée ses condoléances les plus sincères.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin Henri Gauthier, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que les aviseurs légaux soient autorisés d'aviser les Syndics de la Hull Iron and Steel Foundries Ltd. de ne pas démolir ou détériorer d'aucune façon que ce soit les bâtisses de la dite compagnie.

Que l'inspecteur des bâtisses de la Cité refuse tout permis de démolition aux dits syndics et qu'il soit autorisé de surveiller l'état des bâtisses de cette compagnie.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin Henri Gauthier, secondé par l'échevin A. Lavigne:

Que le Greffier de la Cité soit autorisé d'aviser madame H. Leblond que la Cité n'a aucune responsabilité et qu'elle ne peut faire droit à sa réclamation, le tout suivant le rapport des aviseurs légaux de la Cité.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Le Greffier de la Cité est chargé d'aviser le procureur de Mme Raoul Cousineau, Mtre Alexandre Taché, que la Cité n'est pas responsable relativement à cette réclamation et que la compagnie du Transport Urbain de Hull soit informée de cette réclamation.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin J. D. Joanisse:

La Cité de Hull refuse de reconnaître aucune responsabilité relativement à la réclamation de M. Thomas Amyot et le Greffier de la Cité est autorisé d'aviser ce dernier de cette décision, conformément au rapport des aviseurs légaux de la Cité, en date du 11 février 1947.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Le Greffier de la Cité est autorisé d'aviser le procureur de M. Alphonse Lacroix, que la Cité n'a aucune responsabilité concernant sa réclamation. Qu'une copie du rapport des aviseurs légaux soit référée à l'ingénieur en chef de la Cité, pour son information.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin Léo Labelle:

Faisant suite au rapport des aviseurs légaux en date du 11 février courant, le Greffier de la Cité est chargé d'aviser le réclamant, M. Léo Cloutier, que la Cité de Hull refuse de reconnaître aucune responsabilité à la suite de cet accident. Que la Compagnie de Transport Urbain soit informée de cette réclamation.

Adopté.

M. l'échevin Marinier prend son siège.

8. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean :

Que la demande de M. Lionel Gratton soit référée à un comité de ce Conseil composé du président des Affaires Litigieuses, des échevins J. A. Maurice et J. D. Joanisse, du Gérant de la Cité, dans le but d'en venir à une entente avec le dit Lionel Gratton, sans préjudice aux droits de la Cité et que le rapport soit fait au Conseil.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin J. A. Morin :

Que l'Ingénieur de la Cité soit chargé de fournir aux aviseurs légaux les informations supplémentaires demandées relativement à la réclamation Paul St-Arnaud.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. D. Joanisse :

Que le rapport du Gérant de la Cité, en date du 14 février 1947, concernant la demande de la compagnie Shell Oil Co. of Canada, soit référé au comité des bâties, pour étude et rapport au Conseil.

Adopté.

11 Proposé par l'échevin Jules Pilon, secondé par l'échevin J. A. Morin :

Que le rapport du comité des règlements de construction, en date du 12 février 1947, soit approuvé, et que l'inspecteur des bâtiments soit autorisé à tolérer temporairement d'ici au 31 décembre 1947, l'opération de ces différents commerces, à l'exception de la demande de la compagnie British American Oil, que le Greffier de la Cité devra soumettre au Service de l'Aménagement de la Capitale Nationale pour suggestion.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que la demande des Syndics des écoles protestantes, en date du 15 février 1947, soit référée à l'Oeuvre des Terrains de Jeux et que le Greffier soit autorisé d'aviser M. Norman Todd de cette décision.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que ce Conseil est heureux de mettre à la disposition du Cercle Jeanne Leber de Hull, la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, pour la tenue d'une exposition d'artisanat, les 9, 10 et 11 mai prochain.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de créditer l'appropriation "imprévus" au montant de \$27,929.71 et débiter le règlement numéro 445 du même montant, le tout conformément à la recommandation du gérant de la Cité dans son rapport à ce Conseil en date du 14 février 1947.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin Léo L. Labelle, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que la demande de la compagnie Majestic Leather Goods Manufacturing Co. soit référée au Comité des bâtisses, pour étude et rapport à ce Conseil, le tout suivant la recommandation du gérant, en date du 14 février 1947.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à lancer une proclamation invitant tous les citoyens de la Cité de Hull, à avancer leurs horloges, cadrans et montres d'une heure à partir de 12.01 a.m. le dimanche 27 avril 1947, et les reculer à l'heure normale à partir 12.01 p.m. le dimanche 28 septembre 1947.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le Conseil prie monsieur J. D. Joanisse de bien vouloir accepter ses voeux de bonheur et longue vie à l'occasion de son 51ième anniversaire de naissance.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que les réclamations de Mme Julia Larabie (9648) Rhéa Lévesque (9650) et Ferdinand Crites (9651) soient référées à l'ingénieur en chef de la Cité, pour rapport au Conseil.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin L. Emond:

Que la résolution no. 14 de l'assemblée du 3 février 1947, soit rescindée.

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer à madame Rose-Emma Derouin, la somme de \$2,294.00, les frais de Me. Harold Maloney au montant de \$318.00 et aux aviseurs légaux, la somme de

\$273.00 avec intérêt, le tout formant un total de \$3,082.90 et suivant un jugement de la Cour d'appel.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que ce Conseil offre, ses félicitations et voeux de longue vie à l'échevin J. Pilon à l'occasion de son 46ième anniversaire de naissance, le mercredi 26 février prochain.

Adopté.

L'échevin F. E. St-Jean dissident.

21. Proposé par l'échevin H. Gauthier ,secondé par l'échevin L. Emond:

Que la réclamation de M. Léo Grégoire, soit référée à un comité composé du président du comité des affaires litigieuses, des échevins A. Desjardins et W. Dussault, du Gérant de la Cité, pour étude et rapport au Conseil.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Qu'un montant de \$275.00 soit transporté du département de l'aqueduc au Comité de Publicité, pour octroi aux cercle des Instituteurs et Institutrices de la Ville de Hull ainsi que pour les Clercs St-Viateur de Ste Bernadette et l'Union des faiseurs de papier et aussi pour les chambres de Commerce des jeunes.

L'échevin F. E. St-Jean demande le vote.

Pour: les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J. E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice (9)

Contre: les échevins L. Emond, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins, W. Dussault (5)

Le Maire suppléant déclare la résolution remportée.

23. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que la demande de M. Georges Lefebvre soit référée à l'Ingénieur en Chef de la Cité, pour rapport et estimation du coût du travail.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin P. Marinier:

Que la lettre de la Commission des Chemins de Fer du Canada relativement à la demande de la Compagnie du Pacifique Canadien re traverses à niveau du Chemin d'Aylmer, soit référée aux aviseurs légaux, afin d'aviser la Cité des procédures à prendre pour protéger les intérêts de la Cité dans ce cas.

Adopté.

Hull, le 24 février 1947

Je soussigné, donne avis de motion que je proposerai un règlement pour amender le règlement numéro 409 favorisant par une commutation de taxes la construction d'habitations.

(signé) ARTHUR LAVIGNE
échevin.

Hull, le 24 février 1947.

Je soussigné, donne avis de motion que je proposerai à la prochaine assemblée une résolution pour accorder et souscrire:

1o. un montant de \$10.00 à l'Association des Instituteurs et Institutrices catholiques de Hull, pour une annonce dans son programme souvenir.

2o. un octroi de \$100.00 à Ottawa, Hull and Gatineau District Council of Paper Mill Unions, à l'occasion de son Congrès qui sera tenu à Hull, en mars prochain;

3o. une souscription de \$65.00 dans l'annuaire publié par la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la Province de Québec;

40. un montant de \$100.00 re célébration du centenaire de l'arrivée des Clercs de St-Viateur au Canada;

Les fonds devant être pris à même les appropriations "publicité".

(Signé) D. JOANISSE
échevin

Je soussigné certifie qu'il n'y a pas de fonds disponibles dans les appropriations de 1946-47 pour ces montants.

(Signé) JOS. RAYMOND
Trésorier de la Cité.

Hull, ce 27 février 1947.

Ajournement Sine Die.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC }
District de Hull }
CITE DE HULL

No. 7

SEANCE DU 3 MARS 1947

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil, à l'hôtel-de-ville de la dite Cité de Hull, lundi le 3 mars 1947, à huit heures de l'après-midi, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire-Suppléant, monsieur l'échevin Alexis Maurice, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, E. Bériault, D. Joanisse, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault formant quorum du dit conseil sous la présidence de son honneur le Maire-Suppléant.

1. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs moins celles de:—Commission des Transports du Canada; Honoré D'Amour; Raymond Morin; La compagnie de Transport Urbain; Pères Oblats de M.I.; A. Guertin:

Adopté.

3ième RAPPORT du COMITE des AFFAIRES LITIGIEUSES
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 25 février, 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire-suppléant J. A. Maurice, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1. Le Comité prend connaissance d'une lettre reçue de monsieur Philippe A. Robillard relativement à sa réclamation en dommages.

2. Les Aviseurs Légaux de la Cité sont autorisé de régler l'affaire Ernest Dagenais à la condition que ce dernier paie à la Cité la somme de \$300.00.

3. **Réclamation Léopold Monfils:**—un comité, composé du Président du comité des Affaires litigieuses et des échevins du quartier Montcalm, est chargé d'entrevoir le réclamant et faire rapport au conseil.

4. **Réclamation Mlle Rhéa Levesque:**—cette réclamation est référée aux Aviseurs Légaux de la Cité pour étude et rapport au conseil.

5. **Réclamation Mme Julia Larabie:**— cette réclamation est référée aux Aviseurs Légaux de la Cité pour étude et rapport au conseil.

H. Gauthier, Président

J. E. Bériault

F. E. St-Jean

J. D. Joanisse

J. W. Dussault

A. Lavigne

2. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le 3ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 25 février, 1947 auquel assistaient: Monsieur l'échevin E. Laramee, Président, Son Honneur le Maire-suppléant J. A. Maurice,

et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Roy Typewriter Service	(évaluateur)	\$17.50
2	Municipal Finance Officers' Association	(trésorier)	20.00
3	J. B. Deschamps (règl. 444)		237.21
4	J. M. Hill	(ré-évaluation)	4.00
5	Office Specialty Mfg Co.	(papeterie)	61
6	Burroughs Adding Machine of Can. Ltd	"	9.15
7	Imprimerie Gauvin	"	195.63
8	Succession J. Patry	"	55.25
9	L'Opinion Limitée	(règ. 445)	18.20
10	Librairie Y. Montpetit	(papeterie)	5.70
11	Léon Couture, régistrateur,	(règ. 444)	4.45
12	Office Specialty Mfg Co.	(papeterie)	19.32
13	Association des Instituteurs et Institutrices Catholiques de Hull	(publicité)	10.00
14	J. M. Hill	(papeterie)	9.00
15	H. Lafleur	(bureau du greffier)	1.02
16	P. A. Larocque	(papeterie)	15.76
17	Jos. Fex (bureau du trésorier)		25.00
18	Le Droit		31.50
19	Geo. E. Courville	(assurances)	51.75
20.	Office appliances Limited	(ré-évaluation)	42.00
21	J. Pilon Limitée	(Hôtel-de-ville)	10.75
22	Soublière-Lepage Ltée	(Hotel-de-ville)	42.75
23	S. S. Holden Limited	"	14.26
24	Dominion Manufacturers Limited	"	89.00
25	A Chatelain	"	10.20
26	Canadian Fairbanks-Morse Co. Ltd	"	21.38

27	Blue Bird Dust Products	"	9.00
28	J. Bernard Clairoux (Bureau de revision)	"	98.00
			\$1068.39

Que le rapport du Greffier de la Cité, en date du 25 février, 1947, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le rapport numéro deux (2) de l'Evaluateur de la Cité, concernant certains changements dans les rôles d'évaluation de la Cité soit approuvé.

J. Pilon
F. E. St-Jean
P. Marinier

J. E. Bériault
A. Lavigne
J. D. Joanisse

BUREAU DU GREFFIER
de la Cité de Hull

Hull, le 25 février 1947.

Monsieur le Maire

Messieurs les échevins

Messieurs,

Veuillez autoriser le Trésorier de la Cité de Hull de créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$215.04 et débiter les départements suivants:—

Trésorier	\$14.35
Greffier	95.91
Ingénieur	43.90
Police	15.41
Ré-évaluation	0.38
Feu	3.00
Bureau de Revision	10.66
Maire	13.23
Règl. 445	18.20

Bien à vous

le Greffier,
H. LEON LEBLANC

HULL, P.Q.
RAPPORT No. 2

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutations pour le mois de février 1947.

(Pour rôles d'évaluation 1946-47)

QUARTIER 1 (Val-Tétreau)

1164 Substituer Irénée Vachon comme propriétaire et Albert Beaudry comme occupant, à 34 Eddy.

775-776-777 Substituer Jean Boucher à Josaphat Pharand.

851 Substituer Napoléon Lafontaine (147½ Papineau), à Dame Léo Lafontaine, pour lot 255-158 rue Scott.

852 Substituer Léo Lafontaine (323 Bocage, St-Jérôme, P.Q.) à Dame Léo Lafontaine pour lot 255-159 rue Scott.

1606D, 1606F Substituer J. C. Gendreau (95 Victoria) à Hervé Lepage, pour les lots 282, non-officiels 4 et 5.

1714 Incrire Ernest Laflamme avec Mme Ernest Laflamme comme propriétaire à 75c Blvd. St-Joseph.

1546 Substituer Aldège Leblanc à Yvon Renaud pour le lot 254-26 rue Delorimier.

152 Retrancher subdivision 10-10, laissant seuls, 10-8 et 10-9, 72' de frontage rue St-François et substituer \$600.00 à \$800.00 d'évaluation pour 1946-47 seulement.

221 Substituer 33' de frontage rue Provost et \$125.00 d'évaluation à \$250.00. Emile Parizeau propriétaire, et ½ service d'eau.

221A Incrire William Godreau pour Partie 336, Partie 338, 33' rue Provost et 99' rue Coallier, \$125.00 d'évaluation et ½ service d'eau.

QUARTIER 1A (Wrightville)

2800-2801 Substituer Arthur Bertrand (247 Laurier, Apt. 1) à Dame René Dupuis, pour lots 246-8 et 9, rue Dumas.

4462 Inscrire 2 services d'eau depuis septembre 1946 seulement à 4 rue Montmorency.

4545 Substituer Aimé Godin (99 St-Laurent) à Pierre Vanasse, pour 39 Labelle, et substituer cadastre officiel 247-624 à celui non-officiel 247-414-508.

3774 Substituer Léo Groulx à Eugène Chartrand, pour le lot 141-235.

4494 Substituer Caisse Populaire St-Joseph de Hull comme propriétaire et Gilbert Lortie comme occupant, à Paul Larose, pour 41 Montmorency.

2106A Retrancher cette entrée, maintenant inscrite au rôle 2106.

1954 Substituer Arthur Bellefeuille à Eusèbe Imbeau comme propriétaire à 81 Chauveau.

3486 Inscrire $\frac{1}{4}$ de service d'eau au lieu de $\frac{1}{2}$ service.

1952 Substituer Mme. J.-Eugène Séguin à Bolivar Hamel et al, pour 77 Chauveau.

3137 Substituer Georges Charron (315 Blvd. St-Joseph) à Lionel Garand, pour le lot 246-544 Bl. Montclair.

2177 Substituer Dame Marguerite Auger-Hébert et Roméo Hébert, à Lucien Auger, comme propriétaire à 41 McKenzie.

2257 Substituer Albert Chartrand à Jacques Chartrand, pour le lot 247-454 rue Amherst.

QUARTIER 2 (Montcalm)

5302B Inscrire Henri Jeannotte (32 Laval) pour lot 263; 33' de frontage rue Wellington, avec évaluation de \$925.00 pour terrain vacant et $\frac{1}{2}$ service d'eau. Taxes du 1er mai 1946.

5303 Substituer cadastre 261 à 263-261 et substituer \$925.00 pour terrain et \$3,700.00 pour bâtisses, un total de \$4,625.00 à \$1,850.00 pour terrain et \$3,700.00 pour bâtisses, un total de \$5,550.00, 33' de frontage rue Wellington.

5583 Substituer Lucien Séguin à M.-F. Maybury et Cyprien Séguin comme propriétaire à 40 Charlevoix.

5113 Substituer Alfred Larose à Succ. Alfred Larose, pour 193-195 St-Laurent, 44' de frontage rue St-Rédempteur et cadastre 93, Sud 39 Sud-Est 38.

5632 Substituer Alfred Larose, à Succ. Alfred Larose pour 184 St-Laurent, 55' de frontage rue St-Laurent et 90' rue St-Rédempteur; cadastre 93 Est-1.

5631 Charger 40' de frontage pour neige etc., à 188 St-Laurent et cadastre 93 Ouest 1 et Est 2.

5360 Retrancher cette entrée, les bâtisses ayant été transportées ailleurs.

5419 Ajouter bâtisses évaluées à \$400.00, formant avec terrain, un total de \$950.00 pour 42 Iberville maison ayant été transportée de 10 Taché.

5382 Ne charger que 27' de frontage pour le lot Est 163, avec évaluation de \$300.00 au lieu de \$375.00 pour 1946-47.

QUARTIER 3 (Lafontaine)

6013 Substituer B.-J. Déry à J.-L. Roussel comme propriétaire occupant à 135-141 rue Principale.

QUARTIER 3a (Frontenac)

7312 Substituer Paul-Emile Blondin à Ernest Brunette, pour le lot Est 12-23 rue Breboeuf.

7847 Substituer M. et Mme Eugène Larouche à Tharcille Cayen, comme propriétaire à 61 St-Etienne.

6880 Retrancher le nom de Dame Henri Desrosiers, laissant seul Emile Bertrand propriétaire à 153 Dupont.

7935 Substituer Mme Alexina Rainville à Mme Patrick Rochon pour la maison seulement, le terrain demeurant la propriété de la Compagnie Clerco Ltée.

QUARTIER 4 (Dollard)

8038 Substituer Alice Pelletier (18½ Langevin) à Maria et Albert Sabourin comme propriétaire à 18 Langevin.

8186 Substituer Maurice Roger (36½ Laval) à Albert Lafleche, comme propriétaire à 36 Laval.

8306 Substituer Aimé Séguin et Juliette Auger-Séguin, à Juliette Auger pour propriété à 29 Maisonneuve.

QUARTIER 5 (Laurier)

9084 Substituer Oscar Simard à Albert Légaré pour la ½ Nord 494, rue Kent.

9817 Substituer Arthur Lesage à Dame Octave Lavigne-Servant comme propriétaire à 317 Notre-Dame.

9129 Substituer Philippe Cayer à Charlotte Pharand comme propriétaire à 212 Kent.

9626A Incrire Léo Danis (291 Notre-Dame) pour la Partie Nord-89 \$550.00 d'évaluation pour terrain vacant, 46' de frontage rue Notre-Dame et ½ service d'eau.

9627 Substituer Wilfrid et Aldège Cayer pour la Partie Sud-89, à Léo Danis, et substituer \$2,250.00 pour terrain et \$800.00 pour bâtisses, un total de \$3,050.00, 169' de frontage rue Notre-Dame.

9181 Substituer Caisse Populaire Notre-Dame comme propriétaire et François Charron (98 Dollard) comme occupant à 109 Dollard, et retrancher Scott Estate et Arthur Tremblay.

9066A Incrire Hervé Laurin pour le Sud 422, évaluation de \$300.00, 33' de frontage et ½ service d'eau.

9066 Substituer Nord 425 à Sud 422 et Nord 425, pour 173 Kent \$325.00 d'évaluation au lieu de \$625.00, formant avec bâtisses, un total de \$1,525.00 au lieu de \$1,825.00 et 36' de frontage.

9146 Substituer Hormidas Cayer à Laurier Scott, comme propriétaire à 185 Dollard.

Respectueusement soumis,

J. EDGAR BEDARD,
Evaluateur.

3. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le 3ième rapport du comité des Finances soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes au montant total de \$1,068.39, suivant liste au dit rapport.

Adopté.

3ième RAPPORT du COMITE de FEU, LUMIERE et ALARME
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 25 février, 1947 auquel assistaient: Monsieur l'échevin J. E. Bériault, Président, Son Honneur le Maire-suppléant J. A. Maurice, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

29	Ottawa Light, Heat & Power Co.	\$1.60
30	Northern Electric Co. Ltd.	191.31
31	R.O. Morris Motors Limited	10.62
32	Marchand Electrical Co. Ltd	4.20
33	Canadian Line Materials Ltd	9.80
34	Dr. G. Brisson	10.00
35	Uniform Cap. Mfg Co.	6.48
36	Cordonnerie Ricard	1.50
37	C. H. Petch & Sons Ltd	1.00
38	J. Pilon Ltée	5.25
39	The Ottawa Citizen	9.00
40	R. O. Morris Motors Ltd	5.98
41	John Millen & Son Ltd	95.94
42	Kelly & Leduc	1.29
43	Imperial Oil Limited	93.03
44	L. Gauthier	1.80
45	P. D'Aoust Limitée	3.15
46	Charron-Ménard	2.76
47	Dr. G. Brisson	17.00
		\$471.71

J. E. Bériault, président
F. E. St-Jean
J. Pilon

P. Marinier
A. Lavigne
J. D. Joanisse

4. Proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin P. Marinier:

Que le 3ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes au montant de \$471.71 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

3ième RAPPORT du COMITE de SANTE et HOSPITALISATION

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Hospitalisation dûment assemblé en chambre, mardi le 25 février, 1947 auquel assistaient: Monsieur l'échevin F. E. St-Jean, Président, Son Honneur le Maire-suppléant J. A. Maurice, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, J.-E. Bériault D. Joannis, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

48	Hôpital du Sacré-Coeur	\$209.00
49	Adrien Ferland	40.00
50	Hospice St-Charles	992.50

ASSISTANCE MUNICIPALE

51	Edmond Laramée	23.00
52	Joseph Lafrance	24.00
53	P. D'Aoust Ltée	48.00
54	H. Plouffe	18.00
55	Gouin & Lalonde	33.00
56	Donat St-Martin	58.00
57	Jos. Clément	8.00
58	Mlle A. Lavigne	34.00
59	Lemieux & Dompiere	22.00
60	A. L. Raymond	158.00
61	Laflèche & Fréchette	49.00

SANTE

62	Gauthier & Cie Limitée	50.00
63	La maison funéraire Emond	28.00

\$1,794.50

F. E. St-Jean, Président J. E. Bériault
W. Dussault A. Lavigne
J. Pilon J. D. Joanisse
P. Marinier

5. Proposé par l'échevin F.-E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 3ième rapport du comité de Santé et Hospitalisation soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes au montant de \$1,794.50 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

3ième RAPPORT du COMITE des RUES et AMELIORATIONS
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 25 février, 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin J.-D. Joanisse, Président, Son Honneur le Maire-suppléant J. A. Maurice, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, J. E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

64	The Bell Telephone Company of Canada	5.82
65	W. Arvisais	8.00
66	Automotive & Electric Service	1.50
67	Alie Machine Shop	95.01
68	J. Baillot & Fils	735.72
69	Caverhill, Learmont & Co., Ltd	32.25

70	M. Zagerman & Co. Ltd	62.85
71	Wright Brothers Supply Ltd	104.35
72	J: Sarrazin	24.00
73	Soublière-Lepage Ltée	.72
74	Thomas Robertson (Canada) Ltd	27.69
75	J. Pilon Ltée	6.27
76	Ontario Hughes-Owens Co. Ltd	74.65
77	Northern Electric Co. Ltd	12.44
78	T. MacAvinity & Sons, Limited	431.83
79	McColl-Frontenac Oil Co. Ltd	422.54
80	John Millen & Son Limited	1.50
81	Laurentian Stone Co. Ltd	78.54
82	H. Lafleur	7.61
83	Keyes Supply Co. Ltd	2.75
84	Kelly & Leduc	27.67
85	Instruments Limited	20.02
86	The Hull Electric Company	12.04
87	W. A. Hare	59.40
88	The General Supply Co. of Canada Ltd	210.00
89	Gatineau Power Company	55.60
90	Robert J. Ferguson & Sons	110.16
91	Canadian Pacific Ry Company	276.19
92	A. Champagne	3.06
93	S. C. Craig	345.00
94	The Copp Clark Co. Ltd	6.00
95	Canadian Line Materials Ltd	37.66
96	Burroughs Adding Machine of Canada Ltd	2.63
97	British American Oil Co.	55.50
98	Ottawa Light, Heat & Power Co. Ltd	6.12
99	Kelly & Leduc	.31

\$3,363.40

F.E. St-Jean
P. Marinier

J.-E. Bériault
J.-D. Joanisse

6. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le 3ième rapport du comité des Rues et Améliorations soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes au montant total de \$3,363.40 suivant la liste au dit rapport.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, mardi le 25 février, 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin J. Pilon, Président, Son Honneur le Maire-suppléant J. A. Maurice, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

100	Nichols Chemical Co. (crédit)	1,220.00
101	Neptune Meters Ltd (crédit)	2.83
102	Nichols Chemical Co. Ltd	40.39
103	Wallace & Tiernan Ltd	34.78
104	Thomas Robertson (Canada) Ltd	3.84
105	Ottawa Light, Heat & Power Co.	6.63
106	Ontario Hughes-Ownens Co. Ltd	4.50
107	Thos. Lawson & Sons Ltd	202.95
108	Gatineau Power Company	229.50
109	The General Supply Co. of Canada Ltd	36.50
110	John Dâte Reg'd	18.82
111	Canadian General Electric Co. Ltd	37.45
112	A. Chatelain	.70
113	Caverhill, Learmont & Co. Ltd	19.12
114	Alie Machine Shop	49.40
		1,906.41

J. Pilon, Président	L. Labelle
F.-E. St-Jean	A. Lavigne
P. Marinier	J. D. Joanisse
J.-Bériault	

7. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin J.-E. Bériault

Que le 3ième rapport du comité de l'Eau soit approuvé, et que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes au montant total de \$1,906.41 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE LA POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de la Police dûment assemblé en chambre, mardi le 25 février, 1947 auquel assistaient Son Honneur le Maire-suppléant J. A. Maurice, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

115	War Assets Corporation	537.03
116	Marian Tomaro	2,184.04
117	William Scully Ltd	18.18
118	Léo Régimbald	3.00
119	J. A. Robert	2.50
120	Majestic Leather Goods	46.82
121	Thomas Moncion	.21
122	G. L. Myles	3.60
123	Albert Léonard	10.00
124	Kelly & Leduc	.30
125	R. O. Morris Motors Ltd	17.43
126	Département des Incendies	35.52
127	Journal Dailies	9.40

128	L'Ecole Technique de Hull	3.00
129	B. J. Déry	1.53
130	I. Ducharme & Fils	49.47
131	Eugène Dompierre	2.40
132	A. Chatelain	9.19
133	Caverhill, Learmont Co. Ltd	8.70
134	Charron-Ménard	11.28
135	George Bourne Reg'd	49.71
136	H. L. Byles	30.18
137	Caisse-police	1.90
		\$3,035.39

J. Pilon

E. Bériault

F.-E. St-Jean

A. Lavigne

P. Marinier

D. Joanisse

8. Proposé par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin E. Bériault:

Que le 3ième rapport du comité de la police soit approuvé, et que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes au montant total de \$3,035.39 suivant la liste au dit rapport.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin A. Lavigne:

Que l'ingénieur en chef de la Cité soit autorisé de faire les dépenses suivantes, conformément à sa demande en date du 25 février 1947, savoir:—Hôtel-de-Ville \$700.00, château d'eau \$425.00; ces dépenses devant être chargées aux appropriations budgétaires de l'année 1946-47.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le gérant de la Cité soit autorisé à s'entendre avec les aviseurs légaux de la Cité, relativement à la collection des comptes dus par les personnes dont les noms apparaissent à la liste fournie au comité des bâtisses de la Cité par les vérificateurs L. Massé & Cie.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Conformément à la recommandation faite par les vérificateurs de la Cité au comité des bâtisses, le dit comité est autorisé de rayer de ses livres les comptes suivants:—Amyot Albert \$90.00; Asselin Eusèbe \$18.00; Benoit Léopold \$245.00; Beauchamp Floriant \$30.00; Barbeau Joseph \$45.00; Charbonneau Rodolphe \$15.00; Jean Dominique \$16.00; Monette Elphège \$10.00; Simard Mme Aldéa \$30.00; Trépanier Charles \$30.00.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de remettre à la compagnie Atlas Construction les bons du Gouvernement Fédéral au montant de \$8,000.00, déposés en garantie de l'exécution de son contrat avec la Cité, et ceci, conformément à la recommandation du gérant et ingénieur en chef de la Cité en date du 27 février 1947.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le procès-verbal en date du 28 février 1947, concernant la destruction de débentures et coupons d'intérêts pour un montant de \$2,796, 329.73, signé par les vérificateurs L. Massé & Cie, le Trésorier Jos. Raymond et le commis principal monsieur Hercule Godbout, soit inscrit dans les minutes de ce conseil.

Adopté.

Hull 28 février 1947

Nous soussignés et certifions avoir ce vingt huitième jour de février brûlé les Débentures et les Coupons comme suit.

Année 1936-37

Débentures au montant de	\$237,028.67
Coupons au montant de	\$165,800.10

Voir rapport financier 1936-37 Exhibit C4

Année 1937-38

Débentures au montant de	\$271,546.17
Coupons au montant de	\$175,197.30

Voir rapport financier 1937-38 Exhibit C4

Année 1938-39

Débentures au montant de	\$117,752.17
Coupons au montant de	\$176,589.82

Voir rapport financier 1938-39 Exhibit C4

Année 1939-40

Débentures au montant de	\$129,421.34
Coupons au montant de	\$164,493.13

Voir rapport financier 1939-40 Exhibit C4

Année 1940-41

Débentures au montant de	\$127,681.84
Coupons au montant de	\$163,229.46

Voir rapport financier 1940-41 Exhibit C4

Année 1941-42

Débentures au montant de	\$326,084.34
Coupons au montant de	\$151,727.56

Voir rapport financier 1941-42 Exhibit C4

Année 1942-43

Débentures au montant de	\$121,706.84
Coupons au montant de	\$148,952.48

Voir rapport financier 1942-43 Exhibit C4

Année 1943-44

Débentures au montant de \$139,000.00
Coupons au montant de \$180,118.51

Voir rapport financier Cédule 4 Page 3

Débentures	\$1,470,221.37
Coupons	1,326,108.36
Total	2,796,329.73

Signés
Lucien Massé & Cie
Par: Albert Dumont
H. Godbout
Jos. Raymond

14. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que les aviseurs légaux de la Cité soient priés d'aviser la Commission des Transports du Canada à l'effet que la Cité de Hull est d'opinion que la proportion du coût d'entretien du passage à niveau de la rue Montcalm, autrefois payé par la Hull Electric Company soit à la charge de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Ce conseil est peiné d'apprendre l'absence de l'échevin Edmond Laramée pour cause de maladie et les membres de ce conseil lui souhaite un prompt rétablissement.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer la somme de \$135.00 à monsieur Léopold Monfils, 36 rue Papineau, en règlement final de sa réclamation en dommages, sans préjudice aux droits de la Cité.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin D. Joannis, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé à transporter des appropriations pour amendements à la Charte aux appropriations pour publicité, la somme de \$500.00.

Proposé en amendement par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le transport de la somme de \$500.00 de l'appropriation amendement à la charte à l'appropriation publicité, soit renvoyé à l'assemblée mensuelle des comités permanents pour étude.

Pour l'amendement: les échevins Emond, Morin, St-Jean, Gauthier, Desjardins, Dussault (6).

Contre: les échevins Labelle, Lavigne, Pilon, Marinier, Bériault, Joannis, Maurice (7)

Son Honneur le Maire-Suppléant déclare l'amendement défait et la motion principale remportée sur la même division.

18. Proposé par l'échevin Bériault, secondé par l'échevin Gauthier:

Que le directeur Emile Bond soit nommé inspecteur pour la Cité de Hull, pour l'application de la loi des mauvaises herbes, conformément à la lettre circulaire reçue du ministère de l'agriculture de la province de Québec, en date du 24 février 1947.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin Bériault:

Que la soumission de monsieur Marian Tomaro de Hull pour la confection des uniformes des pompiers et policiers soit acceptée, d'après les prix soumis le 22 février 1947 (soumission attachée). Cet équipement doit être livré aussitôt que possible en conformité avec le contrat collectif en vigueur entre la Cité et ces deux départements.

Adopté.

20. ATTENDU que le deuxième paragraphe de l'article 2 du projet de loi présenté par la Cité à la Législature de Québec sous le nom de "Loi établissant la commission hydro électrique municipale de Hull," et se lisant comme suit:

"Aux fins de la dite acquisition, la Cité est autorisée à emprunter par débentures et le règlement d'emprunt aura force et effet après avoir été approuvé par le Conseil et les électeurs propriétaires d'immeubles, en la manière prescrite par la Charte de la Cité."

contredit le sous-paragraphe précédent qui traite du vote des compagnies à fond social et de toute autre corporation.

Il est proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin E. Bériault:

QUE les aviseurs légaux de la Cité de Hull soient priés d'aviser immédiatement les autorités provinciales que le conseil de la Cité de Hull désire amender l'article deuxième dudit projet de loi pour qu'il se lise comme suit:

"Le conseil de la Cité devra soumettre, par règlement, aux électeurs propriétaires, l'acquisition du réseau de distribution de la dite compagnie Ottawa Light Heat & Power. ainsi que des biens meubles et immeubles, de la dite compagnie. Ce règlement devra comprendre l'autorisation d'emprunter par débentures les sommes nécessaires à la dite acquisition. Tel règlement devra être approuvé par la majorité en nombre et en valeur du vote donné par les dits électeurs propriétaires. Aucune autre approbation ne sera requise. Pour les fins du vote pris sur tel règlement, le maximum de valeur foncière qui pourra être enregistré comme chiffre de l'évaluation d'une compagnie à fonds social ou de toute autre corporation, est fixé à un cinquième de l'évaluation municipale, mais pour la partie seulement sur laquelle il n'y a pas eu d'exemption ou de commutation de taxes."

et que le dit conseil désire amender le dit projet de loi en rayant complètement le deuxième sous-paragraphe dudit article 2 se lisant comme suit:

Aux fins de la dite acquisition, la Cité est autorisée à "emprunter par débentures et le règlement d'emprunt aura "force et effet après avoir été approuvé par le conseil et "les électeurs propriétaires d'immeubles, en la manière "prescrite par la charte de la Cité."

Adopté.

21. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que les appropriations budgétaires pour l'année fiscale 1947-1948, soumises à ce conseil par le gérant de la Cité en date du 24 février 1947 et annexées à la présente résolution, soient approuvées.

Qu'a commencer le 15 mai 1947, le Trésorier est autorisé à payer sur réception les comptes réguliers pour l'usage du téléphone dans les bureaux de la Cité, les coupons, débentures, intérêts, et le 15 et le dernier jour de chaque mois à commencer le 15 mai 1947, le salaire des employés réguliers tel que fixé pour chacun d'eux dans le présent budget.

Adopté.

ESTIMES 1947-48

Dépenses

ADMINISTRATION GENERALE

400	Salaires-Dept. Finances 50%	\$ 10,325.00
401	Entretien - Dept. Finances	2,330.00
402	Salaires-Dept. Greffier 50%	2,550.00
403	Entretien-Dept. Greffier	2,717.60
404	Salaires-Dept. Evaluat. 50%	3,600.00
405	Entretien - Dépt. Evaluat.	3,360
406	Salaires-Aviseur légal 50%	600.00
407	Entretien-Dept. Aviseur légal	1,000.00

408	Salaire-Secrétaire du Maire	1,300.00
409	Entretien-Comité bâtisses	2,050.00
410-496	Assurances (moins Aqueduc)	1,000.00
415	Salaire Gardien Hôtel-de-Ville	775.00
416	Entretien Hôtel-de-Ville (50%)	9,000.00
418	Comité Industriel	3,000.00
420	Dommages	2,000.00
421	Amendements à la Charte	1,000.00
422	Comité Urbanisme	250.00
423	Marché de Hull	300.00
425	Pensions Anciens Employés	5,547.99
426	Salaires-Dept. Gérant 50%	4,775.00
427	Entretien-Dept. Gérant	1,500.00
428	Pension Emp. Perm. Part Cité	8,500.00
424	Déficit Estimé, Exercice 1946-47	10,000.00
		77,480.59

PROTECTION DES PERSONNES
ET DE LA PROPRIETE

430	Salaires-Dept. des Incendies	61,646.00
431	Entretien-Dept. des Incendies	11,408.64
432-466	Bornes Fontaines 50%	5,325.00
		78,379.64

SERVICE DE LA POLICE

435	Salaires - Dept. Police	69,881.00
436	Entretien --Dept Police	9,000.00
437	Ecole Industrielles	2,200.00
		81,081.00

ECLAIRAGE DES RUES

440	Salaires - Dept. Lumière	6,750.00
441	Entretien - Dept. Lumière	6,650.70
		13,400.70

TRAVAUX PUBLICS

445	Salaires-Dept. Travaux 25%	1,350.00
446	Entretien - Dept. Travaux pub.	1,700.00
447	" Rues Pavées	32,000.00
448	" Rues Terre	9,000.00
449	" Trottoirs	9,000.00
450	" Parcs	2,330.00
451	" Barrières	1,800.00
452	Enlèvement de la neige	30,000.00
453	Entretien Chantier Munic.	1,000.00
454	Assurance-chômage	1,500.00
626	Vacances - journaliers	2,538.08
		92,218.08

USINE ELECTRIQUE

460	Salaires - Système Hydro.	4,800.00
-----	---------------------------	----------

HYGIENE ET ENLEVEMENT

DES DECHETS

465	Arrosage	4,500.00
466-432	Bornes-Fontaines 50%	5,325.00
467	Entretien des égoûts	10,000.00
468	Enlèvement des déchets	500.00
		20,325.00

CONSERVATION DE LA SANTE

470	Salaires - Dept. Santé	6,100.00
471	Entretien - Dept. Santé	1,320.00
472	Unité Sanitaire	7,000.00
473	Clinique Hop. Sacré-Coeur	1,350.00
474	Association des Médecins	1,200.00
		16,970.00

BIEN-ETRE PUBLIC

475	Secours - Chômage	3,000.00
476	Entretien - Chômage	1,500.00
477	Hospitalisation	33,500.00
479	Service Social de Hull	3,000.00
		41,000.00

EDUCATION

480	EcoleTechnique	10,000.00
-----	----------------	-----------

SERVICE DE RECREATION

485	Terrains de jeux	6,000.00
-----	------------------	----------

IMPREVUS

490	Imprévus (incluant \$1,200. pour vacances)	40,300.00
-----	---	-----------

AQUEDUC

495-	Salaires - Dept. Aqueduc	41,075.00
496-410	Assurances 50%	1,000.00
497	Entretien Château d'Eau	11,825.00
498	" des services	15,000.00
499	" Tuyaux Princ.	21,500.00
500	Dégelage des services	500.00
501	Chlorination	5,300.00
		96,200.00

CHARGES IMPUTABLES A LA DETTE

505	Fonds d'amortissement	20,002.49
510	Débentures en séries	173,000.00
515	Intérêts sur débentures	164,242.50
516	Escomptes et intérêts	1,000.00
517	Escompte sur Perc. Corp.	12,000.00
518	Escompte sur Perc. Aqueduc	5,000.00
		375,244.99

AUTRES CHARGES

600	Paiement annuel sur pompes et tracteurs	6,400.00
601	Paiement an. re: Ré-évaluation	12,250.00
602	Nouveau Cadastre	3,000.00
		<hr/>
		975,050.00

REVENUS

300	Taxe foncières	518,000.00
301	Fonds de commerce	6,600.00
302	Améliorations locales	77,000.00
303	Tax aff. (sur rôle)	2,400.00
304	Intérêts sur arrérages	5,000.00
305	Licences et Permis	24,000.00
306	Taxes d'amusements	17,000.00
307	Taxe sur les chiens	700.00
308	Licences de charretiers	3,500.00
309	Cour du Recorder	15,000.00
310	Marché de Hull	250.00
311	Comité des Bâtisses	300.00
312	Enlèvement des déchets	800.00
313	Divers	500.00
315	Taxe d'arrosage	11,700.00
316	Enlèvement de la neige	23,500.00
317	Permis de construction	700.00
318	Concession-Terrains jeux	1,600.00
		<hr/>
		708,550.00

AQUEDUC

325	Taxe d'eau	250,000.00
302	Intérêts sur arrérages	3,500.00
327	Eau par compteurs	13,000.00
		<hr/>
		266,500.00

Total \$975,\$50.00

22. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que la résolution numéro 31 adoptée à l'assemblée du 7 janvier 1946, soit rescindée et remplacée par la suivante:

Qu'à l'avenir le Trésorier soit autorisé à ajourter 3% sur les redevances municipales inscrites aux rôles de perception qui n'auront pas été payées le ou avant le premier décembre de chaque année.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Que les soumissions reçues pour l'achat d'une voiture automobile à l'usage du directeur des incendies soient ouvertes au cours de la présente assemblée.

Proposé en amendement par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que l'ouverture des soumissions reçues pour l'achat d'une voiture automobile à l'usage du directeur des incendies soit renvoyée à un comité plénier des membres du conseil.

Pour l'amendement: les échevins Labelle, Marinier, Bériault, Maurice, St-Jean, Gauthier, Desjardins, Dussault (8)

Contre: les échevins Lavigne, Emond, Morin, Pilon, Joanisse (5)

Le Maire-Suppléant monsieur l'échevin Alexis Maurice déclare l'amendement remporté et la résolution principale défaite sur la même division.

Hull, le 24 février 1947.

Je soussigné, donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour amender le règlement numéro 270 concernant les taxes de la Cité, à l'effet de fixer à 14.8 millins le taux de la taxe générale municipale.

(signé) J. D. JOANISSE
échevin.

Hull, le 25 février 1947.

Je soussigné donne avis de motion de la présentation d'un règlement régissant la construction de panneaux-réclame dans la Cité de Hull.

(signé) J. W. DUSSAULT
échevin,

Hull, le 25 février 1947.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$50.00 soit employé pour une annonce dans un programme souvenir publié par la Société des anciens élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes, section St-Rédempteur. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "publicité"

(signé) J. D. JOANISSE
échevin.

Je, soussigné, trésorier de la Cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) JOS. RAYMOND
Trésorier de la Cité.

24. Proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que ce conseil ajourne au 17 mars courant.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC } CITE DE HULL
District de Hull }

No. 8

SEANCE DU 17 MARS 1947.

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil, à l'hôtel-de-ville de la dite Cité de Hull, lundi le 17 mars 1947, à huit heures de l'après-midi, à laquelle sont présents:—

Son honneur le Maire-suppléant monsieur l'échevin J. A. Maurice, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, J. Pilon, P. Marinier, E. Bériault, F.E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins, et W. Dussault, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire-suppléant.

1. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin J.-E. Bériault:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:—Stanislas Gascon; La revue municipale; La Cité d'Aylmer; Le comité des intérêts civiques; Blondin Motors; Ministère de l'agriculture de Québec; Le cercle Jeanne Le Ber; Albert Lagassé Huguette Paiement; La compagnie de transport urbain; Omer Régimbald; Bibliothèque de Hull.

Adopté.

Messieurs les échevins Morin et Joanisse prennent leurs sièges.

2. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin P. Marinier:

Qu'une délégation composée de Son Honneur le Maire, des échevins A. Maurice, D. Joanisse, E. Laramée, J. Pilon, de l'aviseur légal de la Cité et du Gérant et ingénieur en chef de la Cité, soit

autorisée de se rendre à Québec, pour le 25 mars courant, en rapport avec le Bill de la municipalisation de l'électricité. Le Trésorier est autorisé de payer les frais de voyage de cette délégation.

Proposé en amendement par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin L. Emond :

Que le nom de l'échevin Wilfrid Dussault soit ajouté à la délégation nommée pour se rendre à Québec le 25 mars courant, au sujet du Bill de la municipalisation de l'électricité.

Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin A. Morin :

Est-ce que la motion principale sera mise aux voix ?

Pour cette motion : les échevins Labelle, Lavigne, Laramée, Emond, Morin, Pilon, Marinier, Bériault, Joanisse, Maurice, St-Jean, Gauthier, Dussault (13)

Contre : l'échevin Desjardins.

Le vote est ensuite pris sur la motion principale.

En faveur de la motion principale : les échevins Labelle, Lavigne, Laramée, Emond, Morin, Pilon, Marinier, Bériault, Joanisse, Maurice, Gauthier et Dussault (12)

Contre : les échevins St-Jean et Desjardins (2)

Son Honneur le Maire-suppléant déclare la résolution principale remportée.

3. Considérant que la compagnie de téléphone Bell par une lettre en date du 29 janvier 1947, à demandé à ce conseil, la permission de faire certains travaux dans certaines rues du quartier Val-Tétreau,

Il est proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin L. Labelle :

Que ce conseil accorde ce consentement à la compagnie de téléphone Bell de faire des travaux pour l'amélioration de ses réseaux téléphoniques dans les rues Bégin, De Lanaudière, Roussillon,

St-François, Montcalm et le chemin d'Aylmer dans le quartier Val-Tétreau de la Cité de Hull.

Conformément à la recommandation du gérant et ingénieur en chef de la Cité, faite dans son rapport du 10 mars 1947, la compagnie de téléphone Bell devra prendre toutes les précautions nécessaires dans l'exécution de ses travaux afin de protéger les services municipaux d'égoûts et d'aqueduc existants dans ces rues.

Le gérant et ingénieur en chef de la Cité est chargé de surveiller les intérêts de la Cité de Hull quant aux travaux à être exécutés par la compagnie de téléphone Bell.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin E. Bériault, secondé par l'échevin L. Labelle:

Conformément à sa recommandation en date du 14 mars 1947, que le gérant et ingénieur en chef de la cité, soit autorisé de procéder aux travaux de changement du réseau municipal d'éclairage et d'alarme sur le chemin d'Aylmer, à partir du boulevard St-Joseph jusqu'à la rue St-François, et aussi sur la rue Bégin. L'estimation du coût de ces travaux étant de \$650.00.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Morin:

Conformément à sa recommandation en date du 4 mars 1947, que le gérant et ingénieur en chef de la Cité, soit autorisé de faire les démarches nécessaires auprès de la Commission Municipale de Québec, pour obtenir l'autorisation d'effectuer un emprunt temporaire au montant de \$25,000.00 remboursable dans six mois, pour rencontrer les dépenses additionnelles et extraordinaires d'entretien dû aux chutes anormales de neige.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin H. Gauthier ,secondé par l'échevin E. Bériault:

Que la réclamation de Stanislas Gascon soit référée aux aviseurs légaux de la Cité, pour étude et opinion légale.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin W. Dussault, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que ce conseil accorde son consentement à ce que la Ottawa Light, Heat & Power Co. Ltd fasse le déplacement de son poteau sur la rue Laval, en face du théâtre Figaro, pour le placer sur le côté sud de la rue Verdun, près de l'angle de la rue Laval. Le gérant de la Cité est chargé de faire la surveillance de ces travaux pour le compte de la Cité de Hull.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F.-E. St-Jean:

Qu'un comité, composé du président du comité des Affaires Litigieuses et des échevins du quartier Val-Tétreau, soit chargé de rencontrer monsieur Paul St-Arnault relativement à sa réclamation. Ce comité fera rapport au conseil.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin E. Bériault:

Que la soumission de Dominion Footwear Co., en date du 22 février 1947, pour la fourniture des chaussures aux hommes des département de feu et police, soit acceptée suivant la recommandation du comité spécial nommé pour faire l'étude des soumissions reçues.

Adopté.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC } CITÉ DE HULL
District de Hull }

A une assemblée du Conseil de la Cité de Hull, tenue à l'hôtel-de-ville, le 17 ième jours de mars 1947, à huit heures de l'après-midi, à laquelle étaient présents:

Son Honneur le Maire-Suppléant M. A. Maurice au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, E. Bériault, D. Joannis, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault formant quorum dudit Conseil sous la présidence de Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Alexis Maurice.

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT No. 446
concernant les nouvelles
constructions.

ATTENDU que ce Conseil a, le 7 août 1947 adopté un règlement accordant une commutation partielle de taxes à certaines propriétés en vertu de la loi 8, George VI, chapitre 37, loi pour favoriser par une commutation de taxes la construction d'habitations;

ATTENDU que ledit règlement accorde une commutation partielle de taxes à certaines propriétés érigées entre le 1er avril 1944 et le 1er avril 1947, le tout en conformité avec les dispositions de la loi ci-dessus mentionnée;

ATTENDU qu'en vertu des dispositions de sa Charte spéciale, telle qu'amendée, particulièrement par 8, George VI, chapitre 55, section 3, le Conseil de la Cité a le droit d'adopter un règlement accordant une commutation de taxes partielle à certaines propriétés érigées dans les limites de la Cité, sans tenir compte de la date de la construction desdites propriétés et, plus particulièrement, même si lesdites propriétés sont érigées subséquemment au 1er avril 1947;

ATTENDU que ce Conseil juge à propos et opportun d'adopter un règlement en vertu dudit pouvoir spécial qui lui appartient;

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à une session antérieure dudit Conseil;

LE CONSEIL DE LA CITE ORDONNE ET STATUE COMME SUIT:

1. La Cité accorde, par le présent règlement, une commutation de taxes municipales excepté quant aux taxes scolaires et à la taxe

de l'eau, sur toutes constructions qui seront érigées dans les limites de la Cité, à compter du 1er avril 1947, et qui seront occupées comme résidence pour la même famille; pour jouir de ladite commutation, lesdites constructions devront être détachées ou semi-détachées, et être d'une valeur cotisée de \$3,000.00 au minimum, pourvu qu'elles soient occupées par leur propriétaire;

2. La présente commutation sera de 100% de la valeur cotisée pour la première année; 75% pour la deuxième année; 50% pour la troisième année, et 25% pour la quatrième année; et ce de manière qu'à l'expiration de quatre ans la commutation soit terminée et le propriétaire obligé de payer le montant entier des taxes imposées;

3. Le présent règlement entrera en vigueur le 1er avril 1947;

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an en premier lieu mentionnés

J. ALEXIS MAURICE
Maire-Supplant

H. LEON LEBLANC
Greffier

10. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin F.-E. St-Jean:

Que le règlement numéro 446 concernant la commutation de taxes municipales sur les nouvelles constructions soit adopté, tel que lu.

Que le Greffier de la Cité soit chargé de faire les procédures requises par la loi, pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE HULL }
CITE DE HULL

A une assemblée du Conseil de la Cité de Hull, tenue à l'hôtel-de-ville, le 17ième jour de mars 1947, à huit heures de l'après-midi, à laquelle étaient présents:

Son Honneur le Maire-Suppléant M. Alexis Maurice au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, E. Bériault, D. Joanisse, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault formant quorum dudit Conseil sous la présidence de Son Honneur le Pro-Maire monsieur l'échevin Alexis Maurice.

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT No. 447

amendant le règlement no. 270
concernant les taxes de la Cité.

ATTENDU que ce Conseil a procédé à une réévaluation des propriétés immobilières situées dans les limites de la Cité;

ATTENDU qu'un nouveau rôle d'évaluation a été dûment homologué et déposé à ce Conseil;

ATTENDU que vu la nouvelle évaluation ce Conseil juge à propos de modifier le taux de la taxe générale;

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné à une assemblée antérieure de ce Conseil;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ORDONNE ET STATUE ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT:

1. Le règlement no. 270 concernant les taxes de la Cité est par les présentes modifié et amendé de la manière suivante:

A. Le troisième paragraphe du préambule dudit règlement est abrogé et remplacé par le préambule suivant:

"Attendu que pour réaliser les fonds nécessaires pour faire "face aux dépenses du Conseil, payer les intérêts, le fonds "d'amortissement, pour effectuer dans la Cité toutes améliorations publiques nécessaires et avantageuses, et pour "couvrir toutes dépenses d'améliorations généralement "faites dans la Cité, il est nécessaire d'imposer une taxe

“générale sur toutes les propriétés immobilières ou autres “biens immobiliers situés dans la Cité;

B. L'article 1 dudit règlement 270 est abrogé et remplacé par l'article suivant:

“A partir du 1er mai 1947, il est et il sera annuellement “imposé et prélevé sur tous terrains, lots de ville ou parties de lots de ville, dans les limites de la Cité, soit qu'il “existe ou non des bâtisses sur iceux, ainsi que sur toutes “bâtisses ou maisons construites sur des terrains et qui “constituent, en vertu de la Loi 56 Vict., Ch. 52 et ses “amendements, un immeuble séparé et sur tous immeubles “ou biens immobiliers dans la Cité, une taxe de un centin “et quarante-huit centième dans la piastre (0.0148) ou de “quatorze millins et huit dixième (14.08) sur la valeur “réelle desdits immeubles ou biens immobiliers, telle que “portée au rôle d'évaluation en vigueur dans la Cité; “Cette imposition constitue une charge grevant tels immeubles et les propriétaires en seront personnellement responsables”;

2. Le présent règlement entrera en vigueur le 1er mai 1947;

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an en premier lieu mentionnés.

J. ALEXIS MAURICE
Maire-Subplant

H. LEON LEBLANC
Greffier

11. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le règlement numéro 447, amendant le règlement numéro 270 à l'effet de fixer le taux de la taxe générale municipale à 14.8 millins, soit adopté.

Que le Greffier soit autorisé de faire la procédures requise par la Charte de la Cité de Hull pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

12. Considérant que le comité des intérêts civiques a représenté à ce conseil qu'il serait à l'avantage des citoyens de Hull d'apporter certains modifications au Bill de la municipalisation de l'électricité dans la Cité de Hull.

Il est proposé par l'échevin J.-E. Bériault, secondé par l'échevin L. Emond:

Que la délégation de ce conseil soit chargée de faire des instances auprès du Gouvernement provincial afin que le Bill de la Cité de Hull, pour la municipalisation de l'électricité, soit modifié de manière à permettre l'ouverture et la tenue de bureau de votation dans chacun des sept quartiers de la Cité de Hull et que les heures de la tenue de ces bureaux de votation soient de 9 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir.

Adopté.

13. Considérant que la compagnie Hull Electric a, le 5 juillet 1946, avisé le conseil municipal de son intention d'abandonner l'opération de ses tramways le 30 novembre 1946;

Considérant que la clause numéro 40 du contrat passé entre la Cité de Hull et la compagnie Hull Electric, le 11 juillet 1948, dit que la compagnie devra enlever ses rails des rues de la Cité quant elle cessera ses opérations,

Il est proposé par l'échevin A. Morin, Secondé par l'échevin E. St-Jean:

Que les aviseurs légaux de la Cité soient chargés de donner un avis à la compagnie Hull Electric de faire faire l'enlèvement de ses rails dans les rues de la Cité et de remettre les dites rues en bon état avant le 1er octobre 1947.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que les recommandations ci-dessous énumérées faites à ce conseil par la Commission de publicité, de l'industrie et du tourisme soient approuvées, et que le Trésorier soit autorisé à payer les som-

mes y mentionnées sur pièces justificatives produites par le Greffier de la Cité, savoir:

1.—Un montant de \$10.00 à l'Association des instituteurs et institutrices catholiques de Hull, pour une annonce dans son programme-souvenir.

2.—Un octroi de \$100.00 à Ottawa, Hull and Gatineau District Council of Paper Mill Unions, à l'occasion de son congrès qui sera tenu à Hull, en mars prochain.

3.—Une souscription de \$65.00 dans l'annuaire publié par la Fédération des Chambre de Commerce des Jeunes de la province de Québec.

4.—Un montant de \$100.00 re célébration du centenaire de l'arrivée des Clercs de St-Viateur au Canada.

Les fonds devant être pris à même les appropriations "publicité."

Hull, 11 mars 1947.

Après avoir augmenté le montant au crédit du compte de "publicité" de \$500.00 et réduit du même montant les dépenses prévues pour les "amendements à la Charte" il reste une balance de \$352.79 couvrir les montants ci-dessus (\$275.00)

(signé) JOS. RAYMOND
Trésorier.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin A. Morin:

Qu'un montant de \$50.00 soit voté pour une annonce dans un programme-souvenir publié par la Société des Ancien Elèves des Frères des Ecoles Chrétienne, section St-Rédempteur, le tout conformément à l'avis de motion donné le 25 février 1947 et du certificat du trésorier de la Cité attestant qu'il y a des fonds disponibles. Les fonds pour cet octroi, devant être pris à même les appropriations pour "publicité".

Adopté.

16. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de verser un octroi de \$350.00 à l'oeuvre de terrains de jeux de la Cité de Hull pour lui aider à payer les salaires des gardiens engagés pour faire la surveillance des patinoires publiques de la cité.

Adopté.

Les échevins Morin, Desjardins, Marinier, dissidents.

17. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin F.-E. St-Jean:

Que ce conseil est heureux d'apprendre les succès remportés par Léon Bernier et la Chorale Notre-Dame de Grâce de Hull lors du festival de musique, tenue à Ottawa, au cours du présent mois, et offre ses plus sincères félicitations à ces citoyens de chez nous qui ont si dignement représenté notre cité.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que la résolution numéro 16 de l'assemblée du 24 février 1947, décrétant l'avance de l'heure, soit rescindée et remplacée par la suivante:

“Il est résolu que, sous l'autorité de la loi du temps réglementaire, (S.R.Q. 1941, ch. 2, à partir de dimanche, le 27 avril 1947, à minuit et une minute, le temps réglementaire dans les limites de cette municipalité soit de quatre heures en retard avec l'Observatoire de Greenwich et ce, jusqu'au dimanche, 28 septembre 1947, à minuit et une minute, alors que le temps réglementaire sera de cinq heures en retard avec l'Observatoire de Greenwich, et que copie de la présente résolution soit transmise au Ministre des Affaires municipales pour son approbation.”

Adopté.

19. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin L. Emond:

Que les aviseurs légaux de la Cité soient autorisé de représenter la Cité de Hull dans toutes les causes qui sont ou seront portées devant la Cour de Circuit, protestant l'évaluation des immeubles, telles que portées au rôle d'évaluation de la Cité pour l'année 1947-48.

Adopté.

Hull, le 14 mars 1947

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$150.00 soit employé pour l'engagement d'un surveillant pour le compte de la Cité de Hull aux usines de la Hull Iron & Steel Foundries Ltd. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "imprévus".

(signé) A. MAURICE
échevin

Je, soussigné, Trésorier de la Cité de Hull, certifie qu'il n'y a pas de fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) JOS. RAYMOND
Trésorier.

Ajournement Sine Die.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Hull
CITE · DE · HULL

No. 9

SEANCE DU 8 AVRIL 1947

A une asemblee régulière du conseil de la cité de Hull, tenue le 8 avril 1947, au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel-de-ville de la dite cité, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault, formant quorum du dit conseil sous la la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:—Société St-Jean-Baptiste, section St-Raymond; Canadian Underwriters' Association; Adolphe Mathieu; Omer Blondin; Mme J. Oscar Boily; Requête citoyens de la rue Sherbrooke; Comité du Congrès Marial National; Transport Urbain de Hull Ltée; Régie Provinciale des Transports et communications; Théo. J. Lafrenière; Unité sanitaire de Hull; Léo Dubuc; l'abbé Chs. E. Bourgeois; Association Forestière Québécoise Inc.; Cie de téléphone Bell; Chambre de Commerce Junior de Hull.

Adopté

4ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES

A la corporation de la cité de Hull

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 1er avril 1947, auquel assistaient: Monsieur

l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1. **Réclamation J. B. Courval:**—L'avis du réclamant en date du 1er avril, 1947, est référé au Gérant et Ingénieur en Chef de la Cité pour rapport à être soumis aux aviseurs Légaux de la Cité.

2. **Réclamation S. Gascon:**—Un comité, composé du Président du comité des Affaires Litigieuses et des échevins du Quartier Frontenac, est chargé d'entrevoir le réclamant et ensuite faire rapport au conseil.

3. Le Greffier de la Cité est chargé d'aviser les Aviseurs Légaux de la Cité que les experts de la Cité en évaluation sont messieurs B. Grandguillot et B. Loignon.

4. **Réclamation P. St-Arnault:**—Le comité fait rapport qu'il a rencontré monsieur St-Arnault et lui a demandé les détails de sa réclamation.

5. **Réclamation L. Gratton:**—Le comité fait rapport qu'il a entrevu monsieur Gratton au sujet du contrat de son terrain.

6. **Réclamation L. Grégoire:**—Le comité rapporte qu'il a rencontré monsieur Grégoire et qu'il doit écrire pour détailler sa réclamation.

7. **Réclamation Mme Marie A. Bélanger:**—Le Trésorier de la Cité est autorisé de payer le mémoire de frais des Aviseurs Légaux de la Cité au montant de \$86.40.

H. Gauthier, président
F.-E. St-Jean
J. Pilon
P. Marinier

D. Joanisse
J. E. Bériault
J. A. Morin

2. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le 4ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté

4ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 1er avril 1947 auquel assistaient: Monsieur l'échevin E. Laramée Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Progrès de Hull Ltée	(Papeterie)	\$185.46
2	Gestetner Ltd	"	283.66
3	Imprimerie Gauvin	"	46.27
4	Imprimerie Gauvin	"	122.57
5	Imprimerie Gauvin	"	16.53
6	Laflamme Frères Enrg.	"	49.68
7	Estampe Larex	"	18.63
8	Imprimerie Leclerc Enrg.	"	35.70
9	Succession Jules Patry	"	5.40
10	Gouv. Provincial (Ecole de réforme)		1,553.43
11	B. J. Déry	(Imprévus)	127.50
12	J. B. Deschamps	(Règl. 258-262-445)	386.38
13	Adeline Thibault	(C. de l'après-guerre)	50.00
14	Léon Couture	(Evaluateur)	43.00
15	National Ass. of Ass. Off.	"	10.00
16	Office Appliances Ltd	(Ré-évaluation)	30.00
17	Eug. Léonard	"	11.25
18	H. Godbout	"	11.25
19	H. Reinhardt	"	11.25

20	J. B. Clairoux	"	55.00
21	J. D. Cloutier	"	21.70
22	Léon Couture	"	2.65
23	Roy Typewriter Service	(Trésorier)	2.00
24	J. D. Cloutier	"	10.50
25	H. Reinhardt	"	41.25
26	H. Godbout	"	41.25
27	Eugène Léonard	"	41.25
28	Estampe Larex	"	55.24
29	Bicycle Guild Inc.	"	397.80
30	Soublière & Lepage	(H-de-ville)	32.24
31	Jos. Pilon Ltée	"	0.82
32	W. Charest	"	11.84
33	A. Chatelain	"	7.96
34	People's Gas. Supply	(C. Ter. de jeux)	5.25
35	Ottawa Light Heat & Power	"	29.59
36	Gatineau Power Co.	"	64.13
			3,818.43

SALAIRE: Paies Nos. 40-41-42-43-44 (février 1947)

Ré-évaluation	\$168.65
Hôtel-de-ville	57.,60
Rationnement	150.00
Terrain de jeux	408.80
Comité des bâtisses	100.80
Evaluation	337.89

SALAIRE: Paies Nos. 45-46-47-48 (mars 1947)

Evaluation	\$268.65
C. Terrains de jeux	88.00
Comité des bâtisses	143.60
Rationnement	120.00
Hôtel-de-ville	86.40
Ré-évaluation	140.05

Que le rapport du Greffier de la Cité en date du 26 mars 1947 concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le trésorier de

la Cité soit autorisé de faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Que le rapport numéro 3 de l'évaluateur municipal concernant certains changements dans les rôles d'évaluation, soit approuvé.

F. E. St-Jean
J. Pilon
P. Marinier
L. Labelle

D. Joanisse
J. E. Bériault
A. Morin

BUREAU DU GREFFIER
de la Cité de Hull

Hull, le 26 mars 1947

Monsieur le Maire

Messieurs les échevins

Messieurs,

Veuillez autoriser le Trésorier de la Cité de Hull de créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$765.37 et débiter les départements suivants:—

Trésorier	\$8.79
Greffier	358.39
Ingénieur	94.96
Police	115.16
Evaluateur	6.43
Revision	90.65
Ré-évaluation	13.77
Maire	0.28
Feu	2.30
Règl. 258-266-444	1.50
Règl. 445	11.70
Santé	3.00
Election	41.67
Règl. 444	16.77

Bien à vous

le Greffier
H. LEON LEBLANC

HULL, P.Q.
RAPPORT No. 3 - 1947

Monsieur le Maire,
Messieurs les Echevins,
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutations pour le mois de mars 1947.

(Pour rôles d'évaluation 1946-47 et 1947-48)

QUARTIER 1 (Val-Tétreau

1488-1489 Retrancher le nom de Fernand Lusignan, laissant Mlle Irène Lafrance seule propriétaire.

449 Substituer André Mongeon à Royal Parizeau comme propriétaire à 76 Bégin.

46 Substituer Soeurs Grises de la Croix pour Partie Nord 326, 850' de frontage, $\frac{1}{2}$ service d'eau et \$6750.00 d'évaluation pour 1946-47. Taxable.

46A Substituer Soeurs Grises de la Croix pour Partie Sud 326, $\frac{1}{2}$ service d'eau, \$9,750.00 d'évaluation pour 1946-47. Taxable.

46B Incrire Partie Est 326, 50' de frontage \$900.00 d'évaluation pour 1946-47, Cité de Hull propriétaire.

1157-1158 Substituer Rosaire Deslauriers (21 Eddy) à Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires du 1er novembre 1946.

1288-1289 Substituer Joseph Richard (70 Booth) à Aimé Guertin pour lots 255-939, 940 rue Booth.

212 Substituer Raoul Ricard à Raoul-Eugène Lafleur comme propriétaire à 74 Provost. Factures à Brick Yard Rd. Hull Sud.

1264-1265 Substituer Napoléon Poulin (7 Booth) à Succ. Dr. A. N. Desrosiers.

892 Retrancher Joseph Riel, laissant Cité de Hull seule propriétaire.

QUARTIER 1A (Wrightville)

4336A Substituer 244-432 cadastre officiel, à 244-E 280, E. 281, cadastre non-officiel. L. Gendron, propriétaire.

3408 Substituer cadastre officiel 244-433 à 244-N.280, N. 281 non-officiel, Mme Georgiana Patry, propriétaire.

3410 Substituer cadastre officiel 244-434 à 244-282, non-officiel, Mme Geogiana Patry, propriétaire.

4336½ Substituer cadastre officiel 244-387 à 244-N284, N. 285, non-officiel, Armand Monette propriétaire, 55½ Fortier.

3821 Substituer Edgar-Joseph Paradis à Harold-V. Page comme propriétaire à 33 Lois.

1858 Substituer Pierre Vanasse (39 Labelle) à Donat Sauvé, comme propriétaire à 39 Rouville.

2299-2300 Retrancher Succ. Victor Falardeau, laissant Narcisse Chaussé seul propriétaire à 170 Amherst.

3526 Substituer Communauté des Soeurs de Charité de la Providence à Cité de Hull. 1584' de frontage, Chemin de la Montagne et évaluation de \$8,900.00 pour 1946-47. Cadastre 3-1, taxable.

3626A Substituer \$1,400 à \$2,500.00 et retrancher bâtisses évaluées à \$200.00, 175' Ch. de la Montagne. Cadastre Partie 3.

3411 Inscrire Mme Yvonne Lacombe (44 Montclair) pour lot officiel 244-435, \$400.00 d'évaluation pour 1946-47, ¼ service d'eau, 40'4 de frontage rue Bourque. Taxes municipales et scolaires du 1er novembre 1946.

1998 Substituer Mme Paul-E. Séguin (76 Chauveau) à Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires du 1er novembre 1946.

4281 Substituer Roland Parent à Aimé Gervais comme propriétaire à 7 Demontigny.

4037 Inscrire 1 service d'eau au lieu de 2 du 1er mars 1947, à 254 Blvd. St-Joseph.

4288 Substituer Dame Vve Ovila Godreau à Ovila Godreau comme propriétaire à 61 Démontigny.

3667 Substituer Michel Solomon à J.-Bte. Plante comme propriétaire à 46 Montpetit. Factures à 93 Clarence, Ottawa.

3622 Substituer Ernest-P. Chartrand à David Bourbonnais pour le lot 141-37 rue Archambault. Factures à 41 Archambault.

4202 Substituer Grant-J. McGlashan à Walter Frith comme propriétaire à 15 Connaught.

3734-3735-3736 Ne pas charger d'eau; propriétés à plus de 750' du tuyau principal d'aqueduc.

4025 Substituer Roland Lachapelle à S.-V. Feely comme propriétaire à 216-218 Blvd. St-Joseph. Factures à 50 Lois.

4073 Substituer cadastre 244-405 et Partie Nord-Est 406 officiel à 244½ N. 6. et substituer \$875.00 à \$800.00 pour terrain, formant avec bâties évaluées à \$2,500.00 un total de \$3,375.00, 40' de frontage Blvd. St-Joseph et 109' rue Bourque. Joseph Bédard, propriétaire. Pour rôle 1946-47.

3380A Substituer cadastre officiel 244-N.E. 406 et Sud 406 à 244-89 et substituer \$600.00 pour terrain, formant avec bâtie évaluées à \$300.00, un total de \$900.00 pour 1946-47 et 56' de frontage rue Bourque.

4347 Substituer Donat Séguin (247 Maisonneuve) à W.-A. Cole et Ludger Lagacé comme propriétaire à 11 Rochon. (42'x96')

3196-3197 Substituer Dame Gracia Tassé à Harry Collins comme propriétaire des lots 244-249, 250 rue Fontaine. Factures à 37 rue York, Ottawa.

2842 Inscrire dans la colonne taxable; terrain \$825.00, bâties \$1,695.00, un total de \$2,520.00. Inscrire dans la colonne exempté par règlement, bâties évaluées à \$3,945.00.

2521A Substituer Dame Vve. Rose-Emma Granger à Sylvio Granger comme propriétaire du lot 248-121 rue Durocher.

2073 Substituer Dame Walter Binks (199 James St. Ottawa) à Dame Antonine Emard-Lévesque.

3929 Inscrire dans la colonne taxable, terrain, \$520.00 bâties \$6,665.00, un total taxable de \$7,185.00 et retrancher de la colonne exempté par règlement, \$3,420.00. Cette propriété n'étant pas sujette à la commutation de taxes suivant le règlement 409.

2940 Inscrire dans colonne taxable, bâties évaluées à \$2,675.00 formant un total avec terrain de \$3,275.00, et retrancher \$1,873.00 de la colonne exempté par règlement. Le propriétaire n'habite pas la maison, ce qui ne lui donne pas droit à la commutation de taxes.

3258 Inscrire dans la colonne taxable: terrain, \$1,125.00, bâties, \$2,675.00, un total de \$3,800.00 et retrancher de la colonne exemptée, \$1,873.00. Ce contribuable n'habite pas la maison et ainsi, n'a pas droit à la commutation de taxes du règlement 409.

3100-1 Inscrire dans la colonne taxable, bâties \$3,250.00 formant avec terrain un total de \$4,125.00 et retrancher de la colonne exemptée par règlement, \$1,960.00. Le propriétaire n'habite pas

la maison et par ce fait, n'a pas droit à la commutation de taxes du règlement 409.

3130 Incrire dans la colonne taxable, bâtisses \$5,740.00, formant avec terrain, un total de \$6,530.00 et retrancher de la colonne exemptée par règlement, \$3,444.00, pas sujet au règlement 409.

3285 Incrire dans la colonne taxable, bâtisses \$4,550.00, formant avec terrain, un total de \$5,675.00 et retrancher de la colonne exemptée par règlement, \$2,450.00, pas sujet au règlement 409.

QUARTIER 2 (Montcalm)

5175 Substituer Partie Sud 301, Partie Nord 300 et Partie 302 à Partie Nord 300, Partie 302.

5176 Substituer Nord 299 et Sud 300 à Nord 299.

5177 Substituer Sud 299 et Nord 298 à Sud 299.

5178 Substituer Centre 298 à Nord 298.

5340 Ajouter Partie de rue Ravine à Sud 298 et 221.

5338 Incrire évaluation dans la colonne taxable. Cette propriété ne sert pas au culte.

5261 Retrancher le nom de Mme Hawkins, laissant Napoléon Sevigny seul propriétaire à 137 Montcalm.

5550 Substituer Dame Vve. Omer Jean à M. et Mme Omer Jean comme propriétaire à 7 Charlevoix.

5493 Substituer Florence-Rose-Valeda Filion à Succ. Graham et Vve. Joseph Phillion pour propriété à 17 Garneau.

5218 Substituer Rév. Armand Rollin à Willie Thibert comme propriétaire occupant à 158 Montcalm.

5449 Substituer Dame Rose-Emma Granger à Alphonse Olivier pour propriété à 60 Papineau.

5586 Substituer Emile Langlois à Sansfaçon Wilfrid pour le lot 96-49 rue Charlevoix. Factures à 3 St-Hyacinthe.

QUARTIER 3 (Lafontaine)

6428 Substituer Jos. Sims et Mme Wong Shee à Cie d'immeuble St-Cyr Ltée., pour propriété à 38-40 Dupont.

6059 Substituer Hector Levesque (143 Laurier) à Caisse Populaire Notre-Dame et Hector Labrie, pour propriété à 167-169 Wellington.

6060 Substituer Charles-Edouard Laflamme à Caisse Populaire Notre-Dame et Henri Labrie pour propriété à 163-165 Wellington.

6247 Retrancher \$200.00 pour bâisses démolies, laissant terrain vacant évalué à \$1,100.00 et 1/2 service d'eau.

6310 Substituer Ernest Bisson à Adolphe Patenaude pour propriété à 58 St-Jacques. Factures à 38 St-Laurent.

Au rapport No. 10 pour octobre 1946, substituer 6459 à 5459 et 6459A à 5459A.

QUARTIER 3A (Frontenac)

7327 Incrire un service d'eau au lieu de 2 du 1er jan. 1947, à 51½ Bréboeuf, Oscar Roussel propriétaire.

7006 Substituer M. et Mme Paul Pagé à Succ. Ambroise Demers pour bâisses seulement.

7914 Substituer Commission du District Fédéral à Canada Cement Co.

7915 Substituer Canada Cement Co. à Commission du District Fédéral.

7719 Substituer Antonin Tremblay à Estate C.-B. Wright pour 68 Charlevoix. Factures à 7 St-Hyacinthe.

7628 Substituer Roméo Caron (87 Frontenac) à Grant Blondin, et substituer cadastre 318, 317, 316 et Ouest 766 avec 69' de frontage rue Frontenac.

7629 Substituer Roméo Caron (87 Frontenac) à Grant Blondin pour les lots 767 et 768.

7769-7770 Substituer Willard McMillan à Harry Bernstein pour propriété à 175-177 St-Laurent. Factures à 175 St-Laurent.

7270 Incrire dans colonne taxable, bâisses, \$3,700.00 formant avec terrain un total de \$4,050.00 et retrancher de la colonne exempté par règlement, \$2,590.00, pas sujet au règlement 409.

QUARTIER 4 (Dollard)

8054 Substituer Aimé St-Amand à Vve Victor St-Amand pour propriété à 53 Langevin.

8091 Substituer Lionel Roy à Donat Paquin pour 175 Principe.

8340 Substituer \$1,125.00 à \$1,875.00 pour bâtiesse, formant avec terrain évalué à \$700.00 un total de \$1,825.00 (Erreur cléricale du Bureau de Revision.

QUARTIER 5 (Laurier)

9942B Incrire Alain Chénier pour la Partie Centre 217-D-1, 39'1" de frontage Bl. Sacré-Coeur et évaluation de \$700.00 et 1/2 service d'eau. évaluation 1946-47.

9942 Substituer cadastre Pt. 217-Est-D-1 à Pt. 217-C-D-1 et substituer \$600.00 pour terrain, 33' de frontage Bl. Sacré-Coeur et 1/2 service d'eau.

9804 Substituer Jules Baillot & Fils Ltée., à H.-A. Champagne et Mme Edgar Carrière.

9805 Substituer Jules Baillot & Fils Ltée., à H.-A. Champagne et Mme Edgar Carrière.

9827 Substituer Jules Baillot & Fils Ltée., à H.-A. Champagne et Mme Edgar Carrière.

9828 Substituer Jules Baillot & Fils Ltée., à Réné Champagne et Mme Edgar Carrière.

9604 Incrire Augustine Sicard avec Georgiana Sicard comme propriétaire à 279-281 Notre-Dame.

9146 Substituer Laurier Scott à Hormidas Cayer comme propriétaire à 185 Dollard.

9060 Incrire Michel Morin jr. avec Vve Michel Morin comme propriétaire occupant à 193 Kent.

9118A Incrire Maurice Morin avec Vve Michel Morin comme propriétaire à 184 Kent.

9656 Pour corriger rapport 11-1946, ajouter Partie Nord 298 au lieu de Partie Nord 98, 13' de frontage rue Notre-Dame et substituer \$1,000.00 pour terrain et \$825.00 pour bâtiesse, un total de \$1,825.00, pour 1946-47.

9923 Substituer rôle 9933 et Partie Sud 298, à 98, \$800.00 d'évaluation au lieu de \$1,000.00 et retrancher 13' pour améliorations locales.

9942A Substituer Albert Quesnel (252 Maisonneuve) à Arthur Massie.

9725 Substituer Charles Normand et Cécile Normand à

Reinhardt Jude, Paul, Georges, et Eugène, pour 229 Laurier.
9377 Substituer Alfred Thibert (101 Principale) à Albert DeBeaumont.

9559 Substituer Lorenzo Lavigne à Honorius Picard, al.
9561 Substituer Charles Lanthier à Honorius Picard et al.
Factures à 149½ St-Rédempteur.

9233 Substituer Royal Latrelle à Francis Fournier pour le lot 217-Est 21 rue Dollard. Factures à 335 Maisonneuve.

9625B Substituer Aldège Cayer à Wilfrid Cayer comme propriétaire à 337 Notre-Dame.

9660 Substituer Polydore Turpin (191 Laurier) à Vve Joseph Joanette comme propriétaire à 238 Notre-Dame.

9523 Substituer Gaston Laurin (97 St-Laurent) à J.-Lionel Pilon et Georges Bilodeau.

SUPPLÉMENT

QUARTIER 1 (Val-Tétreau)

1634 Substituer Léo et Gilberte Séguin à Joseph Quévillon, 93' de frontage, évaluation de \$1,595.00 pour terrain et \$5,975.00 pour bâtisses, un total de \$7,570.00 pour 1947-48 à 60 Front.

1635 Substituer cadastre 298 et Sud 299, 72' de frontage, évaluation de \$1,230.00 pour terrain et \$6,560.00 pour bâtisses, un total de \$7,790.00 à 58 Front.

QUARTIER 1A (Wrightville)

3222 Substituer Caisse Populaire Notre-Dame comme propriétaire et Gérard Parent comme occupant, à Mme M. Lafranchise, pour propriété à 68 Fontaine.

4220 Substituer Calixte Bélisle (39 Delorimier) à Frank Shesky, pour le lot 254-19-390 rue Walker.

3015 Substituer Honoré Lafrance à Ovilà Turpin pour le lot 246-344 rue Nicolet.

1926 Substituer M. et Mme Edward St-Jean à Henri Ricard comme propriétaire à 4 Rouville.

QUARTIER 3A (Frontenac)

6931 Retrancher Scott Estate, laissant seul Isaiè Lafontaine

comme propriétaire.

6930 Retrancher Scott Estate, laissant seul Alphonse Raymond comme propriétaire.

7879 Retrancher Cité de Hull et Arthur Durocher, laissant Anthime Charron seul propriétaire à 98 Blvd. Sacré-Coeur.

QUARTIER 4 (Dollard)

8287 Retrancher C.-K. Graham Estate, laissant seul Emmanuel Courville et Madame comme propriétaires à 70 Dollard.

8212 Substituer \$2,950.00 à \$3,950.00 pour évaluation taxable.
Erreur cléricale du Bureau de Revision.

8365 Substituer Jean-Louis Guérette (61 Kent) à Alfred Michaud, comme propriétaire à 90 Maisonneuve.

Respectueusement soumis,

J.-EDGAR BEDARD,

Evaluateur

3. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le 4ième rapport du comité des Finances soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes au montant total de \$3,818.43, suivant liste au dit rapport.

Adopté

4ième RAPPORT du COMITE de SANTE et HOSPITALISATION
A la corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Hospitalisation dûment assemblé en chambre, mardi le 1er avril 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin F. E. St-Jean, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

40	Déf. Nationale	(Loc. de la cité)	\$101.68
41	Edmond Laramée	(ass. munic.)	62.00
42	Rolland Madore	"	11.00

43	A. L. Raymond	"	119.00
44	Donat St-Martin	"	42.00
45	J. A. Harper	"	95.00
46	Gouin & Lalonde	"	16.00
47	P. D'Aoust	"	85.00
48	Laflèche - Fréchette	"	36.00
49	Lemieux & Dompierre	"	16.00
50	Joseph Lafrance	"	12.00
51	Pharmacie Principale	(Santé)	1.50
52	Adrien Ferland	"	40.00
53	Gauthier Cie & Ltée	"	12.00
54	Hôpital Général	(Hospitalisation)	78.00
55	Hospice St-Charles	"	1,848.29
56	St-Patrick Home	"	28.00
57	Ministère de la Santé	"	21,071.10
			<hr/>
			23,674.57

SALAIRE: Paies Nos. 40-41-42-43-44 (février 1947)

Vidanges	\$54.55
Assistance municipale	110.00
Hospitalisation	54.55

SALAIRE: Paies Nos. 45-46-47-48 (mars 1947)

Hospitalisation	27.15
Santé	12.50
Vidanges	39.90
Assistance municipale	88.00

F. E. St-Jean, Président

D. Joanisse

J. Pilon

J.-E. Bériault

P. Marinier

J. A. Morin

L. Labelle

4. Proposé par l'échevin F.-E. St-Jean, secondé par l'échevin
H. Gauthier:

Que le 4ième rapport du comité de santé et hospitalisation soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes au montant total de \$23,674.57, suivant liste au dit rapport.

Adopté

4ième RAPPORT du COMITE de PARCS et MARCHE
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Parcs et Marché dûment assemblé en chambre, mardi le 1er avril 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin A. Morin, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, J. Pilon, P. Marinier, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

37	Gatineau Power Co.	(marché)	\$4.39
38	Ketchum Mfg. Co.	"	0.70
39	Boucher Frères	"	16.75
			21.84

J. A. Morin, président J. Pilon
F. E. St-Jean D. Joanisse
P. Marinier J. E. Bériault

5. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le 4ième rapport du comité de Parcs et Marché soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes au montant total de \$21.84, suivant liste au dit rapport.

Adopté

4ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 1er avril 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin J. Pilon, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, P. Marinier, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

58	Water Leak Detector Co.	\$41.92
59	Neptune Meters Ltd	102.06
60	W.-D. St-Cyr	99.68
61	Th. Robertson Ltd	96.56
62	Jos. Pilon Ltée	11.18
63	Ottawa Light Heat & Power	6.29
64	Nichols Chemical Co. Ltd	29.48
65	General Supply Co. Ltd.	6.50
66	Gatineau Power Co.	229.50
67	Can. National Ry.	0.59
68	A. Chatelain	1.80
69	Boucher Frères	19.69
70	Nichols Chemical Co. Ltd (Note de crédit)	740.00
		645.25

SALAIRE: Paies Nos. 40-41-42-43-44 (février 1947)

Réparations de services	\$1,205.73
Bornes-fontaines	1,676.11
Tuyaux principaux	202.00
Dégelage	164.00
Chateau d'eau	123.20

SALAIRE: Paies Nos. 45-46-47-48 (mars 1947)

Réparations de services	\$917.04
Bornes-fontaines	1,492.58
Tuyaux principaux	302.77
Dégelage	57.90

J. Pilon, président

L. Labelle

F. E. St-Jean

J. E. Bériault

P. Marinier

J. A. Morin

6. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin L. Labelle:

Que le 4ième rapport du comité de l'Aqueduc soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes au montant

total de \$645.25, suivant liste au dit rapport.

Adopté.

4ième RAPPORT du COMITE de FEU, LUMIERE et ALARME
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 1er avril 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin E. Bériault Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean,, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

71	Northern Electric	\$2.82
72	R. O. Morris Motors Ltd	0.76
73	Marchand Electric Co. Ltd	1.68
74	Dr. J. L. Pichette	33.00
75	Dépt. du Feu	49.83
76	Can. Line Materials	16.09
77	Can. General Electric Co.	4.55
78	Bureau des examinateurs élec.	35.00

DEPARTEMENT DU FEU

79	Jos. Pilon Ltée	2.71
80	John Millen & Son Ltd	0.60
81	Mine Safe appliances	1.94
82	Kelly & Leduc	3.36
83	P. D'Aoust	9.25
84	J. R. Douglas Ltd	2.55
85	Brake Service Station	8.52

SALAIRE: Paies Nos. 40-41-42-43-44 (février 1947)

Dépt. lumière et alarme

\$22.00

SALAIRE: Paies Nos. 45-46-47-48 (mars 1947)

Dépt. Lumière et Alarme	\$4.40
Dépt. du Feu	117.00
L. Labelle	E. Bériault, président
J. Pilon	F. E. St-Jean
D. Joanisse	P. Marinier
J. A. Morin	

7. Proposé par l'échevin J.-E. Bériault, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 4ième rapport du comité de feu, lumière et alarme soit approuvé et que le trésorier soit autorisé à payer les comptes au montant total de \$172.66, suivant liste au dit rapport.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dument assemblé en chambre, mardi le 1er avril 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin P. Marinier, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

86	M. Tomaro	\$2,074.68
87	Wm. Scully Ltd	85.37
88	Roy Typ. Service	2.00
89	Léo Régimbald	1.05
90	R. O. Morris Motors Ltd	30.74
91	J. R. Gaunt & Son	20.40
92	Ecole Technique de Hull	3.00
93	I. Ducharme & Fils	217.77
94	E. Dompiere	0.47
95	Dominion Footwear Co.	10.50

96	A. Chatelain	3.50
97	A. Champagne	10.87
98	Caisse Police	0.45
99	H. L. Byles	51.30
100	Yvon Brault	33.35
101	Boucher Frères	1.00
		2,546.45

P. Marinier, Président
L. Labelle
J. Pilon

J. E. Bériault
A. Morin

8. Proposé par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le 4ième rapport du comité de police soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes au montant total de \$2,546.45, suivant liste au dit rapport.

Adopté.

4ième RAPPORT du COMITE des RUES et AMELIORATIONS A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 1er avril 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin D. Joanisse, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J.-E. Bériault, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

102	J. Baillot & Fils	\$656.65
103	Receveur Général du Canada	232.72
104	Sarazin Josaphat	16.00
105	St-Denis Service Station	2.20
106	Th. Robertson Ltd	681.39
107	Reliable Radiator Co.	7.50

108	People's Gas Supply Co. Ltd	1.50
109	Jos. Pilon Ltée	5.86
110	Ont. Hughes-Owens Co. Ltd	45.76
111	Office Specialty Co.	20.25
112	National Drug Co.	5.35
113	McColl-Frontenac Oil	221.78
114	T. McAvity & Sons Ltd	991.25
115	Le Droit	10.00
116	R. O. Morris Motors Ltd	247.90
117	Keyes Supply Co. Ltd	3.30
118	Kelly & Leduc	49.86
119	Instruments Ltd	45.19
120	Hull Electric Co.	35.91
121	Gatineau Power Co.	93.51
122	P. D'Aoust Ltée	4.60
123	Charron Service Station	0.85
124	Carson's Tire service	16.00
125	Can. Pacific Ry. Co.	235.98
126	Canada Iron Fd. Ltd	2,980.56
127	Caverhill Learmont & Co. Ltd	13.73
128	Brake Service Station	7.45
129	J. Baillot & Fils Ltée	77.51
130	Boucher Frères	37.56
131	Cie de téléphone Bell	5.82
		6,753.94

SALAIRE: Paies Nos. 40-41-42-43-44 (février 1947)

Neige	\$19,700.74
Rues pavés	564.00
Vacances	192.47
Règl. 445	75.20
Egoûts	\$788.45
Règl. 444	546.52
Maladies	94.77

SALAIRE: Paies Nos. 45-46-47-48 (mars 1947)

Vacances	\$64.80
Neige	18,038.08

Rues pavées	338.40
Maladies	198.64
Egoûts	469.69
Règl. 444	429.43

F. E. St-Jean	J. Pilon
P. Marinier	J. A. Morin
L. Labelle	

9. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin L. Labelle:

Que le 4ième rapport du comité des rues et améliorations soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes au montant total de \$6,753.94, suivant liste au dit rapport.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin A. Maurice:

Conformément à la recommandation du comité des bâtisses, en date du 26 mars, ce conseil consent à céder à la compagnie Shell Oil Co. of Canada Ltd. pour le coût de \$114.63, une parcelle de terrain décrite comme étant la subdivision non officielle numéro 7 du lot 555 du quartier Laurier de la Cité de Hull.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer cet acte de vente.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J.-D. Joanisse, secondé par l'échevin J. A. Maurice:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé à faire le transport du stock et de l'outillage provenant du magasin de la corporation et de la papeterie par le bureau de l'ingénieur tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 1er avril 1947.

Adopté.

12. Considérant que la compagnie de téléphone Bell par une lettre en date du 19 mars 1947, a demandé la permission de faire

certains travaux à son réseau téléphonique dans le quartier Val-Tétreau.

Il est proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que ce conseil accorde son consentement à la compagnie de téléphone Bell d'exécuter les travaux énumérés dans sa lettre du 19 mars 1947.

Que le Gérant et Ingénieur de la Cité soit chargé de faire la surveillance de ces travaux pour le compte de la Cité de Hull.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que ce conseil désire avisèr la Commission d'assurance chômage à l'effet que les employés ci-après nommés occupent dans l'administration municipale des positions d'une nature permanente:

Cloutier J. D., commis	
Albert Wilfrid, pompier	
Desmarais Charles "	
Payette René "	
Chénier René "	
Philion Ivan "	

Gaudreault Aimé, opérateur ch.	
d'eau	
Philion Joseph, opérateur ch.	
d'eau	
Dupuis René, pompier	
Lafleur Raoul, "	
Auger Jean,	"

La Commission d'assurance chômage est priée de bien vouloir exempter du paiement de la cotisation les employés ci-dessus nommés.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin A. Maurice:

Tel que recommandé par le Gérant et Ingénieur en chef de la Cité, dans son rapport en date du 21 mars 1947, le Trésorier de la Cité est autorisé de faire des changements ci-dessus aux appropriations de l'année 1947-48; savoir: débuter 432-466 Bornes-fontaines \$1,000.00; 441 Lumière et Alarme \$100.00; 446 Travaux publics

\$100.00; 447 Rues pavées \$1,500.00; 448 Rues de terre \$750.00; 449 Trottoirs \$750.00; 450 Parcs \$100.00; 452 Neige \$1,200.00; 467 Egoûts \$750.00; 476 Secours-chômage \$50.00; 485 Terrains de jeux \$250.00; 497 Chateau d'eau \$300.00; 498 Réparations des services \$750.00; 499 Tuyaux principaux \$750.00 Total \$8,350.00. Créditer à l'item 626 "vacances-journaliers" la somme de \$8,350.00.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Qu'un comité composé de Son Honneur le Maire, du Président du comité des finances, du Président du comité des rues et améliorations, du Président du comité de l'eau, du Président du comité de feu, lumière et alarme, du Président du comité de police et du Gérant et Ingénieur en chef de la cité soit chargé de faire une étude des projets de conventions collectives soumis par les quatre associations d'employés municipaux. Le Président du comité des finances agira comme Président de ce comité.

Ce comité fera rapport au conseil.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin D. Joannis, secondé par l'échevin J. Pilon :

Que la soumission de Blondin Motors 246 rue Maisonneuve, Hull, Qué. pour la fourniture d'une automobile Mercury 118, au prix de \$1,376.97 soit acceptée.

Le coût d'achat de cette voiture automobile est prévu dans les appropriations de 1947-48 pour le département de feu.

Proposé en amendement par l'échevin E. Bériault, secondé par l'échevin W. Dussault:

Que la soumission de Jules Baillot & Fils pour la fourniture d'une automobile Dodge, spécial de luxe, au prix de \$1,297.40 soit acceptée.

Le coût d'achat de cette voiture automobile est prévu dans les appropriations de 1947-48 pour le département de feu.

Proposé en sous-amendement par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que la question de l'achat d'une voiture automobile pour le département de Feu soit remise à plus tard.

Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Est-ce que la motion principale sera mise aux voix?

Son Honneur le Maire demande le vote sur la question préalable
Pour: les échevins Emond, Pilon, Joanisse, Maurice (4)

Contre: les échevins: Labelle, Laramée, Morin, Marinier, Bériault, St-Jean, Gauthier, Dussault (8)

Le vote est alors pris sur le sous-amendement

Pour: les échevins Labelle, Laramée, Emond, Morin, Marinier, St-Jean, Gauthier (7)

Contre les échevins: Pilon, Bériault, Joanisse, Maurice, Dussault (5)

Son Honneur le Maire déclare le sous-amendement défait.

Les échevins Emond et Joanisse donnent avis de reconsidération.

17. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que la soumission de J. F. Simard & Cie en date du 8 avril 1947, soit acceptée à 101.17 pour l'achat de \$180,500.00 d'obligations de la Cité de Hull, portant intérêt à 3%, et échéant en séries du 1er novembre 1946 au 1er mai 1967.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin J. D. Joanisse, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que la Commission d'embellissement de la Capitale Nationale du Canada soit priée de bien vouloir consentir à donner un terrain

à la compagnie Woods Manufacturing Ltd. pour remplacer le terrain exproprié par le gouvernement Fédéral. Cet échange de terrain permettrait à la Cité de Hull de conserver une industrie très importante pour le bénéfice de la main-d'oeuvre locale. Le Gérant et Ingénieur en chef est autorisé à faire les démarches nécessaires pour mener ce projet à bonne fin. Copie de la présente résolution sera envoyée à l'honorable Alphonse Fournier.

Adopté.

19. Considérant que le bureau local de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre établi dans la Cité de Hull, a rendu des services appréciables à nos citoyens et aux résidents de la région;

Considérant que le maintien des contrôles établis durant la guerre obligera nos citoyens à continuer leurs relations avec la Commission des prix et du commerce en temps de guerre;

Considérant que la fermeture du bureau local de la Commission occasionnerait des inconvénients à nos citoyens;

Considérant que la question du contrôle des loyers intéresse considérablement les propriétaires et locataires de Hull,

Il est proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que ce conseil demande à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre de continuer l'opération de son bureau local pour le plus grand avantage de nos citoyens et un meilleur contrôle.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à l'honorable Ministre Alphonse Fournier, C.R. député de Hull.

Adopté.

20. Considérant que le Congrès Marial National aura lieu au cours du mois de juin, à Ottawa;

Considérant qu'il y aura un nombre considérable d'étrangers qui visiteront la cité de Hull à l'occasion de la tenue de ce Congrès;

Considérant qu'il serait à l'avantage de la province de Québec de créer une atmosphère agréable et invitante;

Considérant que le Palais de Justice, rue Principale, et le pont de la rue Reboul ne sont pas pourvus d'un système d'éclairage convenable,

Il est proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, des échevins Gauthier, Bériault et Dussault, soit chargé d'entrevoir l'honorable Alexandre Taché, député du comté de Hull au provincial, dans le but de demander à la province de faire l'installation de lumières convenables en face du Palais de Justice et de lumières à être installés sur le pont de la rue Reboul.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que Son Honneur le Maire soit délégué à la dixième conférence annuelle de la Fédération Canadienne des Maires et Municipalités à Winnipeg, du 8 au 11 juillet prochain. Le Trésorier est autorisé à payer les frais de voyage de son Honneur le Maire.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Que le président du comité de l'eau, l'échevin Jules Pilon et le gérant et ingénieur en chef de la Cité soient délégués à la convention annuelle de l'American Waterworks Association, laquelle sera tenue à Montréal, au cours du mois d'avril 1947. Le Trésorier de la Cité est autorisé de payer les frais de voyage de l'échevin J. Pilon.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Gérant et Ingénieur de la Cité soit chargé de préparer une estimation du coût de l'installation d'une lampe de rue, au centre de l'intersection de la rue Richelieu et du chemin de la

Montagne, soit au terminus de la compagnie du Transport Urbain de Hull.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Maurice

Que, sur réception des coupons-intérêts et des débentures échues, le trésorier Jos. Raymond ou l'un des employés dans son bureau, viz: H. Godbout, E. Léonard ou H. Reinhardt, soit autorisé à signer la feuille de charge pour débiter le compte des coupons et débentures de la Cité de Hull.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin F.-E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que les minutes des assemblées des 7 et 13 janvier 1947, des 3, 10 et 24 février 1947, imprimées et distribuées aux membres du conseil soient confirmées.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Qu'un vote de félicitations soit adressé à messieurs J. S. Lefort, Isidore Michaud et Zéphir A. Giard, reviseurs du rôle d'évaluation de 1947-48 en reconnaissance du rapport de la revision présenté à ce conseil.

Adopté.

Hull, le 8 avril 1947.

Je, soussigné, donne avis de motion de la présentation d'un règlement, pour autoriser une émission par obligations, au montant de \$35,000.00 pour payer le coût de la construction de services neufs d'aqueduc et d'égoûts.

(signé) J. PILON
échevin

Hull, le 8 avril 1947.

Je, soussigné, donne avis de motion de la présentation d'un

règlement, pour amender le règlement No. 89 des règles d'ordre et de procédures, à l'effet de décreter qu'à onze heures de l'apres-midi, les assemblées régulières et spéciales, soient ajournées au lendemain, à huit heures de l'apres-midi.

(signé) J. E. BERIAULT

échevin

Hull, le 8 avril 1947.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$1,500.00 soit employé pour la construction d'un char allégorique pour le Congrès Marial. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour imprévus 1947-48.

(signé) A. MORIN

échevin

Je, soussigné, Trésorier de la Cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnés pour l'année 1947-48.

(signé) JOS. RAYMOND

trésorier de la Cité.

27. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin P. Marinier:

Que ce conseil ajourne au 17 avril courant.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC }
District de Hull } CITE DE HULL

No. 10

SEANCE DU 17 AVRIL 1947

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue le 17 avril 1947, au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel-de-ville de la dite cité, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J. E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F. E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. A. Maurice, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de: Unité Sanitaire; Edmond Lacroix; La Commission des Transports du Canada; La Commission de Police; Mme Philias Paré; Ligue du Drapeau National du Canada; Requête des citoyens de la rue Chénier; Ernest Dufour.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin L. Labelle:

Que la réclamation de monsieur Omer Blondin, 128 rue Amherst, soit référée aux aviseurs légaux de la Cité, pour étude et rapport.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que le Trésorier soit autorisé à retirer du dépôt en argent chez le Trésorier de la province, au crédit du fonds d'amortissement de la cité de Hull, le montant de \$73,000.00 et le replacer par un dépôt du même montant en débentures du règlement numéro 411 de la cité de Hull, viz:

Débentures numéro 10--3½%, 1er mai 1951	\$1,000.00
Débentures numéros 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54 3½%, 1er mai 1951.....	40,000.00
Débentures numéros 11 et 12, 3½% 1er mai 1952	2,000.00
Débentures numéros 57, 58, 59, 60, 61, 62, 3½%, 1er mai 1952.....	30,000.00

	\$73,000.00

Les coupons-intérêts qui deviendront échus semi-annuellement du 1er novembre 1947 à la date de l'échéance du capital sont annexés à ces débentures.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le président du comité des Finances soit chargé de se rendre à Québec relativement aux émissions d'obligations de la cité de Hull, au montant de \$180,500.00.

Le Trésorier de la Cité est autorisé à payer ses frais de voyage.

Adopté.

5. Considérant que la compagnie de téléphone Bell par une lettre en date du 2 avril 1947, a demandé la permission de faire certains travaux à son réseau téléphonique sur le chemin de Chelsea, entre les chemins de la Montagne et Lemay, et sur le chemin Lemay, entre le chemin de Chelsea et la voie ferrée du C.P.R. ligne Ottawa-Montréal.

Il est proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que ce conseil accorde son consentement à la compagnie de téléphone Bell d'exécuter les travaux énumérés dans sa lettre du 2 avril 1947.

Que le Gérant et Ingénieur de la Cité soit chargé de faire la surveillance de ces travaux pour le compte de la cité de Hull.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que le Gérant de la Cité soit chargé de préparer immédiatement un projet de règlement et de référendum avec le concours des aviseurs légaux, pour donner suite au bill de la municipalisation de l'électricité dans la cité de Hull.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin J. Pilon:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, des échevins D. Joanisse et E. Laramée, des Aviseurs Légaux et du Gérant de la Cité, soit chargé de rencontrer les représentants de la compagnie Hull Electric relativement à l'enlèvement de ses rails des rues de la Cité. Ce comité fera rapport au conseil pour la prochaine assemblée régulière du 5 mai 1947.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Que la résolution numéro 16 de l'assemblée régulière du 8 avril 1947, soit reconsidérée. z

Pour la résolution: les échevins Lavigne, Emond, Morin, Pilon, Joanisse, Maurice (6)

Contre la résolution: les échevins Labelle, Laramée, Marinier, Bériault, St-Jean, Gauthier, Dussault (7)

La résolution est déclarée défaite.

9. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de verser au comité central du Congrès Marial National, à Ottawa, comme contribution de la Cité de Hull pour la construction d'un char allégorique la somme de \$1,500, le tout conformément à l'avis de motion donné le 8 avril 1947 et du certificat du trésorier attestant qu'il y a des fonds disponibles à l'appropriation "imprévus" pour l'année 1947-48.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean :

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer la somme de \$60.00 à monsieur Stanislas Gascon, 115½ rue Leduc, en règlement final de sa réclamation, sans préjudice, conformément à la recommandation du comité spécial.

Adopté.

11. Considérant qu'un très grand nombre de touristes visiteront la Cité de Hull durant le Congrès Marial ;

Considérant que la circulation sera très dense aux deux entrées de la Cité par les ponts Chaudière et Interprovincial ;

Considérant qu'il serait sage de maintenir un contrôle efficace de la circulation,

Il est proposé par l'échevin W. Dussault, secondé par l'échevin P. Marinier :

Que ce conseil prie l'honorable Alexandre Taché, député de Hull, de bien vouloir faire des instances auprès de l'honorable Ministre de la Voirie dans le but d'obtenir les services d'officiers de police de la province en nombre suffisant pour diriger la circulation dans la cité de Hull durant le Congrès Marial National.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin D. Joanisse :

Que les aviseurs légaux soient chargés de notifier monsieur Bénoni Lamouche, 11 rue St-Pierre, de se-conformer aux règlements d'hygiène, s'il ne s'est pas conformer à cet avis dans un délai rai-

sonnable, les aviseurs légaux sont autorisés de prendre des procédures légales contre le dit Bénoni Lamouche aux fins de l'obliger à se conformer aux règlements d'hygiène.

Adopté.

Hull, le 17 avril 1947.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$75.00 soit employé pour l'installation d'une lampe de rue à l'angle du chemin de la Montagne et la rue Richelieu. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour imprévus budget 1947-48.

(signé) L. EMOND
échevin

Je, soussigné Trésorier de la Cité de Hull certifie que présentement il n'y a pas de fonds disponibles. Dans l'appropriation ci-dessus mentionnée vous avez prévu un montant de \$40,300.00 pour 1947-48

Hull, 18 avril 1947.

(signé) JOS. RAYMOND
Trésorier de la Cité.

Hull, le 17 avril 1947.

Je, soussigné, échevin, donne avis de motion de la présentation d'un règlement afin d'amender le règlement numéro 392 de fermeture dans le but de décréter jour férié le Vendredi Saint.

(signé) ARTHUR LAVIGNE
échevin.

Hull, le 17 avril 1947.

Je, soussigné échevin, donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour amender le règlement numéro 336 aux fins de décréter "zône semi-commerciale" le côté est de la rue Laurier, entre les rues St-Jean Baptiste et la rue Youville.

(signé) A. MAURICE
échevin

Monsieur l'échevin Laramée laisse son siège.

13. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin A. Morin:

Que ce conseil ajourne au 21 avril courant.

Proposé en amendement par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin P. Maripier:

Que la résolution d'ajournement de la présente séance au 21 avril courant soit remise à plus tard.

Pour l'amendement: les échevins Labelle, Lavigne, Marinier, Bériault, Joanisse (5)

Contre: les échevins Emond, Morin, Pilon, Maurice, St-Jean, Gauthier, Dussault (7)

L'amendement est défait et la motion principale remportée sur même division et le conseil est ajournée au 21 avril 1947.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC } CITE DE HULL
District de Hull }

No. 11

SEANCE DU 21 AVRIL 1947

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue le 21 avril 1947, au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel-de-ville de la dite Cité, à laquelle sont présents:

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Monsieur l'échevin F. E. St-Jean prend son siège.

1. Proposé par l'échevin D. Joanisse, Secondé par l'échevin P. Marinier:

Qu'une délégation, composé de Son honneur le Maire et des échevins P. Marinier, A. Maurice et J. Pilon, soit chargée de se rendre auprès de l'honorable Alphonse Fournier, député de Hull et Ministre des Travaux publics, pour le prier de faire des instances dans le but de continuer l'opération du bureau local de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. Cette délégation fera rapport au conseil de ses démarches.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Que la maison J. A .Lalonde & Cie, ingénieur-conseil, 958 avenue Dunlop, Montréal, soit engagée pour faire l'expertise au pito-mètre sur le système d'aqueduc de la Cité de Hull, pour un montant total de \$7,000.00 payable en versements mensuels de \$1,200.00 ; la balance étant payable sur présentation du rapport final; ce montant

de \$7,000.00 devant être pris à même les fonds de l'item "tuyaux principaux" prévu pour cette fin dans le budget 1947-48.

Adopté.

3. Considérant qu'il a pénurie de restaurants dans la ville de Hull;

Considérant qu'il existe deux restaurant dans les alentours du numéro 30 rue Dupont qui possèdent un permis d'opérer 24 heures par jour;

Considérant que monsieur Fournier opère son restaurant depuis quatre mois avec bon ordre et qu'il observe les règlements,

Il est proposé par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que ce conseil accorde à monsieur F. O. Fournier à 30 rue Dupont un permis pour opérer son restaurant 24 heures par jour conformément aux stipulations du règlement No. 305.

Du consentement du proposeur et du secondeur cette résolution est laissée sur la table.

4. Proposé par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Qu'un comité, composé des échevins Maurice, Bériault et Marinier, soit chargé de rencontrer la Commission de Police relativement à l'octroi d'un permis de vingt-quatre heures au restaurant opéré par F. O. Fournier, à 30 rue Dupont, Hull.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin W. Dussault:

Que le Greffier soit chargé de fournir à tous et chacun des membres du conseil une copie des minutes reçues de la Commission de Police pour l'année 1946. Cette pratique devra être continuée annuellement dans l'avenir.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Que la soumission de Canadian Fairbanks Morse Co. au montant de \$10,337.00 pour la fourniture et l'installation des pompes auxiliaires sur le chemin de la Montagne, au bout de la rue Berri, soit acceptée. Les fonds nécessaires devant être pris à même le règlement No. 444.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Que le Gérant et Ingénieur en chef de la Cité de Hull soit autorisé à faire poser les services neufs d'aqueduc et d'égoût pour les maisons déjà construites et n'ayant pas de tels services.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Qu'une lettre soit adressée au conseil des comtés pour faire l'installation de lampadaires en face du bureau d'enregistrement des comtés et ceci en prévision de l'embellissement de notre rue Principale à l'occasion du Congrès Marial.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que ce conseil accorde son consentement à ce que le Comité de la Bibliothèque de Hull organise une souscription publique en faveur de cette oeuvre. Ce conseil est heureux d'appuyer ce mouvement et encourage les citoyens à souscrire généreusement.

Adopté.

Ajournement Sine Die.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC } CITE DE HULL
District de Hull }

No. 12

SEANCE DU 5 MAI 1947

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue le 5 mai 1947, au lieu ordinaire des séances du dit conseil, à l'hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures de l'après-midi, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire-Suppléant monsieur l'échevin J. A. Maurice, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramee, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J. E. Bériault, D. Joannis, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire suppléant.

1. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin W. Dussault:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— Donat Paquin Ltée; Me Alex Taché; Le comité des intérêts civiques de Hull; Mme Arsène Tremblay; Camille Gubrium; Hector Chateauvert; J. B. Galarneau; Cie de téléphone Bell; Régie Provinciale des Transports et Communications; La Commission des Transports du Canada; Ligues du Sacré-Coeur de Hull; Action Catholique; Service Social de Hull; La Commission du District Fédéral; La Légion Canadienne de Hull; Fédération des Maires et Municipalités.

Adopté.

5ième RAPPORT du COMITE des RUES et AMELIORATIONS
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 29 avril 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin

David Joanisse, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet,
et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, P.
Marinier, J.-E. Bériault, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier,
A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour
paiement.

1	Simplex Sales & Dist.	\$1.08
2	Roy Typewriter Service	1.00
3	Th. Robertson Ltd	12.62
4	Poste de service Rochon	11.00
5	Jos. Pilon Ltée	4.41
6	People's Gas Supply Co. Ltd	1.00
7	Office Appliances Ltd	30.00
8	McColl-Frontenac Oil Co. Ltd	183.00
9	T. McAvity & Sons Ltd.	202.95
10	R. O. Morris Motors Ltd.	2.85
11	John Millen & Son Ltd	11.52
12	Kelly & Leduc	12.87
13	Instruments Ltd	8.64
14	Hull Electric Cp.	15.48
15	Hobbs Glass Ltd	9.19
16	W. A. Hare	83.00
17	Gatineau Power Co.	103.68
18.	Can. Pacific Ry. Co.	213.92
19	A. Chatelain	11.54
20	C.C.B. Electric Works	24.85
21	Caverhill, Learmont & Co. Ltd	48.87
22.	A. Champagne	14.08
23	Cie de téléphone Bell	5.82
24	Boucher Frères	23.95
25	Alie Machine Shop	17.11

1,054.43

SALAIRE: Paies N°s. 49-50-51-52 (avril 1947)

Neige	\$8,379.03
Rues	2,348.97

Egoûts	895.38
Rues pavées	323.20
Règlement No. 444	469.06
Vacances	152.06
Maladie	85.45

J. D. Joanisse, Président L. Labelle
A. Morin P. Marinier
W. Dussault J. Pilon
J. E. Bériault

2. Proposé par l'échevin D. Joannis, secondé par l'échevin W. Dussault:

Que le 5ième rapport du comité des rues et améliorations soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes au montant de \$1,054.43 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, mardi le 29 avril 1947, auquel assistaient: Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, P. Marinier, J.-E. Bériault, D. Joannis, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

26	Wallace & Tiernan Ltd	\$30.67
27	Nichols Chemical Co. Ltd	31.75
28	T. Robertson Ltd	59.18
29	Jos. Pilon Ltée	2.21
30	Ottawa Boiler & Steel Works	32.21
31	Ottawa Light Heat & Power	12.92
32	Imperial Oil Ltd	38.30
33	Gatineau Power Co.	229.50
34	S. C. Craig	690.00
35	A. Chatelain	2.10

36	Nichols Chemical Co. Ltd (note de crédit)	720.00
37	Imperial Oil Ltd (note de crédit)	5.00
<hr/>		
		725.00
		1,128.84

SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52 (avril 1947)

Réparations-services	\$1,723.42
Bornes-fontaines	252.40
Tuyaux principaux	248.10
Services neufs	205.20
Arrosage	246.30
Chateau d'eau	63.53

J. Pilon, Président	F. E. St-Jean
A. Morin	J. E. Bériault
W. Dussault	P. Marinier

3. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le 5ième rapport du comité de l'eau soit approuvé et que le Trésorier sait autorisé à payer les comptes au montant de \$1,128.84 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

5ième RAPPORT du COMITE de FEU, LUMIERE et ALARME
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 29 avril 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin J.-E. Bériault, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, P. Marinier, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

38	J. H. Meilleur	\$67.00
----	----------------	---------

39	Z. Miron & Fils	3.06
40	Northern Electric	1.59
41	Jos. Pilon Ltée	1.66
42	Poste de service Rochon	1.88
43	Dépt. du Feu	20.23
		95.42

DEPARTEMENT DU FEU

44	Alie Machine Shop	0.75
45	Dr. G. Brisson	24.50
46	J. Baillot & Fils	1.90
47	Boucher Frères	275.38
48	Charron & Ménard	9.03
49	C.C.B. Works	9.85
50	I. Ducharme & Fils	304.98
51	E. B. Eddy Co.	14.00
52	L. Gendron & Fils	18.95
53	Imperial Oil Ltd	183.00
54	Kelly & Leduc	0.31
55	John Millen & Son Ltd	18.10
56	Thomas Moncion	7.23
57	Marchand Electric Ltd	3.00
58	Mine Safety Appliances Co.	1.43
59	McMullen-Perkins Ltd	9.05
60	National Fire Protection Ass.	10.00
61	People's Gas Supply Co. Ltd	1.50
62	Perfection Metal Polish Co.	9.00
63	Poste de service Rochon	18.10
64	Welch & Johnston Ltd	4.06
65	Wrightville Feather Mattress	4.59
66	Wm. T. Martin (Note de crédit)	\$17.64
		17.64

928.71

SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52 (avril 1947)

Département du feu \$109.20

J. E. Bériault, Président	D. Joanisse
A. Morin	P. Marinier
W. Dussault	J. Pilon
L. Labelle	

4. Proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le 5ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à payér les comptes au montant de \$1,024.13 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

5ième RAPPORT du COMITE de PARCS et MARCHE
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Parcs et Marché dûment assemblé en chambre, mardi le 29 avril 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin A. Morin, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, P. Marinier, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

67	Parks & Recreations Ass. (Parcs)	\$25.00
68	Philippe Monfils	" 15.00
69	Josaphat Sarrazin	(Marché) 7.50
70	Gatineau Power Co.	" 1.84
		49.34

5. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 5ième rapport du comité des parcs et marché soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$49.34 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

A. Morin, Président	L. Labelle
W. Dussault	P. Marinier
F. E. St-Jean	D. Joanisse
J. E. Bériault	J. Pilon

5ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 29 avril 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin P. Marinier, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J.-E. Bériault, D. Joannisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

71	Thomas Moncion	\$7.04
72	Charron & Ménard	0.51
73	B.J. Déry	2.81
74	J. Baillot & Fils	1.50
75	Chez Pferre	0.15
76	Pharmacie Union	0.65
77	Dr. J. E. Perras	8.00
78	Roy Typewriter Service	4.00
79	Département du Feu	101.08
80	Département de la Défense Nationale	0.50
81	Wm. T. Martin	23.52
82	R. O. Morris Motors Ltd	1.05
83	Poste de service Rochon	5.50
84	Caverhill, Learmont & Co.	8.70
85	Savonnerie Léda	8.70
86	Holden Manuf. Co.	72.00
87	Hugh Carson & Co.	3.00
88	Evans & Kert Ltd	11.00
89	I. Ducharme & Fils	33.88
90	H. L. Lafleur	18.88

P. Marinier, Président	L. Labelle
F. E. St-Jean	D. Joanisse
J. E. Bériault	J. Pilon

6. Proposé par l'échevin P. Marinier, secondé par l'échevin
J. Pilon:

Que le 5ième rapport du comité de Police soit approuvé et que
le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer les comptes au montant
de \$312.47 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

5ième RAPPORT du COMITE de SANTE et HOSPITALISATION
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Hospitalisation dûment assemblé en
chambre, mardi le 29 avril 1947, auquel assistaient: Monsieur l'é-
chevin F. E. St-Jean, Président, Son Honneur le Maire Raymond
Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin,
P. Marinier, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, H. Gauthier,
A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour
paiement.

91	Gauthier & Cie	(Santé)	\$48.00
92	Adrien Ferland	"	40.00
93	Roy Typewriter Service	"	2.00
94	Maison Funéraire Emond	"	30.00
95	St-Patrick's Home	(Hospit.)	31.00
96	Orphelinat St-Joseph	"	1,872.00
			2,023.00

SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52 (avril 1947)

Hospitalisation	\$50.00
Vidange	50.00

P. Marinier	L. Labelle
A. Morin	D. Joanisse
W. Dussault	J. Pilon
J. E. Bériault	

7. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le 5ième rapport du comité de Santé et Hospitalisation soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes au montant de \$2,023.00 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 29 avril 1947 auquel assistaient: Monsieur l'échevin E. Laramée, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, L. Emond, A. Morin, P. Marinier, J.-E. Bériault, D. Joannis, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

97	P. A. Larocque	(Papeterie)	\$17.67
98	L'Opinion	"	7.20
99	Les Editions Royal	"	135.00
10	Imprimerie Gauvin	"	140.29
101	Le Progrès de Hull	"	4.00
102	Ottawa Citizen	"	14.00
103	Journal Dailies	"	4.40
104	Laflamme Frères	"	77.76
105	Munic. Fin. Ass.	(Greffier)	10.00
106	Léon Couture	(Evaluateur)	22.60
107	Roy Typewriter Service	(Maire)	1.00
108	Soublière et Lepage	(H-de-Ville)	13.95
109	Jos. Pilon Ltée	"	1.36
110	A. Chatelain	"	28.07
111	Blue Bird Dust Products	"	9.00
112	Jos. Pilon Ltée	(Trésorier)	99.14
113	H. Godbout	"	97.50
114	Eug. Léonard	"	97.50

115	H. Reinhardt	"	97.50
116	Roy Typewriter Service	"	2.25
117	H. L. Leblanc (Fonds des jurés)	"	65.20
118	Burroughs Adding Mach. (assur.)	"	50.70
119.	Gatineau Power Co. (C récréatif)	"	28.89
120	P. D'Aoust (Ass. municip.)	"	56.00
121	Gédéon Monette	"	39.00
122	Rolland Madore	"	44.00
123	Gouin & Lalonde	"	16.00
124	Edmond Laramée	"	50.00
125	W. Beauchamp	"	10.00
126	Laflèche & Fréchette	"	36.00
127	A. L. Raymond	"	169.00
128	D. St-Martin	"	45.00
129	Eugène Renaud	"	7.00
130	Jos. Labelle	"	19.00
			1,515.98

SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52 (avril 1947)

Evaluation:	\$331.70
Trésorier	44.00
Comité des bâtisses	60.00
Rationnement	120.00
Ass. municipale	88.00
Hôtel-de-Ville & Parcs	97.80
C. de récréation	348.80

Que le rapport du Greffier de la Cité de Hull, en date du 25 avril 1947, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé de faire dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le rapport numéro 4 de l'Evaluateur de la cité, concernant certains changements dans les rôles d'évaluation de la Cité soit approuvé.

A. Morin
W. Dussault
F. E. St-Jean
J. E. Bériault

L. Labelle
P. Marinier
D. Joanisse
J. Pilon

Hull, 25 avril 1947

Monsieur le Maire

Messieurs les échevins

Messieurs,

Veuillez autoriser le Trésorier de la Cité de Hull de créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$314.36 et débiter les départements suivants :

Trésorier	\$179.88
Greffier	51.46
Ingénieur	44.43
Police	13.75
Feu	10.19
Evaluateur	14.65

Bien à vous,

le Greffier,

H. LEON LEBLANC

HULL, P.Q.

RAPPORT No. 4 - 1947

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutations pour le mois d'avril 1947.

(Pour rôle d'évaluation 1947-48)

QUARTIER 1 (Val-Tétreau)

1635 Substituer Engelbert Quevillon à Joseph Quevillon pour 58 rue Front. (Factures à 58 rue Front.)

46 Inscrire 880' de frontage chemin d'Aylmer au lieu de 850'

150 Substituer Edith Locke (587 Lisgar Ottawa) à Charles Auguste Meilleur pour lot 10-6 et partie 11.

150A Substituer Edith Locke à Armand Régimbald pour lot 10-7.

152 Substituer Edith Locke à François Tremblay pour lots 10-8, 10-9.

1388 Substituer Monsieur et Madame Eugène Cadieux à Narcisse Royer pour lot 255-1049. (Facture à 11 Desjardins)

20 Incrire Armand Régimbald pour partie 13 évaluation \$550.00 40' de frontage $\frac{1}{2}$ service d'eau.

20A Incrire Jean Gagnon pour partie 13, 10' de front \$150.00 d'évaluation, $\frac{1}{2}$ service d'eau.

20B Incrire Bérubé Jean Marie pour partie 13, 40' de front évaluation \$725.00, $\frac{1}{2}$ service d'eau.

20c Incrire J. L. Gagnon pour partie 13 évaluation \$225.00 $\frac{1}{4}$ service d'eau.

444A Substituer 1 service d'eau au lieu de 2 à 52 Bégin.

1466 Substituer Antonio Beauchamp à Labelle Aimé pour le lot 255-1120 rue Desjardins. (Factures à 16 rue Champagne)

QUARTIER 1A (Wrightville)

3084-3085 Substituer Sylva Charette à Estor Charette pour propriété à 112 rue Jeanné d'Arc et lot No. 246-484.

2214 Charger $\frac{1}{2}$ service d'eau à novembre 1946 et un service depuis cette date.

3858 Substituer Mme Annette Fortin (1 Aubry) à Cité de Hull taxes municipales et scolaires du 1er novembre 1946.

2396-2397 Incrire Monsieur et Madame Paul Cléroux comme propriétaire.

3271B Incrire Charles Bisson (49 Fontaine) pour lot 244-312 officiel, 44' frontage rue Ste-Marie, \$425.00 d'évaluation et $\frac{1}{4}$ service d'eau.

4103 Substituer 40' à 37' de frontage pour le lot 246-365.

4102A Substituer 40' à 45' de frontage pour le lot 246-366.

3569-3570 Substituer Thomas Vincent Feehan à Blanche Bayard et 3595 à Gilbert Lortie. (Factures à 39 rue Archambault)

4200 Substituer partie est 244-227 à partie Ouest 244-227.

2779 Substituer Eugène Lavoie (67 rue Dumas) à Joseph Lafrenière.

3814A Retrancher cette entrée, cette bâisse n'existe pas.

2104 Substituer Royal Fournier à St-Denis Fontaine Eveline pour propriété à 316 Montcalm.

2249 Substituer Jean Paul Charlebois (85 rue Amherst) à Elzéar Cyr lot 247 subdivision officielle 49.

4382 Inscrire dans la colonne taxable: Terrain \$615.00, bâisse \$1,015.00, total \$1,630.00 dans la colonne exemptée: Bâisse \$2,370.00, grand total: \$4,000.00 à 7 rue Champagne, sujet au règlement 409, Minville Robert prop.

3753 Substituer Frank Good à Dora Saumure pour lot 141-219 (Factures rue Joffre parc La Montagne).

3257 Substituer Louis Gendron Jr. à Eugène Le Bourdais pour le lot 244-267 rue Ste-Marie.

4270B Substituer 47' à 66' pour arrosage etc. pour 1946-47 et 1947-48.

4268 Substituer Thomas Emile Viau à Georges Marie pour 34 Demontigny (Factures à 34 Demontigny.)

2348 Substituer Eugène Guay à Arthur Mc Donnell pour lot No. 247-561 rue Taschereau (Factures à 120 Amherst).

4071 Substituer Léopold Cadieux et Madame à Cadieux Vve Nazaire Succ. pour 367 Blvd St-Joseph. (Factures à 241 Laurier)

3634-3640 Substituer Howard Piché à Lucien Picard pour lots 141-30 et 141-31. (Factures à 29 Plessis).

QUARTIER 2 (Montcalm)

5128A Inscrire Goodhue Company Ltd pour 80' de frontage rue St-Rédempteur, avec évaluation de \$835.00, ½ service d'eau (Factures à Rock Island, Qué.)

5128 Réduire l'évaluation à \$9,915.00 la balance étant inscrite à 5128A et retrancher 80' pour arrosage etc.

5274 Inscrire 6 services d'eau au lieu de 7.

5587 Substituer Osias Blais à Jean Baptiste Normandin pour lot 96-48 rue Charlevoix. (Factures à 278 St-Rédempteur)

QUARTIER 3 (Lafontaine)

6156-6157 Substituer Hilaire Brassard à Lorenzo Sabourin pour 8-10 Vaudreuil. (Factures à Tee Lake, P.Q.)

6135 Substituer Lucien Caron à Pharand Josaphat pour 69-
71 rue Hôtel-de-Ville (Factures à Pharand Josaphat.)

QUARTIER 3-A (Frontenac)

7022 Incrire dans la colonne taxable terrain: \$475.00, bâti-
sse: \$915.00, total: \$1,390.00, colonne exemptée \$2,135.00 à 32 Cha-
teauguay maison neuve sujet à commutation re-règlement 409.
409.

6964A Substituer Omer Beaudoin à Omer Desrosiers pour
propriété à 175 rue Leduc (Factures à 175 rue Leduc).

7893 Incrire maison évalué à \$1,000.00 et terrain partie du
lot 6 \$600.00 formant total de \$1,600. Jos Pilon Ltée propriétaire
1 service d'eau.

7895 Retrancher la bâisse évaluée à \$1,000.00 inscrite main-
tenant à 7893 du rôle, laissant seul le terrain évalué à \$1,000.00
½ service d'eau.

7591 Substituer Madame Dolphis Banville à Dolphis Banville
pour propriété à 209 rue Laval (Factures 209 Laval)

7415 Substituer Ferdinand Houle à Foch Tremblay pour 14
Mance.

7003 Substituer Monsieur et Madame Marcel Robinson à Viau
Marcel et Gisèle pour 37 rue Chateauguay.

6995 Incrire Mlle Laura Majeau comme propriétaire occu-
rant (Factures à W. F. Hadley)

7495 Substituer Mme Yvonne Lacroix à Catherine Harby,
pour 18 rue Ste-Hélène (Factures à 84 rue Bréboeuf)

7215 Substituer Joseph Lucien Latour et Mme Sauvé Vve
Francis pour 30 rue St-Henri (Factures à 36 rue St-Etienne).

7780 Substituer J. Frank Rousseau à Rodier Alex pour 147-
149 rue St-Laurent (Factures à 149 St-Laurent.)

7920A Incrire Ephiphane Tremblay, terrain: \$75.00, bâisse:
\$375.00, total: \$450.00.

7920½ Incrire Qmer Tremblay, terrain: \$75.00, bâisse:
\$325.00, total: \$400.00.

QUARTIER 4 (Dollard)

8133 Substituer Marie Jeanne Fournier-Charbonneau à Aldège Charbonneau et Gaston Fontaine (Factures à 76 rue Maisonneuve.

8291 Substituer René A. Charette (96 Hôtel-de-Ville) à Miss F. A. Wright (propriétaire) et M. et Mme Henri Labrie (prop. occ) pour 54 rue Dollard Monsieur Charette étant seul propriétaire.

8121 Substituer Aram Lacoursière à Dame Vve Chevrier pour 126 Hôtel-de-Ville .

QUARTIER 5 (Laurier)

9710 Substituer Paul Rainville à Louis Chamonard pour 167-169 rue Laurier. (Facture à Perkins Qué.)

9709 Substituer Charles Philippe Packwood à Latrémoillie Mlle Albertine pour 161 rue Laurier (Factures à 161 Laurier.)

9468 Substituer M. et Mme J. Emile Caron comme propriétaire et Albert Grégoire (56 Cumberland Ottawa) comme propriétaire occupant à Succ Julie Lafleur-Demers et Hervé et Roland Thibodeau pour propriété à 389 rue Champlain.

9520 Ne charger que 30' de front pour neige, arrosage, etc. à 306 rue Champlain pour 1946-47 et 1947-48 et 62' pour 1944-45 et 1945-46.

9361 Inscrire tout le lot 314 et non nord 314.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD

Evaluateur.

8. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le 5ième rapport du comité des Finances soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes au montant de \$1,515.98 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

5ième RAPPORT du COMITE des AFFAIRES LITIGIEUSES
A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 29 avril 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, P. Marinier, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, A. Desjardins et W. Dussault.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

131 **Réclamation Mme Oscar Boily:**—Me Alexandre Taché, C.R., avise la Cité que le montant réclamé est de \$1,616.00 et que, si non réglé, une poursuite sera intentée contre la Cité. D'après les rapports déjà reçus de ses officiers, la Cité n'a aucune responsabilité à la suite de cet accident.

132 **Donat Paquin Ltée:**—La somme réclamée est de \$66.50 pour bris de vitriné. Cette réclamation est référée aux Aviseurs Légaux pour étude et rapport à ce conseil.

H. Gauthier, Président

L. Labelle

A. Morin

P. Marinier

W. Dussault

D. Joanisse

F. E. St-Jean

J. Pilon

J. E. Bériault

9. Proposé par l'échevin H. Gauthier Secondé par l'échevin W. Dussault:

Que le 5ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que ce conseil offre à monsieur Honorius Reinhardt, ainsi qu'aux membres de sa famille, ses sincères sympathies à l'occasion du récent décès de son frère Jude Reinhardt.

Adopté debout.

11. Considérant que monsieur Louis Durocher s'est dévoué d'une manière remarquable à la diffusion de l'art musical dans notre Cité,

Il est proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que ce conseil offre à madame Louis Durocher et à sa famille ses sincères sympathies à l'occasion du décès de monsieur Louis Durocher.

Adopté debout.

12. Proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que suivant le rapport soumis à cette assemblée par le comité des bâtisses concernant certaines réparations aux bâtisses du parc Moussette, et comprises dans le rapport annexé de l'ingénieur adjoint J.-Yves Bernier, que ces réparations soient ordonnées immédiatement, et que le coût en soit chargé au fonds du comité des bâtisses.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que le Gérant et Ingénieur en Chef soit autorisé de procéder à la réparation des rues pavées conformément à son rapport en date du 29 avril 1947.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que l'application de monsieur Camille Gubrium, 159 boulevard St-Joseph, pour un permis d'installer un réservoir à gasoline ainsi qu'une pompe, soit référée au directeur du service des incendies, pour rapport au conseil municipal conformément à la recommandation du Gérant et Ingénieur en Chef, en date du 22 avril 1947.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin A. Morin:

Que l'Ingénieur en Chef de la Cité de Hull soit autorisé de faire les dépenses durant le mois de mai 1947:— Evaluateur \$560.00; comité des bâtisses \$350.00; hôtel-de-ville \$3,000.00; comité industriel \$500.00; comité d'urbanisme \$50.00; marché \$50.00; bureau gérant \$250.00; feu \$1,900.00; bornes-fontaines \$1,600; police \$1,500.00; lumière et alarme \$1,100.00; travaux publics \$250.00; rues pavées \$6,100.00; rues de terre \$1,650.00; trottoirs \$1,650.00; parcs \$430.00; barrières \$300.00; neige \$2,000.00; chantier municipal \$100.00; vacances \$1,088.00; arrosage \$900.00; égouts \$1,550.00 vidanges \$100.00; santé \$220.00; secours directs \$250.00; terrains de jeux \$950.00; imprévus \$6,500.00; chateau d'eau \$1,900.00; réparations services \$2,850.00; tuyaux principaux \$4,000.00; dégelage \$100.00; chlorination \$900.00.

Ces dépenses sont chargées à même les appropriations pour l'année 1947-48.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé à faire le transport du stock et de l'outillage provenant du magasin de la corporation et de la papeterie par le bureau de l'ingénieur tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 29 avril 1947.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin A. Morin:

Tel que recommandé par le Gérant et Ingénieur en Chef dans son rapport en date du 29 avril 1947, l'acheteur municipal est autorisé de faire l'achat d'outillage de garage, pour un montant n'e dépassant pas la somme de \$500.00. Cette dépense devant être chargée à l'appropriation "imprévus".

Adopté.

18. Considérant que la Gatineau Power Co. par une lettre en date du 19 avril 1947, a demandé la permission de faire certains travaux sur ses lignes de distribution dans la paroisse St-Joseph, dans la Cité de Hull.

Il est proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que ce conseil accorde son consentement à la Gatineau Power Company, a exécuter les travaux énumérés dans sa lettre du 19 avril 1947.

Que le Gérant et Ingénieur en chef de la Cité soit chargé de faire la surveillance de ces travaux pour le compte de la Cité de Hull.

Adopté.

19. Considérant que la compagnie de téléphone Bell, par une lettre en date du 25 avril 1947, a demandé la permission de faire certains travaux à son réseau téléphonique sur les rues Prévost et Ste-Ursule dans Val-Tétreau.

Il est proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le conseil accorde son consentement à la compagnie de téléphone Bell d'exécuter les travaux énumérés dans sa lettre en date du 25 avril 1947.

Que le Gérant et Ingénieur en Chef de la Cité soit chargé de faire la surveillance de ces travaux pour le compte de la cité de Hull.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que l'offre de J. F. Simard & Cie d'acheter \$156,000.00 de débentures du règlement numéro 411 de la Cité de Hull soit acceptée à 102.33.

Que le Trésorier soit autorisé à déposer le produit de cette vente au crédit du fonds d'amortissement pour payer les débentures émises avec fonds d'amortissement qui sont devenues échues le 1er mai 1947.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le Directeur de Police soit chargé de faire faire, par les hommes de son département, un recensement de la circulation sur le chemin d'Aylmer, aux passages à niveau du chemin de fer du Pacifique Canadien, conformément à la lettre de la Commission des Transports du Canada en date 1er mai 1947. Rapport devra être fait à ce conseil pour son assemblée ajournée du 12 mai courant.

Adopté.

PROVINCE DE QUEBEC
CANADA,
District de Hull } CITÉ DE HULL

A une assemblée du Conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le cinquième jour de mai 1947, à huit heures de l'après-midi, à laquelle étaient présents:

Son Honneur le Maire Suppléant, J. A. Maurice, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, L. Emond, E. Laramée, J. A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J.-E. Bériault, J.-D. Joanisse, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault formant quorum du dit Conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire Suppléant.

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT No. 448

Concernant un emprunt de \$35,000.00 pour payer le coût de la construction des services neufs d'aqueduc et d'égoûts.

ATTENDU que la construction de nouvelles maisons rend nécessaire et urgente la construction de nouveaux services d'aqueduc et d'égoûts, et que suivant le rapport de l'Ingénieur de la Cité, il sera dans un avenir prochain, suivant les demandes actuellement devant le Conseil, obligatoire de construire de nouveaux services d'égoûts et d'aqueduc;

ATTENDU que le coût des services d'égoûts et d'aqueduc est estimé à la somme de \$35,000.00;

ATTENDU que tous ces travaux sont d'intérêt public et jugés nécessaires par le Conseil;

ATTENDU qu'avis de motion de la présentation de ce règlement a été donné à une séance antérieure de ce Conseil;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT résolu et ordonné, et le présent règlement ordonne et statue comme suit, savoir:

AFIN de se procurer la somme de \$35,000.00 pour les fins ci-haut mentionnées, le Conseil est par le présent règlement autorisé à émettre, vendre et négocier, pour et au nom de la Cité, des obligations ou débentures pour un montant de \$35,000.00 le tout pour payer le coût des travaux faits, rencontrer les dépenses ci-haut mentionnées, et exécuter de nouveaux travaux de services d'égoûts et d'aqueduc;

Le capital des dites débentures écherra annuellement à compter du premier mai 1948, jusqu'au premier mai 1957, suivant les montants apparaissant au tableau suivant:

EMISSION \$35,000.00 — 10 ANS

ECHEANCE DU CAPITAL

1 mai 1948 —	\$ 3,000.00
1 mai 1949 —	3,000.00
1 mai 1950 —	3,000.00
1 mai 1951 —	3,000.00
1 mai 1952 —	3,500.00
1 mai 1953 —	3,500.00
1 mai 1954 —	3,500.00
1 mai 1955 —	4,000.00
1 mai 1956 —	4,000.00
1 mai 1957 —	4,500.00
<hr/>	
	\$35,000.00

Les dites débentures seront faites payables au porteur d'icelles et porteront intérêt à un taux de trois pour cent par an, payable semi-annuellement, les 1er novembre et 1er mai de chaque année.

Les dites débentures, lorsque ainsi émises, seront signées par le Maire et le Greffier de la Cité et porteront le sceau de la Cité;

Les dites débentures seront de la dénomination de cent piastres chacune ou des multiples de cent;

Il sera annexé à chacune des dites débentures des coupons pour le montant de l'intérêt semi-annuel, et les dits coupons seront signés par le Maire et le Greffier, mais ces signatures pourront être lithographiées et les dits coupons seront faits payables au porteur d'iceux lors de l'échéance de l'intérêt semi-annuel;

Les dites débentures et les coupons d'intérêt annexés aux dites débentures seront payables aux bureaux de la Banque Provinciale du Canada, en la Cité de Hull, en la Cité de Montréal, et en la Cité de Québec, ou au bureau du Trésorier de la Cité de Hull;

Il est imposé et il sera annuellement prélevé sur les contribuables de la Cité, pendant l'espace de dix ans, un montant suffisant pour payer la dite somme de \$35,000.00 ainsi que les intérêts à accroître;

L'émission des dites débentures en capital, intérêt et les versements plus haut mentionnés seront et sont par le présent règlement garantis et assurés sur les fonds généraux de la Cité;

La Cité se réserve le droit de racheter par anticipation les obligations émises sous l'autorité du présent règlement, au pair, à toute échéance d'intérêt. Un avis de tel rachat sera publié une fois dans la Gazette Officielle de Québec, pas moins de trente, ni plus de soixante jours avant la date du rachat et sera affiché ou publié en la manière prescrite pour les avis publics de la Corporation. Le même avis sera, dans le même délai, déposé à la poste, sous pli recommandé, à la dernière adresse connue de tout détenteur d'une obligation immatriculée dont le rachat est ordonné. Au cas de tel rachat, la présente obligation cessera de porter intérêt à compter de la date mentionnée à l'avis prévu ci-dessus.

L'enregistrement du présent règlement et des dites débentures à être ainsi émises sur icelui est autorisé et pourra être fait au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement du comté de Hull, à la demande de tout porteur originaire ou de tout cessionnaire.

re, et le dernier inscrit dans le livre d'enregistrement sera "prima facie" réputé propriétaire et possesseur légal de toute débenture ainsi enregistrée;

Le présent règlement viendra en force et vigueur suivant la loi, c'est-à-dire après avoir été approuvé par le Conseil, les électeurs propriétaires, et le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil;

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

(signé) J. A. MAURICE
Maire-Suppléant

(signé) H. LEON LEBLANC
Greffier

22. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le règlement numéro 448, autorisant une émission d'obligations au montant de \$35,000.00 pour la construction de services d'aqueduc et d'égoûts, soit adopté. Que le 5 juin 1947, soit le jour fixé pour soumettre le dit règlement à l'approbation des électeurs propriétaires, conformément aux dispositions des articles 77 et 88 de la loi 56 Victoria, chapitre 52 et ses amendements (la charte de la Cité de Hull).

Adopté.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC {
CITE DE HULL

A une assemblée du Conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le cinquième jour de mai 1947, à huit heures de l'après-midi, à laquelle étaient présents:

Son Honneur le Maire Suppléant, J. A. Maurice, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, L. Emond, E. Laramée, J. A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J. E. Bériault, J. D. Joanisse, F.E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault formant quorum du dit Conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire Suppléant:

Le Règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT No. 449

amendant le règlement numéro 336
concernant la construction.

ATTENDU que ce Conseil juge à propos d'amender le règlement numéro 336 concernant la construction;

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à une session antérieure de ce Conseil;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ORDONNE ET STATUE comme suit:

1.—Le règlement no. 336 concernant la construction est amendée:

En ajoutant après la dernière ligne du paragraphe UN de la Section Quartier Laurier (5), zone semi-commerciale, de l'article 141, se lisant comme suit: "Rue Reboul, côté sud, de Laurier au Pont du Cimetière" les mots suivants: "Rue Laurier, côté est, de St-Jean-Baptiste à Youville; rue Youville, des deux côtés".

2.—Le présent règlement viendra en force et vigueur conformément à la loi.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an en premier lieu mentionnés.

(signé) J. A. MAURICE
Maire-Suppléant

(signé) H. LEON LEBLANC
Greffier

23. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin W. Dussault:

Que le règlement numéro 449, amendant le règlement numéro 336 de la construction, soit approuvé et que le Greffier de la Cité soit autorisé de faire les procédures requises par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Hull

CITÉ DE HULL

A une assemblée du Conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le cinquième jour de mai 1947, à huit heures de l'après-midi, à laquelle étaient présents:

Son Honneur le Maire Suppléant, J. A. Maurice, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, L. Emond, E. Laramée, J. A. Morin, J. Pilon, P. Marinier, J. E. Bériault, J. D. Joanisse, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault formant quorum du dit Conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire Suppléant;

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté;

REGLEMENT No. 450

pour amender le règlement numéro 89
concernant les règles d'ordre et de procédure des règlements de la Cité.

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné à une assemblée antérieure de ce Conseil;

Le règlement numéro 89 concernant les règles d'ordre et de procédure des règlement de la Cité est de nouveau amendé comme suit:

La règle 1 du dit règlement est par les présentes amendée en ajoutant après le premier paragraphe les mots suivants:

“Advenant onze heures du même soir, que l'assemblée
“soit régulière, spéciale ou ajournée, l'ajournement se
fera automatiquement à une date déterminée par le
“Conseil.”

Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an en premier lieu mentionnés.

(signé) J. A. MAURICE
Maire-Suppléant

(signé) H. LEON LEBLANC
Greffier

24. Proposé par l'échevin E. Bériault, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le règlement numéro 450, pour amender le règlement numéro 89 concernant les règles d'ordre et de procédures du conseil, soit approuvé, que le Greffier de la cité soit autorisé de faire les procédures requises par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. W. Dussault:

Que les minutes des assemblées des 3 et 17 mars 1947, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient confirmées.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin W. Dussault:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de faire imprimer les obligations du règlement numéro 448, au montant de \$35,000.00, dès que le dit règlement sera approuvé conformément à la loi.

Que le Greffier de la Cité soit autorisé de demander des soumissions pour la vente de ces obligations.

Que le président du comité des finances, le Trésorier et le Greffier de la Cité soient autorisés de se rendre à Québec pour la signature du certificat de légalité, et ce, après entente avec le sous-ministre des affaires municipales.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le Trésorier et le Greffier de la Cité soient délégués à la convention annuelle de la Municipal Finance Officers Association; que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer la somme de \$100.00 chacun pour défrayer les dépenses de voyage de ces délégués.

Adopté.

28. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin W. Dussault:

Que l'inspecteur ou gardien du marché soit chargé de procéder à la vente des places du marché conformément aux stipulations de l'article 18 du règlement numéro 264.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que la lettre de monsieur L. Chateauvert soit référée à l'Ingénieur en chef de la Cité pour rapport au conseil.

Adopté.

30. Considérant que le Transport Urbain de Hull demande l'installation d'une lumière de rue au coin des rues Coallier et Té-Tétreau;

Considérant que le manque de lumière à cette intersection de rues cause de graves inconvenients,

Il est proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin F.-E. St-Jean.

Que l'Ingénieur en chef de la Cité soit chargé de faire faire l'intallation d'une lumière de rue au coin des rues Coallier et Té-treau. Les fonds pour cette installation ne devant pas dépasser la somme de \$75.00 à même l'appropriation "imprévus".

Monsieur l'échevin Lavigne demande le vote sur cette résolution.

Pour: les échevins Labelle, Lavigne, Emond, Morin, Pilon, Marinier, Bériault, Joanisse, Maurice, St-Jean, Gauthier, Dussault (12)

Contre: les échevins Laramée et Desjardins (2)

Monsieur le Maire-Suppléant déclare alors la résolution adoptée.

31. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le Gérant et Ingénieur en chef soit autorisé de faire faire l'installation d'une lampe de rue à l'angle des rues Richelieu et chemin de la Montagne. Le coût de ces travaux ne devant pas dépasser la somme de \$75.00 à être chargée aux appropriations pour imprévus.

Adopté.

Messieurs les échevins Desjardins et Laramée, dissidents.

32. Proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin P. Marinier:

Que le paiement de l'octroi annuel de \$2,000.00 de l'année 1946-47 au Service Social de Hull soit effectué.

Adopté.

33. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer le compte de l'hôpital Civic d'Ottawa au montant de \$379.00.

Adopté.

34. Considérant que le comité de construction dans son rapport en date du 28 avril 1947, fait certaines recommandations à son conseil

Il est proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin E. Laramée:

Qu'un permis d'installation de deux réservoirs à gasoline de 1000 gallons chacun, avec pompe, soit accordé à Blondin Motors, rue Montcalm. Il est entendu que cette installation devra être faite conformément aux stipulations du règlement numéro 309 et sous la surveillance du Directeur du service des incendies.

Adopté.

Messieurs les échevins Morin, Marinier, Joanisse, Bériault et Desjardins, dissidents.

Hull, le 5 mai 1947

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$75.00 soit employé pour l'installation d'une lumière de rue au coin des rues Coallier et Tétreau. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "Lumière et Alarme".

(signé) L. LABELLE
échevin

Je, soussigné, Trésorier de la Cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) JOS. RAYMOND
Trésorier

Hull, le 5 mai 1947

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$100.00 soit employé pour un octroi à l'Association Athlétique Hull-Volant. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "publicité".

(signé) D. JOANISSE
échevin

Je, soussigné, Trésorier de la Cité de Hull certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation "comité industriel" suivant le budget pour 1947-48 adopté le 3 mars 1947.

(signé) JOS. RAYMOND
Trésorier

Hull, le 5 mai 1947.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assmblée je proposerai qu'un montant de \$90.00 soit employé pour une page d'annonce dans le Progrès de Hull. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "publicité."

(signé) D. JOANISSE
échevin

Je, soussigné Trésorier de la Cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation "comité industriel" suivant le budget pour 1947-48 adopté le 3 mars 1947.

(signé) JOS. RAYMOND

Trésorier

35. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que ce conseil ajourne au 12 mai courant.

Adopté.